



# 2007



**GROUPE  
ROMANDE  
ÉNERGIE**

RAPPORT DE GESTION 2007





---

# GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

---

<b>SOMMAIRE</b>	<b>PAGE</b>
Présentation du Groupe	4
Message du président du Conseil d'administration	6
Message du directeur général	8
Production d'électricité	12
Réseaux de distribution	14
Marketing et Vente (Romande Énergie Commerce SA)	16
Finances, Informatique, Logistique	18
Énergies renouvelables	20
Autres activités	22
Ressources humaines-sécurité- services généraux	23
Management des risques et audit interne	26/27
Direction et cadres	28
Chiffres clés	30
Zone alimentée	32
Production et consommation	33
<hr/>	
Gouvernement d'entreprise	34
<hr/>	
Partie financière	59

---

## ABRÉVIATIONS DES UNITÉS UTILISÉES

### • ÉNERGIE

1 kWh	= 1 kilowattheure
1 MWh (mégawattheure)	= 1000 kWh
1 GWh (gigawattheure)	= 1 million de kWh
1 TWh (térawattheure)	= 1 milliard de kWh (= 1000 GWh)

### • CAPACITÉ DE TRANSFORMATION

1 kVA	= 1 kilovoltampère
1 MVA	= 1 mégavoltampère (1000 kVA)

### • PUISSANCE

1 kW	= 1 kilowatt
1 MW (mégawatt)	= 1000 kW

### • TENSION

1 kV	= 1000 volts
------	--------------

---

## PRÉSENTATION DU GROUPE

---

**R**omande Énergie Holding SA, société mère du Groupe, détient la totalité du capital-actions de Romande Énergie SA, qui est la principale société opérationnelle. La composition des conseils d'administration de Romande Énergie Holding SA et de Romande Énergie SA est identique. Du fait de cette intégration très étroite, nous désignons notre entreprise par "Groupe Romande Énergie" et nous décrivons dans ce rapport l'ensemble des activités des sociétés affiliées. Mais la seule société cotée en Bourse, dont nous publions ici les comptes, est Romande Énergie Holding SA, dont le siège est à Morges.

Depuis ses origines, l'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la vente et la distribution d'énergie électrique.

**Romande Énergie Holding SA** est la société mère, cotée en Bourse. Elle n'a pas d'activité opérationnelle. L'Etat de Vaud d'une part, et les communes vaudoises prises dans leur ensemble d'autre part, en sont les plus gros actionnaires.

**Romande Énergie SA** est la principale société opérationnelle. Avec la Société électrique Vevey-Montreux (SEVM), la Société électrique du Bas-Valais (SEBV), la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard (FGB) et Romande Énergie Renouvelable (RER), elle rassemble les activités "production" et "distribution" du Groupe.

**Romande Énergie Commerce SA** a été fondée le 21 décembre 2007 avec SIE S.A., Service intercommunal d'électricité, à Renens, le Service électrique de Bussigny, les SI de Pully, Romanel-sur-Lausanne, Belmont-sur-Lausanne et Paudex, et avec la Ville de Lausanne et Atel en tant que partenaires approvisionneurs. Son but est la commercialisation d'électricité et d'autres fluides, ainsi que la gestion de la clientèle. Elle sera opérationnelle progressivement à partir

du 1<sup>er</sup> avril 2008. Romande Énergie Commerce travaillera par ailleurs en consortium avec les Services Industriels de Lausanne.

**Romande Énergie Renouvelable SA**, fondée à fin 2006, a pour but de promouvoir les énergies renouvelables et de réaliser des ouvrages à partir de ces sources prometteuses, dans un esprit de développement durable et pour répondre à une demande croissante de la clientèle.

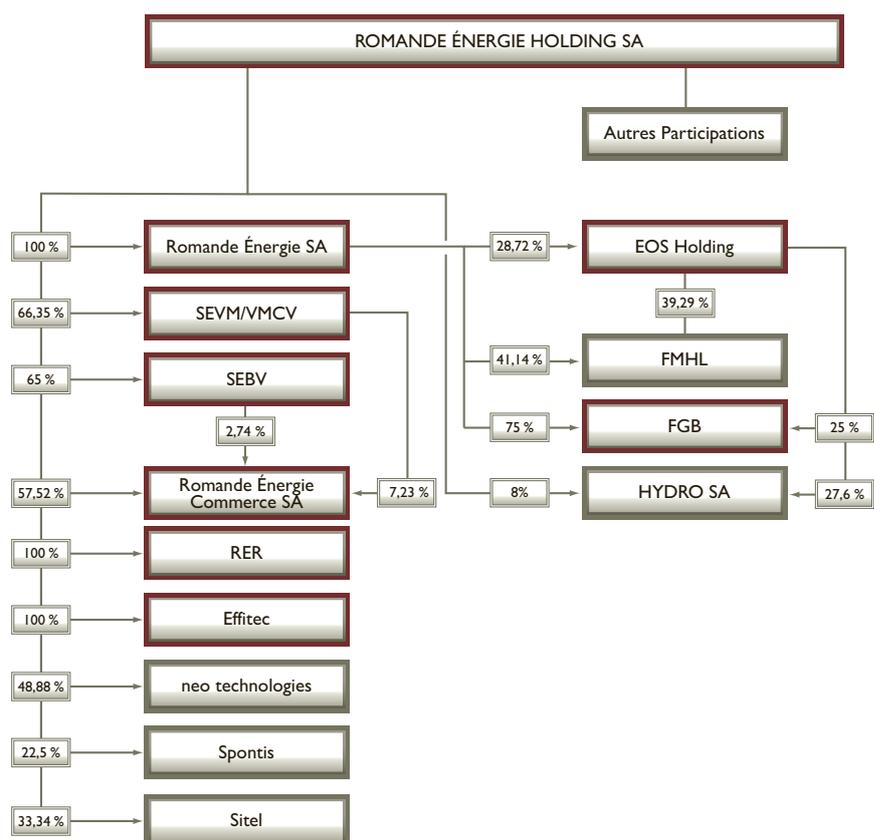
**Effitec SA** a été créée à fin 2002 pour assurer les contrôles initiaux et périodiques de sécurité des installations électriques dans les bâtiments.

Les participations dans **EOS Holding** et les **Forces Motrices Hongrin-Léman** (FMHL) ont un caractère stratégique pour l'approvisionnement du Groupe. EOS Holding a été fondée le 26 mars 2002 par Romande Énergie SA, Groupe e (réunion des Entreprises Électriques Fribourgeoises et d'Électricité Neuchâteloise SA), les Services Industriels de Genève (SIG) et Lausanne (SIL), et les Forces Motrices Valaisannes

(FMV). La production et le transport d'énergie sont assurés par la société EOS, et les activités commerciales ont été confiées à Avenir et EOS Trading SA. En 2003, EOS, Grande Dixence SA et Forces Motrices Valaisannes SA se sont associées pour créer **HYDRO Exploitation SA**, qui a été chargée de la maintenance et de l'exploitation de leurs sites de production hydraulique ou en participation. Romande Énergie a confié la maintenance de ses aménagements hydroélectriques à HYDRO Exploitation SA au début 2007. Romande Énergie reste propriétaire des ouvrages et en gère la production électrique.

**neo technologies SA**, fondée au début 2004 avec les Services Industriels de Lausanne et de Lutry, a pour but d'assurer des services informatiques aux partenaires et à des tiers.

**Spontis SA** a été fondée le 14 mars 2007 par Romande Énergie, SIL, Groupe e et les Forces Motrices Bernoises (BKW) pour grouper leurs achats et standardiser leur matériel.



Les SI de Genève ont rejoint Spontis SA en cours d'année 2007.

Dans les télécommunications, Romande Énergie Holding SA possède 33,4% du capital de **Sitel SA**, les 66,6% restants étant détenus par Cablecom S.à.r.l. Sitel gère quelque 77 000 prises de télé-réseau, essentiellement dans le canton de Vaud, ainsi qu'un réseau de télécommunications.

Dans les "autres participations", on trouve les parts de Romande Énergie Holding SA dans le capital de nos clients-distributeurs et d'autres sociétés électriques vaudoises : Société électrique des forces de l'Aubonne (36,62%), Société des forces motrices de l'Avançon (26,19%) et Vallée de l'Orbe Énergies Holding SA (12%).

RE Holding	Romande Énergie Holding SA
EFFITEC	Contrôle des installations électriques intérieures
EOS Holding	Gestion d'EOS, d'AVENIS/EOS Trading et ses autres participations
FGB	Société des forces motrices du Grand-St-Bernard
FMHL	Forces Motrices Hongrin-Léman SA
Hydro SA	Hydro Exploitation SA
neo technologies	Société informatique commune à Romande Énergie, SI Lausanne et SI Lutry
RER	Romande Énergie Renouvelable SA
SEBV	Société électrique du Bas-Valais
SEVM	Société électrique Vevey-Montreux
SPONTIS	Société d'optimisation logistique commune à cinq entreprises
VMCV	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve, intégrés à SEVM
SITEL	Société interrégionale de télétransmission SA

---

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Romande Énergie a réalisé une avancée majeure en 2007. Pour le Conseil d'administration, l'année 2007 revêtait une importance toute particulière. Après les décisions stratégiques annoncées en 2006, il s'agissait en effet de prouver par l'acte la pertinence des axes définis et la capacité de l'entreprise à les mettre en œuvre avec succès. Aujourd'hui, nous pouvons faire un constat réjouissant : Romande Énergie a progressé dans tous les domaines prioritaires de sa stratégie.

### **Des résultats conformes aux objectifs fixés**

Dans le climat d'incertitude lié à la date et aux conditions précises de mise en œuvre de la nouvelle Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), Romande Énergie a poursuivi sa préparation à l'ouverture du marché. Cela s'est notamment traduit par le maintien de tarifs concurrentiels en 2007, suite aux deux baisses successives de CHF 46 millions au total, concédées en 2005 et 2006. Parallèlement, les coûts d'approvisionnement sur les marchés suisse et international ont littéralement explosé, ce qui explique la pression importante subie par la marge brute opérationnelle du Groupe, confirmant ainsi tant nos prévisions que la tendance observée lors de l'exercice précédent. Dans ce contexte, le Conseil d'administration est donc satisfait des résultats présentés dans le rapport de gestion.

### **Progression du cours de l'action et de la capitalisation boursière**

Le cours du titre de notre Groupe a poursuivi sa progression durant l'année sous revue.

Ainsi, l'action Romande Énergie Holding SA a clôturé à CHF 2'085.- au 31.12.2007 contre CHF 1'668.- au 31.12.2006, soit une augmentation de 25%. Dans le même temps, le Swiss Market Index (SMI) évoluait de -3,43%.

Comme l'année précédente, cette progression est en ligne avec l'intérêt que portent les milieux financiers à notre secteur d'activités. Mais nous pouvons également prétendre légitimement que les réalisations stratégiques concrètes annoncées tout au long de l'année ont renforcé la confiance envers notre Groupe, notamment quant à ses perspectives de développement.

### **Sixième augmentation consécutive du dividende**

Le Conseil d'administration a le plaisir de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de verser un dividende ordinaire de CHF 20.- pour l'exercice 2007. Il s'agit de la sixième hausse consécutive du dividende. D'autre part, pour tenir compte du résultat exceptionnel lié aux participations du Groupe, il propose un dividende extraordinaire de CHF 10.- / action. En cas

d'acceptation de ces dividendes par l'assemblée générale, et compte tenu des actions en circulation, le montant des dividendes versés s'élèvera à CHF 33 millions. En faisant ces propositions, le Conseil d'administration souligne la santé du Groupe, ainsi que sa confiance quant à ses capacités de développement futur.

### **Un nouveau pôle électrique pour la Suisse**

Romande Énergie est actionnaire à 28,7% d'EOS Holding, qui est engagée dans un important processus de regroupement de ses activités avec celles d'Atel Aar & Tessin SA d'électricité. Durant cette phase de travail préparatoire, la structure à venir est communément appelée "Pôle électrique de Suisse Occidentale", ou PSO, ce qui sous-entend le poids considérable que cette nouvelle entité prendra à l'échelle nationale. Le processus de regroupement s'est accéléré en 2007 et nous avons de bonnes raisons d'espérer qu'il aboutira dans les mois qui viennent. La création de ce pôle représente un atout considérable pour la Suisse, notamment dans la perspective de la sécurité d'approvisionnement pour les années futures.



Guy Mustaki

Président du conseil  
d'administration

### **Une entreprise encore plus responsable**

Le Conseil d'administration partage pleinement le nouvel axe stratégique portant sur le développement durable, et il encourage la Direction à poursuivre sur cette voie prometteuse. A l'avenir, le Groupe ira encore plus loin dans cette orientation, ce qui implique un engagement renforcé dans les domaines des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie, ainsi que dans la recherche et le développement appliqués à ces secteurs. Comme annoncé à fin janvier 2008, le Conseil d'administration a donné son feu vert à la création de la nouvelle "Unité d'affaires Environnement". Cette dernière englobera précisément toutes les activités centrées sur le développement durable. Il s'agit d'un signe clair de notre détermination à jouer un rôle majeur, en Suisse romande, dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

### **Des partenariats forts à l'échelle régionale**

Nous sommes convaincus que le succès de Romande Énergie passe par une collaboration accrue avec des partenaires partageant la même vision et les mêmes valeurs. C'est donc avec un réel plaisir que le Conseil d'administration peut aujourd'hui féliciter la Direction du Groupe Romande Énergie pour les progrès majeurs réalisés en 2007 sur ce plan. La création de Romande Énergie Commerce SA et l'arrivée du partenaire Atel, en tant que fournisseur stratégique de cette nouvelle entité commerciale, renforce la crédibilité de notre démarche rassembleuse et souligne son bien-fondé.

Un autre dossier complexe a occupé le Conseil d'administration et la Direction de notre Groupe en 2007 : celui de la Société électrique Vevey-Montreux (SEVM) et de sa division VMCV (transports publics de la Riviera), qui faisait l'objet de discussions de longue date entre Romande Énergie et les communes concernées.

Au tournant de l'année, les parties se sont mises d'accord et le dossier a trouvé une issue très satisfaisante. Sous réserve de la ratification par les conseils communaux des dites communes au premier semestre 2008, celles-ci deviendront propriétaires du VMCV et verront leurs actions de la SEVM (33,65% de la société) rachetées par Romande Énergie. Nous serons alors propriétaires de l'entier du capital, ce qui nous permettra notamment de simplifier la gestion de cette société. Pour les communes, la reprise de la gestion du VMCV signifie qu'elles seront à même de définir et gérer en toute indépendance l'offre de transports publics de leur région.

Bon nombre d'autres sujets stratégiques ou sensibles ont été gérés avec succès par le Groupe en 2007. Ils sont autant de motifs supplémentaires de satisfaction pour le Conseil d'administration. Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la libéralisation tant attendue du marché suisse de l'électricité sera devenue réalité. Romande Énergie est prête et elle n'attendra pas cette date pour activer son action sur le terrain commercial. Avec Romande Énergie Commerce SA, nous disposons d'un atout de poids et comptons bien profiter de cet avantage sur notre territoire historique et au-delà.

### **Les sociétés électriques veulent assurer l'avenir énergétique de la Suisse**

La Confédération prévoit la mise en œuvre de mesures importantes visant à créer de nouvelles conditions-cadres favorables au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi qu'au renforcement de la capacité de production de courant indigène. Nous sommes convaincus que tous ces efforts sont indispensables et qu'il faut les soutenir pleinement. Ceci explique en particulier notre engagement résolu dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables.

En revanche, pour éviter une pénurie d'électricité dans notre pays, les mesures visant à développer les nouvelles énergies renouvelables doivent impérativement être complétées par des décisions concernant la production de masse, indispensable à l'avenir énergétique de la Suisse. Au même titre que les autres entreprises électriques suisses, Romande Énergie souhaite que la Confédération mette en place des conditions-cadres permettant de garantir l'indépendance énergétique du pays. Il s'agit d'un objectif stratégique majeur pour la Suisse et nous sommes prêts à assumer notre responsabilité à cet égard, en prévoyant les investissements massifs que cela requiert.

### **Remerciements**

A quelques mois d'une ouverture du marché très attendue, j'adresse mes plus vifs remerciements aux membres du Conseil d'administration pour leur soutien sans faille, ainsi qu'aux membres de la Direction qui mènent Romande Énergie, avec détermination et professionnalisme, vers un futur qui s'annonce sous d'excellents auspices. Ma reconnaissance va également à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs, dont l'engagement enthousiaste et compétent permet la réussite et le développement de notre Groupe. Finalement, je remercie le Conseil d'Etat, les communes et l'ensemble des actionnaires, car leur confiance et leur appui, indispensables au succès de notre Groupe, sont une motivation permanente.

---

# MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

## **Des partenariats réjouissants et prometteurs**

Pour la Direction générale, le sujet de satisfaction principal est sans conteste la conclusion des partenariats stratégiques majeurs pour lesquels elle a déployé des efforts importants en 2007. Parfaitement cohérents avec la stratégie présentée en avril 2006, ces accords placent le Groupe Romande Énergie et ses partenaires dans une position de force pour affronter l'ouverture du marché suisse de l'électricité, au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Ainsi, avec la création de Romande Énergie Commerce SA en décembre 2007, un long processus de promotion et de recherche de collaborations dans le Canton de Vaud, au sein du secteur électrique, a abouti de manière positive. Fruit d'un intense travail de fond et d'une volonté commune de l'économie privée et des autorités politiques de la région, cet accord revêt une dimension historique. Romande Énergie Commerce réunit les partenaires suivants : le Groupe Romande Énergie (avec ses sociétés-filles : Société électrique Vevey-Montreux et Société électrique du Bas-Valais), SIE S.A., Service intercommunal de l'électricité (Ouest lausannois), Atel (Aar et Tessin SA d'Electricité, à Olten), la Ville de Lausanne, ainsi que les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel s/Lausanne, Belmont-sur-Lausanne et Paudex.

La mise en commun des ressources et des compétences de ces partenaires permettra d'augmenter sensiblement notre efficacité et

surtout, d'offrir une palette de prestations améliorée et encore plus dynamique à un nombre nettement plus grand de clients. A terme, ce ne sont en effet pas moins de 350'000 clients finaux qui pourraient être servis par Romande Énergie Commerce SA. En outre, l'arrivée d'Atel comme partenaire stratégique est un atout déterminant en termes d'approvisionnement, dans l'optique de garantir des conditions concurrentielles à la clientèle et de mettre en œuvre notre stratégie d'acquisition à l'extérieur de nos frontières historiques.

Un autre sujet de satisfaction, dans le domaine commercial, est l'accord trouvé avec la coopérative Enerdis. De nouveaux contrats d'approvisionnement ont en effet été signés jusqu'en 2011 entre Romande Énergie et six sociétés vaudoises : les Forces Motrices de l'Avançon, le Service électrique de Bussigny, les Usines de l'Orbe, la Société électrique du Châtelard, la Société électrique de la Vallée de Joux et la Société électrique intercommunale de La Côte. La Direction de Romande Énergie souhaite poursuivre une collaboration étroite avec les sociétés de la coopérative Enerdis, dans cet esprit d'ouverture et de partenariat.

## **Un engagement marqué dans les nouvelles énergies renouvelables**

Créée à fin 2006, Romande Énergie Renouvelable SA est une société entièrement vouée aux nouvelles énergies renouvelables (solaire, mini-hydraulique, biomasse et éolien). Initiale-

ment dotée d'un crédit d'investissement de CHF 10 millions, elle se prépare aujourd'hui à s'engager dans des projets dont le total, en cas de réalisation, représente plus de CHF 100 millions. En cinq ans, nous comptons couvrir le 10% de notre production propre (50 GWh sur 500 GWh/année) grâce aux nouvelles énergies renouvelables. Nous démontrons ainsi notre détermination à participer efficacement au développement de ces énergies et assumons notre responsabilité d'entreprise citoyenne.

Forte du succès de Romande Énergie Renouvelable SA, consciente du potentiel d'un secteur en plein essor et résolue à s'engager encore plus rigoureusement dans ce domaine, Romande Énergie a décidé de créer une nouvelle Unité d'affaires entièrement consacrée à sa démarche environnementale. Opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> février 2008, la nouvelle "Unité d'affaires Environnement" sera dirigée par un membre supplémentaire de la Direction de Romande Énergie, qui sera nommé en 2008. A terme, elle comptera quelque 50 collaborateurs.

L'Unité d'affaires Environnement s'appuiera sur quatre piliers :

- production hydraulique (unités actuelles et nouveaux projets d'envergure) ;
- production à partir de nouvelles énergies renouvelables (activités de Romande Énergie Renouvelable SA dans le solaire, l'éolien, la mini-hydraulique et la biomasse) ;



Pierre-Alain Urech  
Directeur général

- promotion d'une utilisation rationnelle de l'énergie, notamment par l'installation de pompes à chaleur en remplacement d'installations de chauffage à énergie fossile ;
- recherche et développement.

Dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des actions de sensibilisation de la clientèle seront mises en œuvre. Une entité dédiée à la promotion des pompes à chaleur sera créée, en complément des activités existantes (audits énergétiques en particulier). Quant à la recherche et développement, l'Unité d'affaires Environnement s'engagera dans différents projets communs avec les hautes écoles et de jeunes talents faisant preuve de fortes capacités d'innovation.

#### **Romande Énergie montre l'exemple**

En 2007, nous avons décidé de montrer l'exemple en mettant en œuvre un programme visant à utiliser de manière plus rationnelle l'énergie consommée par notre entreprise. Notre objectif était de réduire de 3% notre consommation énergétique globale (électricité, chauffage, carburant). Grâce à l'implication de tous les collaborateurs et à des mesures prises au niveau de la gestion énergétique de nos bâtiments, entre autres, nous avons largement dépassé cet objectif en réduisant de quelque 6% notre consommation globale. Ce résultat encourageant nous incite à poursuivre sur cette voie, fixant un nouvel objectif de réduction de 2% en 2008. Les mesures d'audit énergétique

réalisées en 2007 devraient nous aider à atteindre cet objectif ambitieux.

#### **Une visibilité sans précédent, une image renforcée**

Au fil de l'année et au rythme de l'annonce régulière de nos nombreux projets et de leur aboutissement, Romande Énergie a intensifié sa présence dans les médias et sur le terrain. Nous avons ainsi augmenté la valeur du Groupe et de son image, une dimension cruciale à quelques mois de l'ouverture du marché. Une entreprise visible, citée comme référence par les médias dans son domaine d'activité, gagne en crédibilité. Notre image a également bénéficié de nos engagements dans de grands événements de Suisse romande, qu'il s'agisse de culture (Paléo) ou de sport (annonce du nouveau partenariat avec le Tour de Romandie par exemple). Nous poursuivons sur cette voie car notre image est un atout concurrentiel. Nous souhaitons la soigner et la renforcer.

#### **Des actions à poursuivre dans la recherche d'efficacité**

Les mesures prises à l'interne pour améliorer notre efficacité opérationnelle ont elles aussi porté leurs fruits, puisque nous avons continué de maîtriser nos coûts de manière satisfaisante en 2007. L'effort sera maintenu en 2008 : nous devons nous améliorer sans cesse pour garantir notre compétitivité.

Dans ce contexte, nous avons progressé de manière significative en 2007 dans la gestion de notre patrimoine (réseau de distribution). En mettant en œuvre des outils performants, en revoyant nos processus de décision en matière d'investissements et de maintenance dans le réseau, nous avons déjà réalisé de substantielles économies tout en conservant la qualité de notre fourniture et en offrant des prestations de haut niveau pour l'ensemble de notre clientèle.

Parmi les points forts dans ce domaine, il convient également de mentionner la création de Spontis SA par Romande Énergie, Groupe e, BKW FMB Énergie et les Services industriels de Lausanne. Cette société regroupe désormais la gestion de la chaîne logistique globale de tous ces partenaires. Quelques mois plus tard, les Services industriels de Genève (SIG) ont rejoint cette plate-forme dont l'objectif principal est d'exploiter au mieux les synergies, dans un domaine présentant des enjeux économiques non négligeables.

#### **Des résultats fortement influencés par les chiffres d'EOS**

L'explosion du prix d'achat de l'électricité sur le marché EEX a encore une fois marqué l'actualité des sociétés électriques en 2007. Elle a contribué à la très forte hausse des coûts d'approvisionnement de Romande Énergie, de CHF 166 millions en 2006 à CHF 209 millions en 2007. Malgré la progression du chiffre d'affaires net de CHF 466 millions à

CHF 488 millions, le recul de la marge brute est sensible puisque celle-ci passe de CHF 268 millions à CHF 245 millions, les tarifs à la clientèle n'ayant pas été adaptés parallèlement à cette hausse des coûts d'approvisionnement.

Cela dit, le résultat 2007 exceptionnel d'EOS, dont Romande Énergie détient quelque 28% du capital-actions, a eu un impact très fort sur le résultat de notre Groupe. Concrètement, la part au résultat net des sociétés associées (dont EOS) a passé de CHF 17.5 millions en 2006 à CHF 108 millions en 2007. Le bénéfice net passe ainsi de CHF 97.3 millions à CHF 171.6 millions. Mais il faut souligner que l'augmentation exceptionnelle du résultat du Groupe est essentiellement de nature comptable et n'est donc pas liée au rendement des activités opérationnelles du Groupe.

#### **2008 : cap sur l'ouverture du marché**

Si 2007 a été l'année des accords importants, notamment dans le domaine commercial, 2008 sera celle de la mise en œuvre de nos partenariats stratégiques. Le défi est considérable, car les spécificités de chacune des sociétés requièrent une intégration coordonnée et bien organisée, notamment dans le domaine informatique. Parallèlement, les stratégies et plans d'actions commerciaux commenceront à déployer leurs effets concrets sur le terrain de la clientèle éligible. Même si le marché ne s'ouvre que le 1<sup>er</sup> janvier 2009, c'est en 2008 que les contacts déterminants seront pris. Notre offre est prête, nos équipes également. Leur objectif principal sera de fidéliser la clientèle existante et d'acquérir de nouveaux clients à l'extérieur de notre zone historique, afin de compenser la perte inéluctable de clients souhaitant changer de fournisseur, à l'ouverture du marché.

Les alliances, les partenariats et la collaboration avec les instances politiques régionales seront primordiaux pour réussir et mettre en œuvre notre stratégie. La création de Romande Énergie Commerce SA, la collaboration avec Atel, le rachat en cours des réseaux de Champéry et Val d'Illiez en 2008 représentent des premiers pas réjouissants dans ce

sens. Cette année, la Direction du Groupe Romande Énergie continuera de déployer toute son énergie pour aller encore plus loin dans cette direction.

Dans le domaine du développement durable, l'Unité d'affaires Environnement prendra progressivement son envol et nous comptons bien annoncer de nombreux projets qu'elle aura générés, déjà en 2008.

Pour conclure, je souhaite adresser mes plus vifs remerciements au Conseil d'administration pour sa confiance et son constant soutien. Nos collaborateurs ont atteint des résultats remarquables l'année dernière : je les en remercie très sincèrement. Ces prochains mois, un énorme travail nous attend, à tous les échelons. Je suis fier d'être à la tête d'une structure dynamique, volontaire et engagée : elle croit en ses chances et agit de manière professionnelle sur tous les fronts. J'y vois un gage de succès pour les prochaines étapes importantes qui s'annoncent.



---

## PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

---

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, Hydro Exploitation SA assure l'entretien et la maintenance des aménagements de production appartenant à notre Groupe. Ce transfert doit permettre d'atteindre les effets de rationalisation escomptés. Le bilan après une année est positif et nous nous félicitons d'avoir rejoint la communauté de maintenance créée au sein de cette société.

La production propre du Groupe s'est élevée à 510 GWh en 2007 (2006 : 472 GWh)

Comme à l'accoutumée, les ouvrages de production ont fait l'objet de campagnes de maintenance usuelle. Parmi les travaux additionnels, on peut signaler :

### **Centrale de La Dernier**

Remplacement d'un transformateur de groupe ; réparation du mur dans l'entonnoir du lac de Joux suite à une infiltration d'eau.

### **Centrale des Clées**

Début du remplacement des barrières de protection au barrage du Day ; remplacement du câble du funiculaire.

### **Montcherand**

Remplacement des automates de groupe ; échange des protections des groupes ; inspection de la conduite forcée ; révision complète et approfondie d'un groupe et de la vanne sphérique ; stabilisation d'un rocher près du funiculaire d'accès à la centrale.

### **La Sarraz**

Réparation de l'alternateur suite à une défécuosité.

### **Rivaz**

Remplacement du moteur de la vanne de la prise d'eau.

### **Sonzier**

Poursuite de l'étude du projet GREHL II (Gestion des Ressources en Eau du Haut-Lac), en collaboration avec le SIGE (Service Intercommunal de gestion, à Vevey) et Eau service Lausanne, devant aboutir à la mise en place d'une nouvelle conduite forcée qui amènera simultanément les eaux potables des sources du Pays d'Enhaut et celles de la source des Avants vers une nouvelle centrale de production à Sonzier.

### **Taulan**

Réhabilitation des tableaux électriques ; élagage autour de la conduite forcée.

### **Lac d'Arnon**

Etudes diverses pour la dotation résiduelle dans le Tschärzisbach.

### **Diablerets**

Travaux préparatoires pour la réhabilitation de l'alternateur (stator groupe et roue polaire), le remplacement étant prévu au printemps 2008.

### **Pont-de-la-Tine**

Révision d'un groupe ; mise en place d'une vanne de vidange adaptée sur la conduite forcée.

### **Farettes**

Remplacement des automatismes de la prise d'eau ; fin des travaux de déflocage d'une des salles techniques. Une étude a été lancée pour une réfection totale de l'aménagement, dont les installations de production ont plus de 40 ans.

### **Vouvry**

Révision des vannes de tête au tunnel du lac Tannay.

### **Peuffeyre**

Réhabilitation des automatismes de la prise d'eau des Pars ; réparation de la vanne de prise d'eau au pompage Mamont.

### **Confortement du barrage des Toules**

Les travaux de confortement du barrage des Toules, appartenant à la Société FGB (Forces motrices du Grand-St-Bernard), elle-même propriété du Groupe à 75%, ont été adjugés. Malheureusement, à la suite du recours d'un soumissionnaire, qui a été rejeté par les instances judiciaires, les travaux n'ont pas pu commencer en 2007. Ils seront entrepris au printemps 2008 et s'étaleront sur deux ans. Il s'agit d'un chantier très important puisque le coût en est estimé à CHF 38 millions.

### **Dans le cadre des activités de Romande Énergie Renouvelable, on signalera les réalisations et études suivantes :**

3 centrales solaires ont été mises en service : Bursins, sur le centre d'entretien des routes nationales ; Corcelles-sur-Chavornay, bâtiment de la grande salle ; Essertines-sur-Yverdon, bâtiment de la grande salle. Quelque 10'000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires seront par ailleurs installés à partir de 2008.

Une dizaine d'études sont en cours pour des installations de production basées sur l'usage de la mini-hydraulique.

D'autres actions sont en cours. Nous renvoyons à cet égard le lecteur au chapitre Énergies renouvelables, en page 20.

---

# RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

---

## Zone de distribution

Les sociétés du Groupe alimentent la clientèle domiciliée sur le territoire de 317 communes dans les cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Genève.

Cantons	Communes
Vaud	309
Valais	5
Fribourg	2
Genève	1
<b>Total</b>	<b>317</b>

Soit 300 communes alimentées directement par Romande Énergie, 12 par la Société électrique Vevey-Montreux et 5 par la Société électrique du Bas-Valais.

## DISTRIBUTION

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2006, l'Unité d'affaires Distribution a poursuivi cette année la transformation de son organisation dans une vision d'Asset Management (gestion des actifs). L'objectif est de pouvoir répondre à la pression accrue exercée sur l'efficacité économique et opérationnelle du secteur de la distribution, tout en garantissant un maintien de la valeur intrinsèque du patrimoine technique de l'entreprise, ainsi que la qualité de service acquise à ce jour.

Un vaste programme de gestion du changement a été conduit tout au long de l'année avec l'ensemble des collaborateurs concernés. Cela a grandement facilité l'appropriation de nouveaux outils et méthodes et a permis à chacun de comprendre le sens de la démarche.

Les objectifs 2007, visant à faire nôtres les meilleures pratiques européennes, sont atteints et toutes les conditions-cadres sont réunies pour qu'il en aille de même en 2008, année de consolidation pour la distribution. Chaque projet de développement ou de maintenance du réseau moyenne et basse tension est aujourd'hui analysé afin de déterminer sa contribution à la valeur de l'entreprise et aux attentes de la clientèle. L'entreprise a ainsi révisé son programme d'investissements et a pu réaliser à moindre coût tous les projets nécessaires pour la pérennité du patrimoine de distribution, et cela tout en maintenant le niveau de qualité.

En effet, les indices de continuité de fourniture électrique sont globalement meilleurs que ceux de la moyenne des deux dernières années, pour des conditions climatiques comparables. Cela démontre que les premières mesures engagées en Asset Management répondent aux exigences des différents acteurs.

Par son approche pragmatique, la démarche conduite par Romande Énergie suscite un très grand intérêt auprès d'autres acteurs du marché. Des collaborations actives sont d'ailleurs envisagées en 2008.

## RÉSEAUX

Parmi les nombreux travaux effectués pour l'entretien, le renforcement et l'extension des réseaux de distribution, on signalera en particulier :

- Le changement de tension pour passer de nouveaux tronçons du réseau à 20 kV. Le poste d'Etoy et la région St-Prex – Buchillon, la commune de Montreux sur la Riviera, le poste de Taulan, ainsi que les communes de Vionnaz, Collombey-Muraz et Port-Valais dans le Chablais, sont concernés.
- L'étroite collaboration avec la SEFA pour le passage à 20 kV de tout son réseau.
- La construction d'un nouveau poste 20 kV à Collombey.
- Le remplacement des postes équipés de commandes locales informatisées (LS2000) pour les communes d'Echallens, Bogis-Bossey et Bussigny.
- Le délestage de la charge par "minimum de fréquence". Les postes désormais opérationnels avec ces relais sont : Bogis-Bossey, Yverdon, Echallens, Cossonay, Sainte-Croix et Puidoux.
- Afin d'effectuer le changement de tension à 20 kV, le poste de La Veyre (SEVM), sur les hauts de Vevey, sera entièrement reconstruit. Sa mise en service est prévue en septembre 2008.
- L'augmentation de la consommation d'énergie au poste d'Yverdon nécessitant l'installation d'un troisième transformateur 125/20 kV de 25 MVA. Un transformateur 125 kV sera également construit. Les travaux ont débuté en 2007 et seront terminés en 2008.
- Pour garantir la sécurité d'alimentation (20 kV) dans la région de Montcherand, un deuxième transformateur 125/20 kV sera installé. Sa mise en service est prévue en septembre 2008.
- Le renforcement de la sécurité d'alimentation du réseau 125 kV de La Côte (HT).
- A la demande de promoteurs immobiliers et propriétaires de terrains proches de Rolle, la mise en souterrain de trois lignes HT est en cours.
- Dans le cadre du renforcement du réseau MT de Romande Énergie et de l'assainissement de la situation d'alimentation des CFF en énergie de traction dans la région de Vallorbe, la ligne Cossonay-Le Sasselet a été reconstruite et mise en service en juin 2007.
- Dans le cadre des télécommunications, exclusivement dédiées à la téléconduite de son réseau d'énergie, notre entreprise a mis sur pied un réseau de liaisons par fibres optiques reliant le centre de conduite de Montcherand à tous les sites de Romande Énergie (par construction, location ou échange de liaisons). Ce réseau pourra également répondre aux besoins des domaines de l'informatique et de la téléphonie de la société. Cette infrastructure a été mise en service en 2007.

### Siège de Rolle

La décision a été prise de réunir à Rolle, dans un nouveau bâtiment à construire, un certain nombre de collaborateurs et d'activités liées actuellement à nos sites de Nyon et de Morges.

Nécessitant un plan de quartier impliquant une procédure relativement longue, l'implantation des services concernés pourrait avoir lieu en 2011 et 2012. Le bâtiment sera évidemment construit aux normes Minergie.

# MARKETING, VENTE ET GESTION DE PORTEFEUILLE

L'année 2007 s'est conclue par la création de Romande Énergie Commerce SA. Cette nouvelle entité accueillera, dès le 1<sup>er</sup> avril 2008, l'ensemble des activités et collaborateurs de l'Unité d'affaires Marketing et Vente du Groupe Romande Énergie, et une clientèle élargie à celle des partenaires-actionnaires de cette nouvelle entité, soit près de 50'000 nouveaux clients. Nos partenaires dans cette belle réalisation sont les suivants : Société électrique du Bas-Valais (SEBV), Société électrique Vevey-Montreux (SEVM), SIE S.A., Service intercommunal de l'électricité (Ouest lausannois), Aar et Tessin SA d'électricité (Atel), la Ville de Lausanne, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel-sur-Lausanne, Belmont-sur-Lausanne et Paudex.

## Les ventes en 2007

Le total de l'énergie vendue sur nos réseaux s'élève à 2'670 GWh, et à 2'905 GWh en tenant compte de nos ventes hors réseau. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres correspondent à une hausse d'environ 2%, conforme à nos prévisions budgétaires. Le chiffre d'affaires réalisé uniquement par la vente d'énergie est de CHF 418 millions (CHF 394 millions en 2006).

Ce résultat est à mettre en relations avec l'excellente santé de l'économie locale.

La vente des prestations libéralisées des gammes ADDVANTA et addvivo Pro pour la clientèle professionnelle, et addvivo pour la clientèle résidentielle, représente un chiffre d'affaires de CHF 9,2 millions, en net retrait par rapport aux années précédentes. Ce résultat décevant est à mettre principalement en relation avec cette période d'expectative dans laquelle sont plongés clients et entreprises en attendant l'ouverture du marché.

## Gestion du portefeuille énergie

Dans le cadre d'une volonté clairement exprimée

depuis plusieurs années de concentrer au sein de l'Unité d'Affaires Marketing et Vente la chaîne de valeur énergétique Approvisionnement-Vente, la gestion du portefeuille énergie revêt un caractère essentiel pour l'optimisation du résultat financier opérationnel du Groupe. C'est ainsi qu'une fois la stratégie énergétique proposée au Risk Management Groupe Énergie et validée par le Conseil d'administration, les activités de gestion de portefeuille sont menées dans le respect des limites de risques et de compétences fixées.

Notre portefeuille d'approvisionnement présente une exposition au marché de l'ordre de 40% et repose sur trois piliers principaux :

- Les contrats long terme, principalement avec EOS (1'112 GWh), mais également avec Tamoil-Raffinerie de Collombey (78 GWh).
- La production propre, quasi exclusivement d'origine hydraulique (510 GWh).
- Les achats marchés hedging et spot, réalisés principalement au travers d'Avenis Trading (1'176 GWh).

Notre portefeuille 2007 ayant été largement couvert par des achats à terme effectués lors des exercices précédents, l'exposition aux fluctuations de prix de 2007 s'est principalement réalisée pour nos achats à court terme (spot et powerbalancing, qui est l'équilibrage de l'offre et de la demande instantanées). Les prix sur le marché de gros en 2007 ont évolué au gré des conditions climatiques européennes, des évolutions de prix des marchés des énergies primaires, ainsi que de l'évolution du coût des certificats CO<sub>2</sub>.

Le trend haussier des prix du spot se confirme d'année en année avec, sur la période octobre-décembre 2007, une hausse significative, qui place le prix moyen, hors frais de congestion, à environ 60 Euros le MWh, contre approximativement 30 Euros en début d'année.

Au-delà des aléas climatiques et de l'évolution des prix à la bourse énergie EEX de Leipzig, le marché de gros en Suisse a connu des fluctuations très importantes liées à des coûts de congestion aux frontières, que les acteurs suisses de vente d'énergie comme notre société subissent de plein fouet, sans pouvoir d'influencer ou de maîtriser ces coûts. En 2007, ces coûts de congestion représentent quelque 8% de l'ensemble de nos achats, soit le double de ceux de l'année précédente.

Le renforcement, début 2008, des activités de gestion de portefeuille, par de nouvelles ressources et de nouveaux outils, indique toute l'importance que nous vouons à ces questions.

## Un engagement

### dans le développement durable

Dans le respect de la stratégie du Groupe, les activités Marketing et Vente visent à promouvoir, auprès de notre clientèle, une conscience environnementale forte et responsable.

Nos prestations de services dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie pour les entreprises et les clients résidentiels démontrent notre engagement à promouvoir une consommation modérée et optimisée de l'énergie. De plus, la promotion de nos initiatives dans les domaines de la production indigène de nouvelles énergies renouvelables et de la certification d'ouvrages existants contribue à une stratégie résolument éco-énergétique. C'est ainsi qu'un travail important réalisé avec un de nos grands clients, la scierie Zahnd à Rueyres, a abouti à la création de la société Enerbois, qui vise à valoriser dans la logique d'économie circulaire les sous-produits du bois, afin de produire électricité, chaleur et pellets, qui seront consommés dans la région.

#### **Quelques réalisations majeures en 2007**

Quatre pôles d'activités doivent retenir notre attention en 2007. Il s'agit des domaines commercial, marketing, publicitaire et sponsoring.

Les activités commerciales, tant auprès de la clientèle éligible qu'auprès de la clientèle captive, ont été intenses. Tous les clients éligibles ont été rencontrés au moins une fois, la plupart à de nombreuses reprises, dans une optique de fidélisation. Le call center a pour sa part connu une année record, avec 120'000 appels reçus, plus de 30'000 courriers et fax, et plus de 5'000 e-mails. L'étude de satisfaction de la clientèle menée en cours d'année confirme un haut niveau de notation de nos services.

En termes de marketing, l'année 2007 a été marquée par l'organisation, avec un succès très important, d'une série de Forums de sensibilisation de la clientèle éligible aux enjeux de l'ouverture du marché. La très forte affluence à chacun de ces Forums, le très haut niveau de satisfaction exprimé par la clientèle et la qualité des orateurs sont des démonstrations tangibles de la pertinence de ces événements.

La campagne publicitaire "quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie" a connu sa deuxième phase au printemps 2007, après le succès rencontré à l'automne 2006. Cette campagne visait à positionner clairement la marque Romande Énergie et les valeurs qu'elle véhicule en termes notamment de fiabilité, de proximité, de bien-être et d'innovation. L'étude post-test réalisée par l'institut IHA a confirmé la justesse de notre message, qui a été associé à notre société par la plupart des clients interrogés.

Le sponsoring 2007 s'inscrit dans la continuité, avec un engagement fort auprès du Paléo Festival de Nyon, un Festival LUMINIS en plein renouveau, et une initiative des Explorateurs de l'Énergie impliquant de plus en plus de jeunes.

Au-delà de ces activités phares, l'année 2007 a permis, par des activités marché et terrain, de renforcer notre présence et notre positionnement, même si en parallèle une partie importante de nos ressources a été occupée à concevoir l'offre à la clientèle, qui sera annoncée et promue courant 2008 sous la bannière de Romande Énergie Commerce.

#### **L'année 2008**

L'année à venir sera à la fois celle de l'ouverture du marché, avec la période de déclaration d'éligibilité des clients au sens de la LApEl et de son Ordonnance, ainsi que l'année de mise en œuvre opérationnelle de Romande Énergie Commerce, qui gèrera environ 260'000 clients directs pour ses actionnaires.

Nul doute que les enjeux seront nombreux et de taille, mais en comptant sur l'engagement permanent des collaborateurs de Romande Énergie Commerce, nous abordons de manière confiante ces nouveaux défis.

---

## FINANCES INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE

---

La satisfaction de tous nos “stakeholders” (partenaires) est le principe fort qui structure toutes nos actions. Elle stimule la réalisation de nos projets informatiques au service de notre stratégie. Elle gouverne la coopération entre Logistique et Distribution afin de réduire le coût global des moyens de support. Elle fonde notre politique financière axée sur la création de valeur.

Au cours des cinq dernières années, la valeur boursière de notre groupe a été multipliée par cinq. Grâce à une excellente maîtrise de ses coûts opérationnels, à un bilan extrêmement solide et à des collaborateurs qualifiés et motivés, notre groupe peut ainsi parfaitement assumer sa responsabilité dans le cadre de la libéralisation partielle du marché électrique et des enjeux de développement durable.

### **Nos actions orientées vers le progrès continu nous ont amenés en 2007 à :**

- Réaliser un projet de gestion électronique des documents destiné à améliorer nos processus de contrôle interne tout en accélérant les temps de traitement.
  - Renforcer notre sécurité informatique par la réalisation de plusieurs projets dans les domaines des réseaux de transmission de données, de l'accès aux données et des salles informatiques.
  - Renforcer notre service achats par une centralisation accrue, afin d'améliorer encore le partenariat avec nos fournisseurs.
  - Adapter les outils informatiques à la demande de nos clients internes et externes pour leur offrir des prestations conformes à leurs attentes, influencées par un environnement en mutation permanente.
  - Intensifier l'optimisation de la chaîne logistique avec la création, en partenariat, de la société Spontis SA. Notre service logistique, en support aux activités de la distribution d'énergie, s'appuie fortement sur les prestations offertes par Spontis, dont la mission est de réduire le coût global de la chaîne logistique. Spontis a pour mission de négocier les contrats d'achats, gérer les marchés publics, développer la standardisation de solutions dans le domaine de la distribution d'énergie et simplifier les processus en collaborant à la réévaluation des méthodes. L'actionnariat de cette société regroupe les acteurs majeurs de la distribution d'électricité en Suisse occidentale (Romande Énergie, BKW FMB Énergie SA, Groupe e, Services Industriels de Genève, Services Industriels de Lausanne) et démontre la volonté du secteur de se regrouper pour faire bénéficier ses clients des avantages qu'il en retire pour lui-même.
  - Optimiser la gestion de notre trésorerie dans le domaine des risques de change et de taux.
- Associer une rentabilité voulue par le marché et la responsabilité exigée par le service public est un exercice passionnant dans une période où il faut investir pour répondre aux défis considérables de l'Énergie.



---

# ÉNERGIES RENOUVELABLES

---

**E**n créant, en 2006, la société Romande Énergie Renouvelable SA (RER), notre groupe a voulu marquer son engagement concret dans la production d'énergie verte par plusieurs filières au service du développement durable. Cette orientation a franchi un pas supplémentaire au début 2008 avec la création de l'unité d'affaires "Environnement". Elle regroupe les activités dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie, de la production grâce aux nouvelles énergies renouvelables, de la production hydraulique et de la recherche et développement dans ces domaines.

Cette stratégie créatrice de valeur est déployée selon un modèle de croissance rentable et avec une prise de risques contrôlée.

Pour apporter des réponses à long terme aux enjeux énergétiques et aux attentes de la population soucieuse des effets climatiques, notre groupe ambitionne d'atteindre au plus vite une production de 50 GWh provenant de nouvelles énergies, soit 10% de l'énergie produite par nos centrales hydrauliques actuelles. Pour atteindre ces objectifs, RER développe activement des projets dans plusieurs types d'énergies nouvelles :

## **Énergie éolienne**

### **axe principal de croissance**

Le potentiel en Suisse n'est pas comparable à celui qu'offrent les régions côtières ; néanmoins les crêtes du Jura et certaines régions alpines, et même du plateau, présentent un intérêt marqué.

L'annonce de notre engagement dans le projet éolien de Ste-Croix constitue une première étape en vue d'exploiter le potentiel du canton de Vaud, estimé à 300 GWh. Les services de la Confédération auteurs du rapport "concept d'énergie éolienne pour la Suisse" indiquent leur volonté de faire progresser l'éolien en Suisse en fixant comme objectif pour 2010 une multiplication par 10 de cette énergie, avec une contribution nationale de 50 à 100 GWh, soit 0,2% de la consommation suisse.

## **Énergie hydraulique**

### **axe de compétence historique**

La petite hydraulique a toujours suscité notre intérêt, marqué notamment par notre soutien au laboratoire de recherches MhyLab. Nous analysons plusieurs projets prometteurs mais qui ne verront probablement pas le jour avant plusieurs années vu les contraintes légales et administratives relatives à ce type de production.

## **Énergie solaire**

### **axe important de développement**

L'énergie photovoltaïque est l'objet d'une importante demande de nos clients. Plusieurs installations ont été réalisées au cours de 2007 et nous intensifions nos investissements dans ce domaine.

**Énergie tirée de la biomasse  
potentiel à exploiter**

Enerbois SA, créée à fin 2007 en partenariat avec la Scierie Zahnd à Rueyres, concrétise le plus important projet romand de valorisation de sous-produits du bois. Disposant d'une chaudière de 12 MWh, l'installation permettra une production annuelle électrique de 25 GWh (la consommation de 5'000 ménages) et 14'000 tonnes de pellets.

Nous voulons jouer un rôle important dans le développement de solutions de valorisation électrique à partir de la biomasse.

**Énergie géothermique  
énergie du futur**

Malgré les incidents rencontrés à Bâle, nous sommes persuadés que cette énergie est une source majeure de notre approvisionnement énergétique de demain. Nous suivons attentivement son développement en participant à des études de faisabilité.

Dans un contexte porteur, notre groupe entend assumer sa responsabilité environnementale en se fixant des objectifs ambitieux de production d'énergie verte.

---

## AUTRES ACTIVITÉS EN 2007

---

### Effitec SA, contrôle des installations intérieures

L'un des principaux objectifs de la société a été atteint, à savoir l'équilibre entre le volume d'affaires monopolistique et les affaires en marché ouvert. Cependant, l'exercice 2007 a été relativement difficile, notamment à cause d'importants mouvements de personnel.

La concurrence a continué de se développer, notamment avec l'arrivée de nombreux indépendants sur le marché.

### Interventions et travaux administratifs :

	2007	2006
Nombre de contrôles effectués	6'113	4'637 *)
Rapports de non-conformité	3'114	3'328

\*) En 2006, le nombre des contrôles avait été relativement faible du fait du temps consacré à la formation et la spécialisation professionnelle.

# RESSOURCES HUMAINES SÉCURITÉ SERVICES GÉNÉRAUX

**D**urant l'année 2007, nous avons poursuivi activement notre politique des ressources humaines, afin de soutenir le Groupe dans sa préparation à l'ouverture du marché de l'électricité.

Romande Énergie s'est dotée d'un système de rémunération valorisant la performance. Elle veut être un employeur de référence, capable d'attirer, de retenir et de motiver les collaborateurs présentant les meilleures qualités professionnelles et aptitudes à la création de plus-value pour l'entreprise.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	INITIATIVE	ACTIONS
<b>1. ÉQUITÉ INTERNE</b>	- Améliorer l'équité interne en ce qui concerne les salaires et les avantages	- Mise en application du nouveau concept de rémunération.  - Formation continue des cadres de tous niveaux à la conduite des entretiens annuels de bilan et de progrès.  - Introduction d'un congé de paternité de 5 jours.
<b>2. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>	- Permettre aux collaboratrices et collaborateurs de se développer professionnellement et personnellement.  - Assurer l'adéquation des compétences du titulaire à son rôle.	- Le premier cursus de formation pour les cadres intermédiaires s'est terminé à la fin de l'année. Les objectifs de développement des compétences managériales et entrepreneuriales ont été pleinement atteints.  - La première partie des cadres supérieurs a suivi avec succès un cursus de formation auprès du CRPM (Centre Romand de Promotion du Management), afin de poursuivre le développement de leurs compétences.  - Le concept de gestion de la relève est maintenant entré dans sa phase de mise en application.
<b>3. COMMUNICATION</b>	- Assurer un échange d'informations ouvert et transparent entre les différents niveaux hiérarchiques.  - Avoir des collaboratrices et collaborateurs bien informés.	- Le nouveau sondage auprès du personnel a permis de mesurer l'évolution de la culture d'entreprise ainsi que l'impact des différentes mesures d'amélioration lancées suite au sondage précédent.  - Naissance de REnet, nouveau site intranet et principale plate-forme de communication interne gérée par notre service communication.
<b>4. SÉCURITÉ</b>	- Veiller à la santé et à la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs.  - Réitérer l'exceptionnel résultat obtenu en 2005 en consolidant le taux de fréquence des accidents professionnels à 2,6 %.	- Mise en place de mesures de protection de la santé par une offre gratuite de bilan de santé à tout le personnel.  - Mise sur pied d'un concept de gestion d'une pandémie grippale.  - Poursuite des différentes campagnes de sensibilisation à la problématique des accidents professionnels et non professionnels.

La **rémunération** est composée d'un salaire de base et d'une rémunération variable pour tous les collaborateurs et collaboratrices. L'objectif du salaire de base est d'atteindre le salaire médian du marché. Son évolution dépend du positionnement de la rémunération de base au sein de la catégorie et de la maîtrise du rôle. Quant à la rémunération variable, elle est générée par les résultats de l'entreprise, et est répartie en fonction de la performance individuelle et selon la catégorie salariale.

## Sécurité

Notre concept santé & sécurité au travail s'est révélé à nouveau performant.

En termes d'objectifs, les résultats obtenus sont bons. En effet, cette année encore, grâce à l'engagement de nos collaborateurs, nous avons réussi à maintenir la fréquence des accidents à un niveau bas (2,6%). Cette politique drastique, conduite pour la troisième année consécutive, porte ses fruits et nous permet de voir diminuer de manière significative les coûts directs et indirects y relatifs. A titre d'exemple, nous pouvons relever le fait que les heures non travaillées pour cause d'accidents professionnels ont diminué de 75% par rapport à 2005.

Ces très bons résultats, qui découlent de notre forte volonté de prévention, nous permettent à nouveau de nous positionner comme entreprise leader en matière de prévention (benchmark entreprises électriques romandes, données de l'assureur LAA).

## Caisse de pensions Romande Énergie

Le personnel de Romande Énergie SA est affilié pour la prévoyance professionnelle auprès de la caisse autonome de l'entreprise.

Au 31.12.2007 :

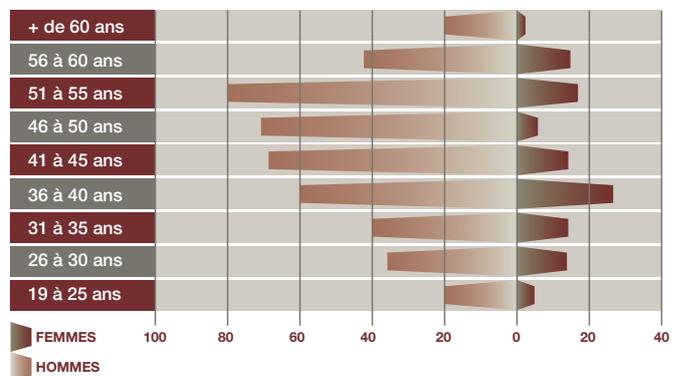
- Cette caisse compte 582 assurés actifs et 605 bénéficiaires de rentes.
- Le degré de couverture selon l'article 44 OPP2 s'élève à 114%.
- Le mode de financement est la primauté des cotisations.

## Fondations patronales de prévoyance

Le personnel de Romande Énergie SA bénéficie de prestations au travers de deux Fondations patronales. Les buts de ces fondations sont d'aider les membres du personnel de Romande Énergie SA à faire face aux conséquences économiques pouvant découler de la retraite, du décès, de la maladie, d'accidents ou de tout événement dont les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas responsables.

Quelques chiffres clés	2007	2006
Absences maladies en % des heures travaillées	9.94	13.17
Fluctuation (turn over) du personnel en %	3.12	2.60
Ancienneté moyenne (nb d'années)	14.37	14.31
Age moyen	43.82	43.65
Investissement dans la formation, en % de la masse salariale	1.80	1.35

TRANCHES D'ÂGES DU PERSONNEL PAR SEXE



### **Services généraux**

Dans les activités hors du core-business, nous relevons les points suivants :

#### **Objectif d'entreprise pour une utilisation rationnelle de l'énergie**

Romande Énergie a décidé de s'engager dans une action visant à utiliser de manière plus rationnelle l'énergie consommée au sein de l'entreprise. Cette démarche touche l'ensemble des énergies, qu'il s'agisse de l'électricité, des domaines chauffage-ventilation-climatisation (CVC) ou des carburants.

Pour 2007, la Direction avait décidé de fixer un objectif de réduction de 3% sur l'ensemble de la consommation énergétique. Pour y parvenir, les collaboratrices et collaborateurs ont été appelés à adapter, voire modifier leur comportement, en suivant quelques recommandations de base, utilisables en fonction des types de consommation.

Grâce à ce projet, nous avons pu réduire notre consommation de 6%. Un nouvel objectif a été fixé pour 2008.

**L'intendance** assure la distribution du courrier, l'organisation des salles de conférence et la gestion des habits de travail. Notre restaurant d'entreprise, géré par le DSR, a acquis un savoir-faire et une réputation qui ont amené deux autres sociétés de la région morgienne à nous mandater pour la réalisation et la livraison de plus de 100 repas par jour.

**L'imprimerie**, dotée de matériel professionnel et moderne, nous permet de produire des communications pour le marketing, des rapports de gestion, des supports de cours et manuels internes à des coûts concurrentiels et dans des délais très courts. Ce service est chargé de l'entretien de nos photocopieurs couleurs en réseau. L'installation de photocopieurs dans nos différents sites a permis de réduire considérablement le nombre d'imprimantes de bureau et de générer de substantielles économies.

**La centrale véhicules** gère notre flotte de véhicules légers, ainsi que tous les engins et véhicules spéciaux, soit 370 jeux de plaques. Cette gestion englobe l'achat, le suivi de l'entretien et de la consommation de carburant, ainsi que la gestion des sinistres. En 2007, Romande Énergie SA s'est dotée de sept voitures à moteur hybride, afin de contribuer à la diminution d'émissions de CO<sub>2</sub>. Le garage gère l'entretien du parc des véhicules spéciaux.

**Technique des bâtiments et conciergerie** : outre le fait de nettoyer et d'entretenir tous nos sites et le siège administratif, ce groupe gère tous les déménagements et le mobilier de l'entreprise.

La maintenance et la mise à jour des installations techniques (télégestion, centrales feu, ascenseurs, palans, etc.), selon les prescriptions légales, demande un grand savoir-faire. Courant 2007, le système de gestion des températures du siège de Morges a été revu et remplacé par un appareillage de technologie moderne apportant une réduction marquée d'énergie.

**L'atelier et le garage** sont dotés d'artisans en mécanique, serrurerie, gravage et électrotechnique. Ils réalisent des commandes passées par Distribution et assurent la logistique de fabrication de pièces pour le stock ou du matériel non standard pour l'entretien de notre réseau. Ils conçoivent et fabriquent également des prototypes.

En 2007, l'atelier a pu faire homologuer ses tableaux de distribution selon la norme EN 60 439-1. Avec le service conceptions, il a fabriqué une station transformatrice mobile sur remorque, pour réduire l'emploi des génératrices diesel. Le but de cette opération est de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, de fumées et de bruit, pour le confort de la clientèle.

---

# MANAGEMENT DES RISQUES

---

## Gestion des risques

---

La revue des risques 2007 a eu lieu lors du premier semestre et a abouti à présenter à la Direction et au Conseil d'administration la cartographie des risques majeurs comprenant, outre les domaines d'activités les plus sensibles, une approche des risques liés aux projets stratégiques. Les risques majeurs sont par exemple : les risques de prix du marché de l'énergie, la sécurité informatique et le réseau de communications, les participations dans les sociétés filles, les dégâts aux installations, le risque de black out ou encore les risques juridiques.

La gestion des risques est en constante évolution. De nouvelles technologies et des nouveaux processus sont évalués pour faire face aux défis lancés par l'ouverture du marché de l'électricité. Le projet "Atlas" (voir ci-contre) et les risques énergie en sont l'illustration.

La gestion des risques couvre aussi les aspects de gestion de crises pour lesquelles l'entreprise doit se préparer, même si elle met tout en œuvre pour que cela n'arrive pas.

Dans la mesure où une partie des risques peut être mutualisée, respectivement transférée, le domaine des assurances fait aussi partie de la gestion des risques.

### Projet Atlas et risque énergie

La gestion des risques de prix et de volume dans un marché libéralisé nécessite des outils d'analyse et des moyens informatiques importants. C'est dans cette perspective que le projet Atlas a été lancé début 2007.

Cette nouvelle approche de la gestion des risques des portefeuilles d'approvisionnement et de vente permettra de déterminer des limites de risques tenant compte de l'évolution des différents contrats, des opportunités du marché ou des influences externes. Le processus de contrôle qui sera mis en place en 2008 par la création d'un "middle office" donnera les assurances de bonne gouvernance en matière de pilotage des risques.

### Gestion de crises

Deux processus distincts mais complémentaires ont été mis en place ou complétés en 2007. Le premier traite des cas liés exclusivement au domaine de la distribution d'électricité. Il s'agit pour cette cellule de crise de prendre des décisions organisationnelles, fixer des priorités de réali-

mentation, d'être l'interlocuteur des tiers touchés par l'événement et de répondre aux sollicitations des médias. Ce dispositif avait été testé une première fois en 2006. Un nouvel exercice a eu lieu en novembre 2007. De tels exercices sont indispensables pour entraîner les réflexes des membres de la cellule de crise et apporter les améliorations nécessaires à son bon fonctionnement.

Si la situation devait évoluer et dépasser le domaine spécifique de la distribution, un deuxième échelon serait engagé avec un dispositif renforcé englobant toutes les activités de l'entreprise. Ce dispositif est aussi prévu pour faire face aux situations de crises hors des problèmes spécifiques de la distribution.

Pour se préparer aux situations de crises potentielles, l'entreprise s'est dotée de plans de continuité d'activité. Par exemple, en cas de pandémie grippale (mutation du virus H5N1), un plan de continuité a été réalisé qui comporte toutes les mesures organisationnelles utiles à assurer la sécurité des employés et le maintien de la fourniture d'électricité dans la zone de Romande Énergie.

---

# AUDIT INTERNE

---

## Assurances

L'audit sur les assurances a permis d'identifier les risques pour lesquels la couverture d'assurance n'était pas optimale et de procéder aux ajustements nécessaires.

La sinistralité bris de machine et responsabilité civile d'entreprise a été très faible en 2007, comparativement aux années 2006 et 2005 au cours desquelles il y avait eu des dégâts importants sur une roue de turbine et un alternateur.

L'assurance incendie est aussi très peu intervenue en 2007 : quelques cas de foudre sur des stations transformatrices. Les exercices 2006 et 2005 avaient été marqués par des sinistres plus importants comme la destruction d'un poste ou des dégâts à des stations transformatrices de taille conséquente.

Les sinistres RC véhicules ont aussi été très faibles en 2007 : 6 fois moins qu'en 2006 ou encore de moitié inférieurs à la moyenne des 7 dernières années.

## Audits réalisés en 2007

Cinq audits ont été réalisés en 2007. Quatre d'entre eux faisaient partie du plan d'audit et le cinquième a été demandé directement par le management.

Le premier audit avait pour but d'analyser l'évolution de la consommation de la société fille SEVM et de s'assurer que les processus et systèmes de mesure des échanges d'énergie fonctionnaient correctement. L'audit n'a pas révélé d'erreurs dans le comptage mais expliqué à quoi les fluctuations constatées étaient dues. Quelques points d'amélioration du processus ont aussi été mis en place.

L'audit suivant a été conduit par un cabinet de courtage en assurances et avait pour objectif d'analyser le portefeuille actuel de Romande Énergie. Les assurances sociales, responsabilité civile, choses (bris de machine, dégâts d'eau...) et incendie ont été passées en revue. Les commentaires et recommandations formulés dans le cadre de cet audit seront repris en 2008 pour lancer un appel d'offre aux courtiers.

Le troisième audit était consacré à l'analyse des niveaux de sécurité logique de l'informatique SAP. Le mandat a été confié à un cabinet d'audit spécialisé. Les activités sous-traitées à neo technologies et les processus internes ont fait l'objet d'un examen attentif afin de vérifier les droits d'accès et la configuration du système, les contrats de service, la documentation disponible.

L'avant-dernier audit qui avait été planifié concernait les processus et les droits d'accès associés à la modification des tarifs d'électricité. Cet audit s'inscrivait dans la préparation à l'ouverture du marché et avait pour but d'identifier les aspects particuliers de la séparation comptable entre la distribution et la commercialisation. Vu ses aspects très techniques, cet audit a aussi été confié à un cabinet spécialisé.

Le dernier audit s'est ajouté au plan initial et concerne le produit Vivotherm. Cet audit fait suite à un constat de dysfonctionnement que le management a voulu corriger sur la base d'une analyse externe.

## Système de contrôle interne (SCI)

Le projet de mise en place d'un Système de contrôle interne, lancé fin 2006, a permis de fixer les processus à décrire et de tester, par un projet pilote, le fonctionnement du dispositif de contrôle. Il s'agit essentiellement dans ce projet de décrire les contrôles nécessaires pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité du rapport financier. Ceci signifie que seuls les processus présentant un degré de matérialité élevé ou une grande volatilité ont été décrits. L'organe de révision pourra, pour son rapport sur les activités 2008, évaluer objectivement le fonctionnement du système de contrôle interne.

---

# DIRECTION ET CADRES

---

ÉTAT AU 1<sup>ER</sup> MARS 2008

---

## Direction

---

Pierre-Alain Urech, directeur général  
Yves Lehmann, directeur Distribution  
Denis Matthey, directeur Finances, Logistique et Informatique  
Jean-Pierre Mitard, directeur Marketing et Vente  
Claude Ruch, directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité  
Daniel Herrera, responsable communication  
Olivier Rapin, secrétaire général

## État-major de la direction générale

---

Martin Bettler, ingénieur d'études générales  
Jean-François Pilet, audit interne, management des risques et coordinateur des projets

## Ressources humaines, Services généraux et Sécurité

---

Christian Bieri, prévention et sécurité  
Fabio Corelli, responsable rémunération et fonds de pension  
Jean-Daniel Habegger, délégué Ressources humaines  
(Finances, Informatique et Logistique, Marketing et Vente)  
Jean-Frédéric Pache, services généraux  
Jean-Georges Walter, délégué Ressources humaines (Distribution)

## Finances, Informatique et Logistique

---

Cédric Favre, contrôle de gestion  
René Lauckner, trésorerie  
Luc Pittet, comptabilité financière  
Pascal Rossé, coordinateur informatique  
Robert Torday, logistique et plate-forme Spontis

## Marketing et Vente (Romande Énergie Commerce SA)

---

Jean-Claude Auch, marketing et business development  
Marcel Bosset, support opérations et projets  
Claude Butty, approvisionnement et gestion d'énergie  
Christian Grognoz, service clientèle  
Jean-Jacques Perrenoud, réalisations pour entreprises et communes  
Stéphane Rinsoz, key accounts, PME et communes

## Production / Romande Énergie Renouvelable

---

Georges Locher

## Distribution

---

Thierry Chollet, technique clientèle et contrôle  
Roger Joss, exploitation  
Frédéric Lin, asset manager  
Nadia Nibbio, conception  
Pascal Wicky, construction

## Transports publics VMCV

---

Ulrich Wueger, directeur  
Claude-Alain Deppierraz, technique  
Serge Moullet, exploitation

## Effitec SA

---

Jean-Claude Chevalley, directeur



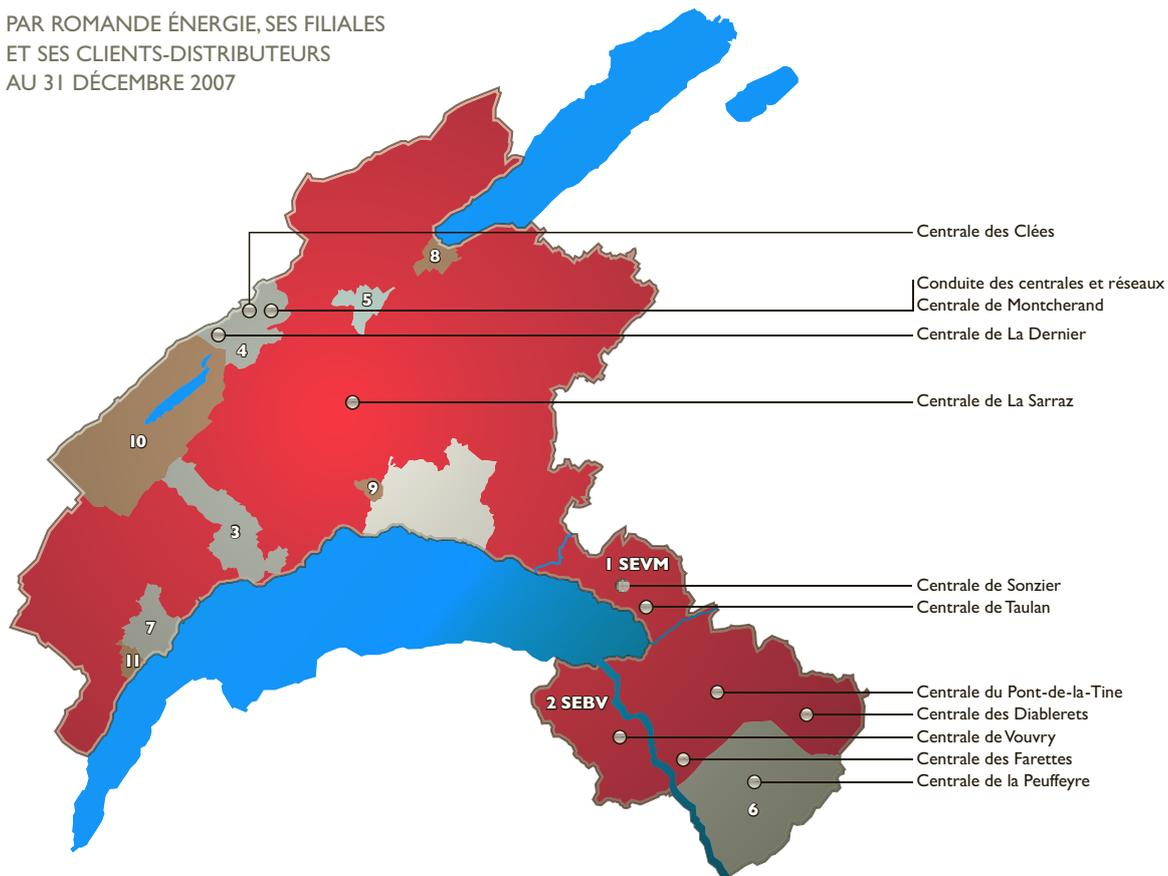
# CHIFFRES CLÉS

		2007	2006
<b>FINANCES</b>			
Chiffre d'affaires net consolidé	Mio CHF	488.3	466.1
Bénéfice net consolidé	** Mio CHF	171.6	97.3
Ratio résultat net / chiffre d'affaires consolidé	%	35.14	20.86
EBITDA* consolidé	Mio CHF	118.0	140.5
Investissements corporels	Mio CHF	67.8	65.8
Immobilisations corporelles brutes, cumulées au 31 décembre	Mio CHF	1 599.4	1 550.1
Dividende proposé par action Romande Énergie Holding SA (nominal de CHF 25.-)			
- Dividende ordinaire	CHF	20.-	18.-
- Dividende extraordinaire	CHF	10.-	-
* Earnings before interest, taxes, depreciations and amortisations			
** Résultat exceptionnel en 2007 lié à la part du Groupe aux résultats des sociétés associées			
<b>MOUVEMENTS D'ÉNERGIE</b>			
Énergie produite	GWh	510	499
Consommation des réseaux	GWh	2 670	2 615
<b>INSTALLATIONS ET RÉSEAUX</b>			
<b>Usines</b>			
Nombre		11	11
Puissance totale installée	MW	143	143
Nombre de postes de transformation Haute / moyenne tension		32	32
Nombre de stations transformatrices		3 164	3 094
<b>Réseaux</b>			
Lignes aériennes	km	2 213	2 280
Câbles souterrains	km	6 797	6 482

	2007	2006
<b>CLIENTS/HABITANTS DESSERVIS (au 31 décembre 2007)</b>		
<b>Clients alimentés en basse tension (202 000 clients)</b>		
Habitants desservis	338 000	333 000
Communes desservies	317	319
Énergie livrée	GWh 1 452	1 440
<b>Enerdis (coopérative de nos 9 clients-distributeurs)</b>		
Habitants desservis	109 000	107 000
Communes desservies	30	30
Énergie livrée par Romande Énergie	GWh 565	556
<b>Clients alimentés en haute et moyenne tension (industrie, autres entreprises électriques, traction, etc.)</b>		
Énergie livrée	GWh 559	517
<b>VENTES HORS RÉSEAU</b>	GWh <b>235</b>	<b>196</b>
<b>COLLABORATEURS</b>		
<b>Effectif (en équivalents plein temps) au 31 décembre 2007, y compris 19 apprentis</b>	<b>729</b>	<b>740</b>

# ZONE ALIMENTÉE

PAR ROMANDE ÉNERGIE, SES FILIALES  
ET SES CLIENTS-DISTRIBUTEURS  
AU 31 DÉCEMBRE 2007



**Romande Énergie**

**Sociétés filles**

1. Société électrique Vevey-Montreux
2. Société électrique du Bas-Valais

**Clients-distributeurs avec production propre**

- 3.\* Société électrique des forces de l'Aubonne
  - 4.\* Société électrique du Châtelard
  - 5.\* Société des Usines de l'Orbe
  - 6.\* Société des Forces Motrices de l'Avançon
  - 7.\* Société électrique intercommunale de La Côte
- } Vallée de l'Orbe Énergies Holding SA

\* Membres d'ENERDIS,  
coopérative d'achat d'énergie

**Clients-distributeurs sans production propre**

- 8.\* Services des énergies d'Yverdon-les-Bains
- 9.\* Service d'électricité de Bussigny-près-Lausanne
- 10.\* Société électrique de la Vallée de Joux
- 11.\* Services industriels de Nyon

# PRODUCTION ET CONSOMMATION

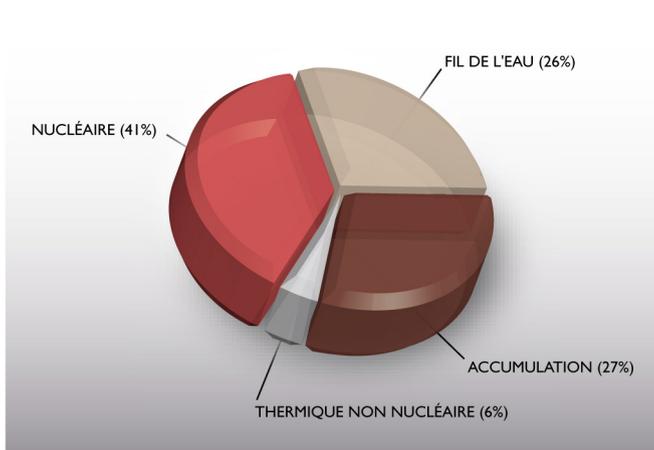
2007

Consommation des réseaux de Romande Énergie (GWh)	
Clients en basse tension	1 452
Clients alimentés en haute et moyenne tension ( industrie, autres entreprises électriques, traction, etc.)	559
ENERDIS ( clients - distributeurs )	565
Pertes	94
<b>TOTAL</b>	<b>2 670</b>
Ventes hors réseau	235

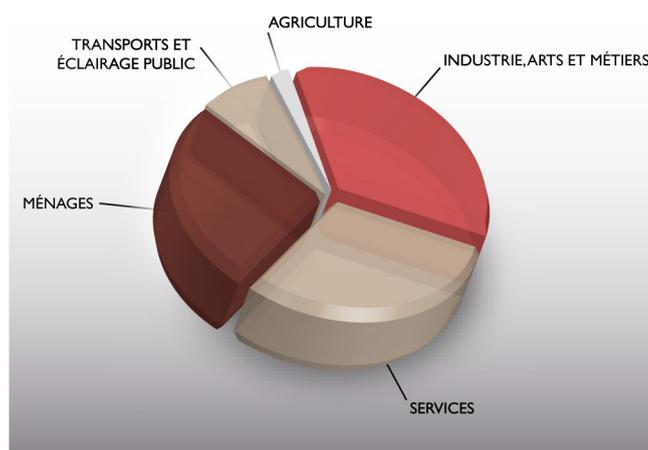
2007

Électricité consommée en Suisse en %	
Industrie, arts et métiers	33
Ménages	30
Services	27
Transports et éclairage public	8
Agriculture	2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## ÉLECTRICITÉ PRODUITE EN SUISSE (MOYENNE)



## ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE EN SUISSE



---

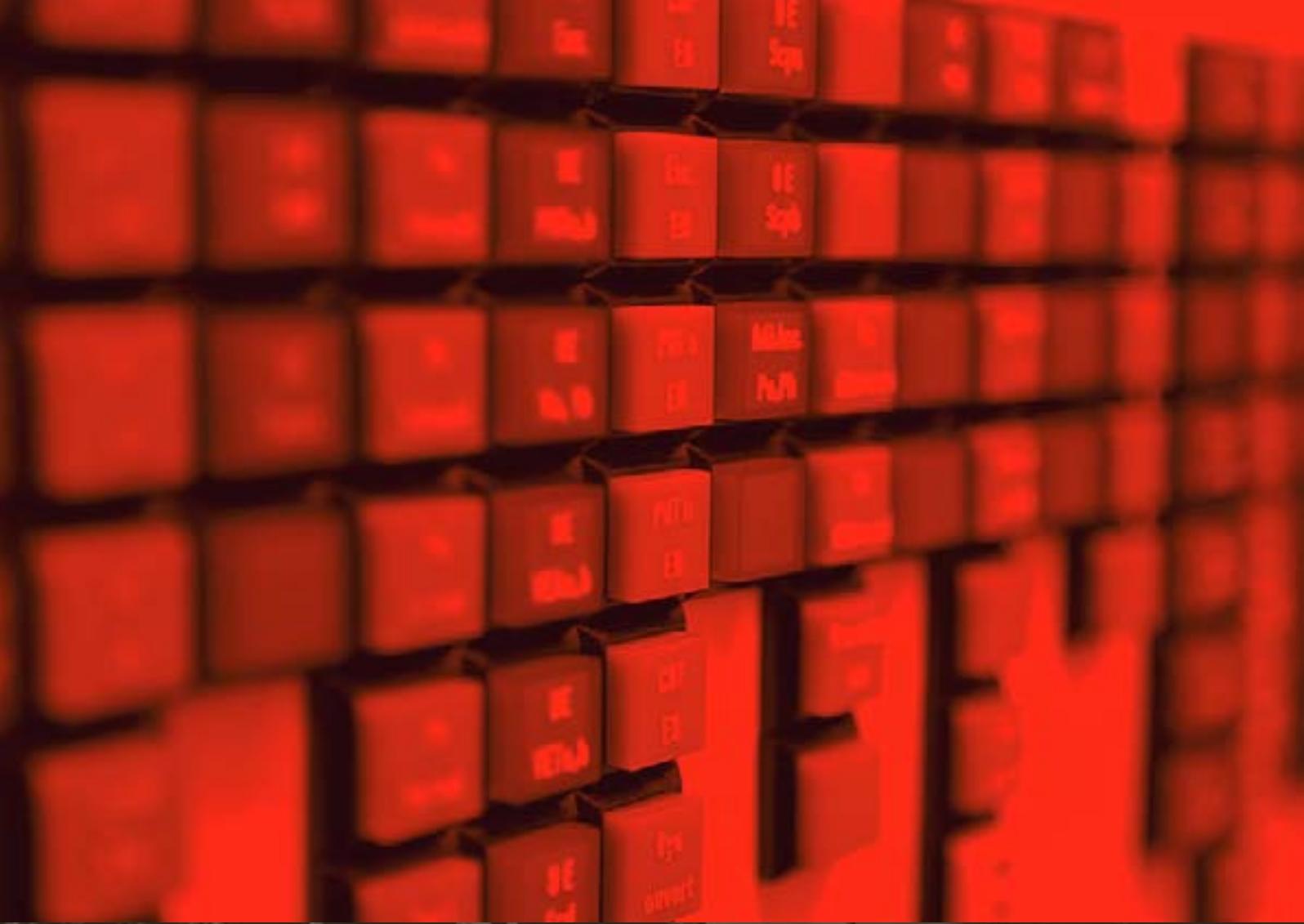
# **GOVERNEMENT D'ENTREPRISE**

---

## **SOMMAIRE**

## **PAGE**

<b>1. Structure du Groupe et actionariat</b>	<b>36</b>
<b>2. Structure du capital</b>	<b>37</b>
<b>3. Conseil d'administration</b>	<b>39</b>
<b>4. Direction générale</b>	<b>49</b>
<b>5. Rémunérations, participations et prêts</b>	<b>52</b>
<b>6. Droits de participation des actionnaires</b>	<b>54</b>
<b>7. Prises de contrôle et mesures de défense</b>	<b>54</b>
<b>8. Organe de révision</b>	<b>55</b>
<b>9. Politique d'information</b>	<b>56</b>



# GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Adresse Internet : [www.romande-energie.ch/URL](http://www.romande-energie.ch/URL) 194.124.254.13 (La numérotation de ce chapitre se réfère à la "directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance" SWX 17 avril 2002/29 mars 2006).

## I. STRUCTURE DU GROUPE

I.1 Romande Énergie Holding SA, dont le siège est à CH-1110 Morges, est cotée à la Bourse SWX de Zurich (No valeur 2.560.733, code ISIN CH 0025607331). Compte tenu des actions propres détenues, sa capitalisation boursière est de CHF 2.295 milliards au 31.12.2007.

Romande Énergie Holding SA est la société faitière du Groupe Romande Énergie. Elle n'a pas d'activité opérationnelle.

Romande Énergie SA, filiale de Romande Énergie Holding SA, est la plus importante société opérationnelle du Groupe.

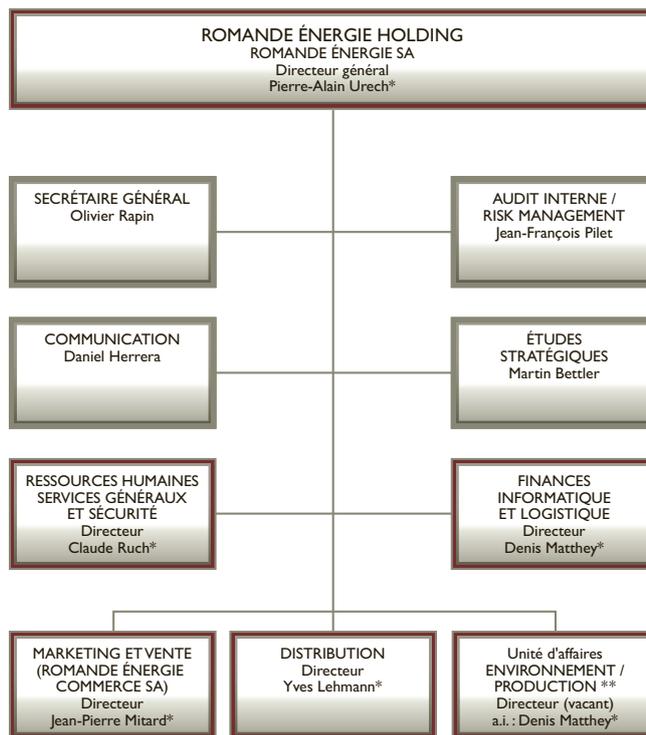
L'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la distribution et la vente d'énergie électrique.

Depuis la fin décembre 2007, le Groupe comprend deux nouvelles filiales :

– **Romande Énergie Commerce SA, à Morges**, pour la commercialisation d'électricité. Romande Énergie Holding SA détient directement ou indirectement 67,49% de la nouvelle société, qui comprend dix autres entreprises électriques actionnaires.

– **Enerbois SA, à Rueyres**, pour la valorisation électrique et thermique de sous-produits du bois, Romande Énergie Holding SA détient 50,01% du capital-actions.

### I.1.1 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DU GROUPE AU 01.01.2008



\* Membres de la direction générale  
\*\* Nouvelle Unité d'affaires à partir du 25.01.2008.

1.1.2 Romande Énergie Holding SA est la seule société du Groupe cotée en Bourse (SWX).

1.1.3 Sociétés faisant partie du périmètre de consolidation au 31.12.2007 : voir la note 33 de l'annexe aux comptes consolidés, page 97.

## 1.2 ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Etat de Vaud *	440 047 actions *	38.60%	* Liés par une convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques.
Communes vaudoises *	159 757 actions *	14.01%	
Banque Cantonale Vaudoise *, Lausanne	46 177 actions (dont 9 900 actions *)	4.05%	
Aare-Tessin AG für Elektrizität, Olten	114 009 actions	10.00%	
Groupe e SA, Fribourg	66 080 actions	5.80%	
BKW FMB Énergie AG, Berne	57 019 actions	5.00%	dès le 18.02.2008
Groupe Romande Énergie, Morges	39 174 actions	3.44%	
Solde négociable en bourse	217 737 actions	19.10%	
<b>Total</b>	<b>1 140 000 actions</b>	<b>100.00%</b>	

### 1.3 PARTICIPATIONS CROISÉES

Romande Énergie Holding SA n'a pas de participations croisées. Il n'y a pas non plus de représentations réciproques dans les conseils d'administration de sociétés cotées.

Aare-Tessin AG für Elektrizität, à Olten, détient 10% du capital de Romande Énergie Holding, Groupe e SA, à Fribourg, 5.8% Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, 4,05% et BKW FMB Énergie AG, à Berne, 5,00% dès le 18.02.2008. Romande Énergie Holding ne détient pas d'actions de ces sociétés.

autorisé de CHF 10.125 millions. Il n'y a pas de capital conditionnel.

Toutes les actions ont les mêmes droits patrimoniaux et sociaux. Il n'y a pas de restrictions de transfert.

### 2.2 CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL

Un **capital autorisé** a été renouvelé par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2006 : CHF 10.125 millions (405 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.-). Validité : jusqu'au 19 mai 2008.

Le Conseil d'administration peut exclure le droit de souscription préférentiel des actionnaires et l'attribuer à des tiers lorsque les nouvelles actions sont utilisées pour l'acquisition d'entreprises, de parties d'entreprises ou de participations ou de nouveaux projets d'investissements dans le domaine électrique ou dans des secteurs connexes ou pour financer de telles transactions, ou enfin pour la participation des collaborateurs."

Il n'y a pas de **capital conditionnel**.

## 2. STRUCTURE DU CAPITAL

### 2.1 CAPITAL

Le **capital-actions** est de CHF 28.5 millions divisé en 1 140 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.-. Il existe un capital

### Conditions et modalités de souscription du capital autorisé Article 6 des statuts

"...Le Conseil d'administration décide du prix et du mode de libération (libération en espèces, par compensation, par apport en nature ou par reprise de biens).

## 2.3 MODIFICATIONS DU CAPITAL

Variations des fonds propres.

CHF '000	Capital- actions	Réserve générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<b>28 500</b>	<b>320</b>	<b>15 268</b>	<b>32 681</b>	<b>76 769</b>
Bénéfice net				100 789	100 789
Dividende payé				-13 680	-13 680
Attributions aux réserves et dividende					
retenu sur actions propres		500		-383	117
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	<b>28 500</b>	<b>820</b>	<b>15 268</b>	<b>119 407</b>	<b>163 995</b>
Bénéfice net				78 803	78 803
Dividende payé				-16 512	-16 512
Attribution aux réserves et dividende					
retenu sur actions propres		5 039		-5 481	-442
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>28 500</b>	<b>5 859</b>	<b>15 268</b>	<b>176 217</b>	<b>225 844</b>
Bénéfice net				87 279	87 279
Dividende payé				-20 343	-20 343
<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b>28 500</b>	<b>5 859</b>	<b>15 268</b>	<b>243 153</b>	<b>292 780</b>

### 2.4-2.5 ACTIONS - BONS DE PARTICIPATION ET DE JOUISSANCE - DIVIDENDES

Le capital social est formé de 1 140 000 actions de valeur nominale de CHF 25.-. Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Il n'y a **ni bons de participation, ni bons de jouissance**.

Dividendes – répartition du bénéfice net

La répartition du bénéfice net par l'assemblée générale est libre sous réserve de l'art. 25 des statuts, qui reprend partiellement l'art. 671 du Code des obligations.

"...Cinq pour cent du bénéfice de l'exercice sont affectés à la réserve générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne vingt pour cent du capital-actions.

Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu'elle atteint la limite légale :

- I. après paiement des frais d'émission, le produit de l'émission des actions qui dépasse la valeur nominale tant qu'il n'est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance ;
- II. le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place."

S'agissant d'une société holding, les al. 2, ch. 3 et al. 3 de l'art. 671 ne sont pas applicables.

#### 2.6.1 RESTRICTIONS DE TRANSFERT ET INSCRIPTION DES "NOMINÉES"

- Il n'y a pas de restriction de transfert des actions nominatives.
- Les personnes physiques/morales sont enregistrées avec droit de vote sans limite.
- Les inscriptions à titre fiduciaire sont enregistrées sans droit de vote.
- Les autorisations générales d'inscriptions sont acceptées.
- La société n'imprime pas de demandes d'inscriptions.
- La société imprime des certificats physiques.
- Nominée SIS (NS) (sans inscription au Registre des actionnaires).
- AREG-data compatible (transmission électronique).

#### 2.6.2-2.6.4 DÉROGATIONS DURANT L'EXERCICE. ADMISSIBILITÉ DES INSCRIPTIONS. PROCÉDURES ET CONDITIONS AUXQUELLES LES PRIVILÈGES STATUTAIRES ET LES RESTRICTIONS DE TRANSFERT PEUVENT ÊTRE ABOLIS

Il n'y a pas de dispositions statutaires spécifiques sur ces points.

#### 2.7 EMPRUNTS CONVERTIBLES ET OPTIONS

Romande Énergie Holding SA n'a pas émis d'emprunts convertibles ni d'options.

### 3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se réunit en séances d'une demi-journée, en principe au moins cinq fois par année, et chacun de ses comités plusieurs fois par an, en fonction des objets et des préavis à donner au Conseil.

En 2007, le Conseil s'est réuni neuf fois pour des séances d'une durée approximative de trois heures. Le suivi des affaires, la réflexion stratégique, l'étude des possibilités de collaboration avec d'autres entreprises et les perspectives financières à moyen terme ont été au centre du travail du Conseil d'administration.

#### 3.1-3.2-3.3 COMPOSITION, ACTIVITÉS, INTERDÉPENDANCES (voir plus loin).

#### 3.4.1 ÉLECTION ET DURÉE DE MANDAT

Le Conseil d'administration est composé de onze membres, dont six sont désignés par le Conseil d'Etat vaudois. Sur ses six délégués, le Conseil d'Etat nomme deux représentants issus des milieux des communes actionnaires.

Les cinq autres membres du Conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale des actionnaires pour des mandats de 3 ans. Ils sont rééligibles. Il n'est pas prévu d'échelonnement des mandats ou d'élections par séries. Le mandat d'administrateur prend fin au plus tard à l'assemblée générale ordinaire de l'année au cours de laquelle l'administrateur atteint l'âge de 70 ans.



**Le Conseil d'administration avec, de gauche à droite et de haut en bas :**

Guy Mustaki (président),  
 Wolfgang Martz (vice-président),  
 Laurent Ballif,  
 Hubert Barde,  
 Christian Budry,  
 Laurent Francfort,  
 Bernard Grobéty,  
 Antoine Lattion,  
 Jean-Jacques Miauton,  
 Jean-Yves Pidoux,  
 Daniel Schmutz,  
 Olivier Rapin (secrétaire hors conseil)

### 3.1-3.2-3.4.2 COMPOSITION - QUALIFICATIONS ET FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du Conseil d'administration (CA) sont de nationalité suisse. Ils n'exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du Groupe Romande Énergie et n'en ont exercé aucune au cours des trois dernières années.

Nom	Année de naissance	Depuis	Terme du mandat	Tâches au CA	Tâches dans les comités
• Guy Mustaki	1960	2005	(2010)	Président	Président Stratégie et Corporate Development
Wolfgang Martz	1954	2003	2009	Vice-président	Président Nominations et Ressources humaines
• Laurent Ballif	1951	2007	(2010)	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
• Hubert Barde	1938	1988	2008	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development
Christian Budry	1957	2003	2009	Administrateur	Président Finances et Audit
Laurent Francfort	1949	2003	2009	Administrateur	Membre Finances et Audit
Bernard Grobéty	1950	2002	2009	Administrateur	Membre Finances et Audit
• Antoine Lattion	1946	1997	(2010)	Administrateur	Membre Finances et Audit
Jean-Jacques Miauton	1951	1997	2008	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
• Jean-Yves Pidoux	1956	2007	(2010)	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
• Daniel Schmutz	1943	1992	(2010)	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development

• Administrateur de droit public désigné par le Conseil d'Etat  
 Le terme du mandat est de la compétence du Conseil d'Etat.

### **Guy Mustaki**

---

Me Mustaki est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne et a obtenu un brevet d'avocat en 1991. Il siège au Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2005 et préside le Groupe depuis le 19 mai 2006. Il préside le comité Stratégie et Corporate Development du Conseil d'administration.

Dans le domaine électrique, Me Mustaki est vice-président d'EOS Holding SA à Lausanne, d'EOS Énergie Ouest Suisse, d'EOS Réseau SA et d'Avenir à Lausanne. Il est administrateur et membre du comité directeur de Grande Dixence SA à Sion. Par ailleurs, Me Mustaki est membre du Conseil d'administration du Lausanne Palace et de divers conseils de fondations.

Pratiquant le barreau depuis 1991, Me Mustaki est aussi professeur à l'Université de Lausanne où il enseigne depuis 1991 à la Faculté de droit et depuis 1995 également à la Faculté des HEC. Il pratique et enseigne le droit commercial, le droit des sociétés, ainsi que le gouvernement d'entreprise. Avant d'entrer au Conseil d'administration du Groupe Romande Énergie, Me Mustaki en était le conseil juridique externe pour les divers aspects des activités du Groupe. Dès son élection au Conseil, Me Mustaki a renoncé à tout mandat de conseil juridique pour le Groupe. Certains mandats sont confiés à des avocats indépendants associés dans la même étude que Me Mustaki.

### **Wolfgang Martz**

---

M. Martz est ingénieur agronome EPFZ. Membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA depuis 2003, il en est devenu le vice-président en 2004. Il préside le comité Nominations et Ressources humaines et est invité à toutes les séances du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Martz préside la Société électrique Vevey-Montreux et il siège au conseil de la toute nouvelle société Romande Énergie Commerce SA. M. Martz est président du Conseil d'administration de Schumacher AG à Schmitten (FR), vice-président des Salines de Bex SA, de SOCIM Société coopérative immobilière Montreux, à Montreux, de l'Union patronale suisse et de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, ainsi que membre des conseils d'administration de Schenk Holding SA à Rolle, de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud et de la société coopérative PharmaciePlus à Bremblens.

Après un premier emploi de 4 années dans l'aide au développement, en Afrique, M. Martz rejoint le Groupe Nestlé, dans le secteur laitier (Nestec) pendant 4 ans, puis continue sa carrière en tant que partenaire dans une société de consultance en gestion durant 4 ans. Il est nommé directeur général du Groupe Minoteries en avril 1990, poste qu'il occupera jusqu'en 2005. Il est actuellement partenaire du bureau Tulum SA à Caslano (TI), conseil en stratégie et développement d'entreprise. M. Martz a présidé le conseil communal de Montreux en 2007.

### **M. Laurent Ballif**

---

M. Ballif est licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Il est entré au Conseil d'administration de Romande Énergie Holding à l'assemblée générale ordinaire 2007. Il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

En matière énergétique, M. Ballif siège depuis 2006, en tant que représentant des communes actionnaires, au Conseil d'administration de la Société électrique Vevey-Montreux. C'est à ce titre qu'il a été désigné par le Conseil d'Etat pour le représenter au sein du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA. M. Ballif siège au Conseil d'administration de diverses sociétés parapubliques en rapport avec l'administration de la Ville de Vevey, dont il est le syndic.

M. Ballif a commencé une carrière de journaliste à l'Est-Vaudois, à Montreux. Il a ensuite été durant près de vingt ans entraîneur de natation à Vevey, puis dirigeant dans cette activité, avec une formation d'entraîneur national et une fonction de président romand de la fédération suisse. Il a couronné cette partie de sa carrière avec un diplôme de la première volée des managers du sport formés à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) à Lausanne.

Actif en politique depuis le milieu des années 80, M. Ballif a été secrétaire cantonal du Parti socialiste vaudois durant sept ans, avant d'occuper le poste de secrétaire général de l'IDHEAP de 1995 à 2000. Déjà député au Grand Conseil depuis 1994, il est élu en 2001 à la Municipalité de Vevey, et se consacre depuis lors exclusivement à ses mandats politiques. En 2006, il a accédé à la syndication de sa ville.

### **Hubert Barde**

---

M. Barde est ingénieur agronome EPFZ et titulaire d'une licence HEC de l'Université de Lausanne. Membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA depuis 1988, il fait partie du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Barde siège aux conseils d'administration d'EOS Holding SA à Lausanne, d'EOS Énergie Ouest Suisse à Lausanne, d'Avenir à Lausanne, d'Hydro Exploitation SA à Sion et de Centrales Nucléaires en Participation SA, à Berne. M. Barde siège notamment aux conseils d'administration de Schenk Holding SA à Rolle, de la Vaudoise Assurances Holding SA à Lausanne, et de Tunnel du Grand-St-Bernard SA à Bourg-St-Pierre.

Son activité professionnelle l'a conduit, après des passages dans la recherche et l'application commerciale de projets agronomiques entre 1963 et 1978, à assumer de 1978 à 1996 des responsabilités industrielles en qualité de

directeur général de Orlait, Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise, et, parallèlement, de membre de la Direction générale du groupe Toni-Lait. Il a été président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie de 1997 à 2006 et vice-président de l'Union patronale suisse de 2000 à 2006.

### **Christian Budry**

---

M. Budry est licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg, et il est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable. Membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA depuis 2003, il préside le comité Finances et Audit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

M. Budry est membre de différents conseils d'administration de sociétés de Bobst Group et, depuis 2005, il siège au Conseil d'administration de PubliGroupe SA à Lausanne, dont il préside le comité d'audit.

Après avoir débuté son parcours professionnel chez Ernst & Young SA, PubliGroupe en tant qu'auditeur, puis responsable de l'audit pour la Romandie et ensuite responsable pour la Suisse du marché "Manufacturing, Technology & Energy" (1983-2001), il est depuis 2001 directeur des finances et membre du comité de direction de Bobst Group, à Prilly.

### **Laurent Francfort**

---

M. Francfort est ingénieur mécanicien ETS. Membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA depuis 2003, il fait partie du comité Finances et Audit.

Dans le domaine électrique, M. Francfort est administrateur de Vallée de l'Orbe Énergies Holding SA depuis 2007, de la Société électrique du Châtelard à Vallorbe depuis 2002 et de la Société des Usines de l'Orbe, depuis fin 2006.

M. Francfort est administrateur de différentes sociétés suisses, dont les Usines Métallurgiques de Vallorbe SA (depuis 2003).

A la fin de ses études, M. Francfort a créé l'entreprise CFG SA, entreprise de commerce, études, développement et fabrication de produits horlogers et de produits électromécaniques à Morges, entreprise dans laquelle il a cessé son activité en 2005.

M. Francfort est syndic de Vallorbe.

### **Bernard Grobéty**

M. Grobéty est expert diplômé en finance et controlling. Il est administrateur de Romande Énergie Holding SA depuis 2002 et il siège au comité Finances et Audit.

M. Grobéty occupe le poste de directeur général adjoint, secteur finances du Groupe Vaudoise Assurances. En plus de sa fonction de juge au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, il siège aux conseils d'administration du Fonds de compensation de l'Assurance vieillesse et survivants, de la Clinique de La Source à Lausanne et de la Coopérative romande de cautionnement-PME à Pully. Il est aussi vice-président de Loginco, coopérative d'habitations, à Lausanne.

C'est dans le Groupe Vaudoise Assurances (dès 1972) que M. Grobéty a accompli la plus grande partie de sa carrière.

Les primes d'assurance payées par le Groupe Romande Énergie à la Vaudoise Assurances, dont M. Grobéty est le directeur général adjoint, s'élèvent à CHF 315 000.- pour 2007.

### **Antoine Lattion**

M. Lattion a suivi une formation commerciale. Membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité Finances et Audit.

Dans le domaine électrique, M. Lattion préside la Société électrique du Bas-Valais, et il siège au conseil de la toute nouvelle société Romande Énergie Commerce SA. M. Lattion préside la société Hydro-Rhône SA depuis 1999.

M. Lattion est gérant de la Banque Cantonale du Valais à Collombey-Muraz depuis 1985 et il assume la fonction de préfet de Monthey depuis 2002. Il préside le comité de direction de l'Hôpital du Chablais. Il est administrateur de plusieurs sociétés parapubliques, institutions et fondations suisses.

M. Lattion a occupé différentes fonctions au sein de la Commune de Collombey-Muraz, à savoir : secrétaire communal de 1968 à 1977, directeur administratif de la Commune de 1977 à 1985, puis président de la Commune de 1985 à 2000. Il a été député au Grand Conseil valaisan de 1977 à 1993.

### **Jean-Jacques Miauton**

M. Miauton a suivi une formation commerciale, avec une spécialisation dans les aciéries en 1974. Membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

Dans le domaine électrique, M. Miauton est vice-président de la Société électrique Vevey-Montreux. Il siège depuis fin 2007 dans le conseil de la toute nouvelle société Romande Énergie Commerce SA.

M. Miauton assume des mandats d'administrateur d'autres sociétés suisses dont CDM Hôtels et Restaurants SA à Lausanne et il est membre du comité consultatif Vaud-Valais de la Banque Nationale Suisse. Directeur du groupe Miauton à Villeneuve depuis 1987, M. Miauton occupe le poste de CEO du groupe CRH Gétaz Holding, groupe dont font partie Miauton SA et Gétaz Romang.

Les achats du Groupe Romande Énergie auprès de Miauton SA et Gétaz Romang, dont M. Miauton est le directeur général, s'élèvent à CHF 292'000.- pour 2007.

#### **Jean-Yves Pidoux**

M. Pidoux est docteur en sociologie et anthropologie de l'Université de Lausanne. Il est membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding depuis l'assemblée générale 2007. Il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

En sa qualité de directeur des Services industriels lausannois, il est membre des conseils d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles la Ville de Lausanne détient une participation financière (EOS Holding SA à Lausanne, Forces motrices Hongrin-Léman SA à Château-d'Oex, Grande Dixence SA à Sion, Gaznat SA à Vevey, notamment). Il représente la Ville dans le Conseil d'administration de Romande Énergie Commerce SA.

Après avoir été assistant et maître-assistant, il a été nommé professeur associé à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL jusqu'à sa prise de fonction comme municipal. Il y dirigeait l'Institut d'anthropologie et de sociologie. Il a également siégé au sein du Conseil de fondation et du Comité directeur de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture. Préoccupé et passionné par les relations Nord-Sud, il a régulièrement enseigné à l'Université de Niamey au Niger.

M. Pidoux a été conseiller communal à Lausanne de 1998 à 2006. Il est député au Grand Conseil depuis 2002. Il a été président des Verts lausannois entre 2000 et 2003. Outre son intérêt pour les questions énergétiques, il est membre de divers groupes de travail des Verts vaudois et suisses : formation, justice, migration et politiques sociales. Il est conseiller municipal de la Ville de Lausanne, directeur des Services industriels depuis 2006.

#### **Daniel Schmutz**

M. Schmutz, ancien conseiller d'Etat vaudois (1981-1998), est titulaire d'une licence HEC et d'une licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Il est membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA depuis 1992. Il fait partie du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Schmutz est administrateur d'EOS Holding SA à Lausanne depuis 2001, d'EOS Énergie Ouest Suisse, d'Avenir à Lausanne et de Grande Dixence SA à Sion depuis 2003. M. Schmutz est membre du conseil des Retraites Populaires dont il est le président depuis 1998. Il préside également (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007) le Conseil d'administration de la société du Tunnel du Grand-St-Bernard SA et celui des Transports Montreux-Vevey-Riviera.

Après avoir été assistant pendant 2 ans de la chaire d'économie politique de l'École des HEC de l'Université de Lausanne et collaborateur du Bureau fédéral de statistiques en 1967-1968, M. Schmutz a été secrétaire général de l'Union fruitière vaudoise (1968-1973), puis de la Fédération vaudoise des caisses-maladie, de 1974 à 1981. Membre du Conseil d'Etat vaudois pendant 17 ans, il a dirigé les départements des Finances, de la Prévoyance sociale et des assurances, et des Travaux publics.

Depuis sa retraite politique, M. Schmutz assume divers autres mandats dans des sociétés parapubliques.

#### **Olivier Rapin, secrétaire hors conseil**

M. Rapin est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Lausanne. Engagé en 1986 par la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) en qualité de chef des services généraux puis secrétaire général, M. Rapin est également secrétaire du Conseil d'administration (hors conseil) de Romande Énergie Holding SA depuis 1996.

Il est membre du Conseil d'administration d'Enerbois SA et de la toute nouvelle société Romande Énergie Commerce SA (filiale du Groupe) depuis la fin décembre 2007. Il assure le secrétariat du conseil de ces sociétés.

Après avoir été juriste à la Direction de la sécurité sociale lausannoise et chef de l'inspection du travail de la Ville de Lausanne durant 8 ans, M. Rapin a exercé la fonction de secrétaire à la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et à la société du Tunnel du Grand-St-Bernard SA de 1982 à 1985.



### 3.5 COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le règlement d'organisation confère à chaque comité du Conseil d'administration un rôle, ainsi que des tâches et des responsabilités. Les comités se réunissent régulièrement, généralement en fonction de l'agenda du Conseil d'administration. Les membres des différents comités reçoivent les documents dans des délais qui leur permettent de préparer les délibérations. Le directeur général assiste en principe aux séances, de même que le ou les expert(s) interne(s) ou externe(s) mandaté(s) sur des points particuliers.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel (v. exceptions sous comité Nominations et Ressources humaines et sous pt 3.6 ci-dessous).

#### **Comité Stratégie et Corporate Development**

Le comité est constitué du président du conseil, de deux membres et du vice-président du conseil, invité. Il se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2007 : 11 fois). Il est présidé par le président du Conseil d'administration.

La durée moyenne des séances est de 2 à 3 heures.

Le comité est notamment chargé **d'étudier** et de **préavis**, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets stratégiques suivants :

- Stratégie du Groupe, notamment dans les domaines de la commercialisation, de la distribution et de la production.
- Situation du marché électrique et environnement économique.
- Rapprochement avec d'autres entreprises.
- Actionnariat.
- Relations avec l'Etat de Vaud et les communes desservies.
- Tout autre objet que le Conseil d'administration décide de lui soumettre.

En 2007, le comité Stratégie et Corporate Development s'est particulièrement attaché à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et à étudier diverses hypothèses de collaboration avec les autres entreprises électriques vaudoises, romandes et suisses.

#### **Comité Finances et Audit**

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2007 : 5 fois).

La durée moyenne des séances est de 3 heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavis, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets suivants :

- Les hypothèses budgétaires, le budget, le plan d'investissements et le plan financier à moyen terme (PMT).
- Le règlement et l'état de la trésorerie ainsi que le plan financier.
- Le choix de l'organe de révision, le programme et l'étendue de son mandat, et ses éventuelles missions particulières. Le comité peut s'entretenir directement avec l'organe de révision. Le comité analyse les "management letters", assure le suivi des mesures prises et fait rapport au Conseil d'administration.
- Le controlling et les instruments internes de contrôle.
- Le management du risque, en particulier la politique de risque en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros.
- Les propositions de bouclage et le projet de rapport de gestion pour la partie financière.
- La validation du programme d'audit interne.
- Tout autre objet que le Conseil d'administration décide de lui soumettre.

Le comité approuve, sur proposition de la Direction, le programme annuel d'audit interne et traite les rapports qui lui sont présentés par l'auditeur. Le comité peut ordonner d'autres audits.

#### **Comité Nominations et Ressources humaines**

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2007 : 5 fois).

La durée moyenne des séances est de 2 heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavis, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets qui concernent :

- La composition du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA et de ses différents comités, la composition du Conseil d'administration des filiales et les délégations dans les autres conseils de sociétés et fondations.
- La nomination des membres de la Direction.
- Les cahiers des charges du directeur général et des membres de la Direction.
- Les principes généraux de rémunération du personnel.
- Les règles générales relatives aux éventuelles augmentations annuelles des salaires.

D'autre part, le comité est compétent pour décider, dans les normes usuelles, de la rémunération des membres de la Direction, sur proposition du directeur général. Le droit de contrôle du Conseil d'administration est réservé.

Autre Comité : voir pt 3.6, alinéa 2 ci-dessous.

### 3.6 ATTRIBUTIONS RESPECTIVES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

**Le Conseil d'administration** exerce les attributions intransmissibles et inaliénables décrites à l'art. 716a du Code des obligations. Il définit la politique et la stratégie de la société ; approuve les budgets d'exploitation et d'investissements annuels ; fixe la politique financière ; arrête la politique de risque notamment en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros ; décide de la création ou de la vente de filiales ainsi que de l'achat ou de la vente de participations significatives.

Il convient ici de signaler une compétence particulière de décision d'un groupe informel du conseil. Pour que le Groupe soit en mesure de saisir

rapidement une opportunité qui se présenterait, les compétences suivantes ont été attribuées pour des acquisitions et prises de participations stratégiques :

- Jusqu'à CHF 10 millions : un **comité formé du président du Conseil d'administration** (qui est en même temps président du comité Stratégie et Corporate Development), du **vice-président du Conseil d'administration** (président du comité Nominations et Ressources humaines) et du président du comité Finances et Audit. Ces opérations ne peuvent dépasser CHF 30 millions dans une année civile et ne sont autorisées que si la situation financière le permet.
- Au-delà de CHF 10 millions (ou du plafond annuel de CHF 30 millions), la décision revient au Conseil d'administration selon la voie ordinaire.

**Le directeur général** est responsable de l'organisation et de l'exécution des attributions de la Direction, notamment : proposer la stratégie, mettre en vigueur les principes de politique et de stratégie d'entreprise, de plans et de réalisations ; définir les missions, gérer et diriger la société ; assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires de la société ainsi que son bon renom ; préparer les budgets de fonctionnement, d'investissements et de trésorerie ; engager le personnel et fixer les rémunérations individuelles ; représenter le Groupe auprès des tiers ; organiser l'information à donner à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Le directeur général préside le comité de direction qui regroupe, outre les directeurs, le secrétaire général (secrétaire du Conseil d'administration) et le responsable de la communication.

Le président du Conseil d'administration et le directeur général sont en contact permanent pour coordonner leurs actions respectives et faire le point sur les affaires en cours.

### 3.7 INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration est informé sur la marche des affaires lors de chaque séance. Un accent particulier est mis sur les bouclements consolidés du Groupe et sur les comptes individuels de ses filiales. Deux fois par an, les bouclements sont complétés par une estimation détaillée des résultats annuels escomptés. Deux fois par an, un reporting des participations, qui expose l'évolution des entreprises et sociétés dans lesquelles le Groupe a des intérêts financiers, est établi par la Direction générale à l'intention du Conseil d'administration.

La direction du Groupe présente ses plans d'actions au Conseil d'administration. Ces documents fournissent au Conseil d'administration la base sur laquelle il exerce son contrôle, base complétée par une information régulière sur les principaux projets conduits par la Direction du Groupe, et sur l'évolution du Groupe : chiffre d'affaires, marges par segment de clientèle, trésorerie, investissements corporels, garanties et cautionnements, risques, effectifs du personnel.

Romande Énergie Holding SA dispose d'une structure **d'audit interne**, en complément à celle de la gestion des risques. L'auditeur interne rapporte en toute indépendance au comité Finances et Audit du Conseil d'administration.

Une charte d'audit interne est strictement appliquée. Elle s'appuie sur les normes internationales telles que décrites par le "Institute of Internal Auditors" et en reprend les formulations principales : "l'audit aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité".

Cinq audits concernant l'année 2007 ont été réalisés. Pour le détail, nous renvoyons le lecteur à la page 27 du présent rapport de gestion.

Le Conseil d'administration reçoit régulièrement, et en tout cas pour chaque séance, les documents qui relatent l'évolution des activités du Groupe.

Les **procès-verbaux des séances de direction** sont remis au président et au vice-président du Conseil d'administration.

Une **revue de presse** quotidienne est envoyée à tous les membres du Conseil d'administration.

En ce qui concerne le **management des risques**, nous renvoyons le lecteur aux pages 26 et 27 du présent rapport, où le processus détaillé est décrit.

#### 4. DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale, dont les membres sont nommés par le Conseil d'administration, est formée des personnes suivantes :

Nom	Directeur Unité d'Affaires	Année de naissance	Collaborateur depuis
Pierre-Alain Urech	Directeur général	1955	2004
Yves Lehmann	Directeur Distribution	1962	2004
Denis Matthey	Directeur Finances, Informatique et Logistique	1958	2004
Jean-Pierre Mitard	Directeur Marketing et Vente	1966	2000
Claude Ruch	Directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité	1947	2004

##### 4.1-4.2 QUALIFICATIONS ET FONCTIONS DES MEMBRES DE LA DIRECTION

Aucun directeur n'exerce des fonctions de consultant pour des groupes d'intérêt importants, en Suisse et/ou à l'étranger. Tous les membres de la Direction sont de nationalité suisse. Aucun d'eux n'a exercé d'activité antérieure pour le Groupe ou l'une de ses sociétés.

##### **Pierre-Alain Urech, directeur général**

M. Urech est ingénieur civil diplômé de l'EPFZ et a obtenu un diplôme post-grade à l'EPFL. Il dirige le Groupe Romande Énergie depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

M. Urech préside le Conseil d'administration des Forces Motrices Hongrin-Léman, celui de la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard ainsi que le Conseil d'administration de la toute nouvelle société Romande Énergie Commerce SA, créée par le Groupe avec 8 autres entreprises électriques en décembre 2007. Il est vice-président du Conseil d'administration de Cisel Informatique SA à Matran et de la société Forces Motrices de l'Avançon à Bex. Il est membre des conseils d'administration de la Société électrique Vevey-Montreux (administrateur-délégué), de la Centrale Thermique de Vouvry SA, à Vouvry et d'Hydro Exploita-

tion SA à Sion. Il est également membre du comité de l'AES (Association des entreprises électriques suisses). Sur un plan privé, il est membre, depuis le 4 janvier 2008, du Conseil d'administration de la société des remontées mécaniques Télé Villars-Gryon SA.

Jusqu'à son arrivée dans le Groupe Romande Énergie, M. Urech a fait toute sa carrière aux CFF. Après avoir exercé des fonctions de direction et de management à divers niveaux des CFF, il a été chef du projet Rail 2000, directeur du 1er arrondissement à Lausanne puis nommé directeur général à Berne en 1995. Il est devenu le vice-président de la Direction d'entreprise CFF SA en 1999. Il a dirigé durant 9 ans l'importante division de l'infrastructure, à laquelle étaient notamment rattachées l'énergie et les usines électriques. Il était président ou membre de nombreux conseils d'administration de sociétés liées aux CFF, à l'énergie électrique en Suisse et aux chemins de fer en Europe.

#### **Yves Lehmann, directeur Distribution**

M. Lehmann est ingénieur physicien EPFL, titulaire d'un master en gestion d'entreprise et management des technologies. Il est directeur de l'unité d'affaires Distribution du Groupe depuis le 1er septembre 2004.

Administrateur de la Société électrique Vevey-Montreux, M. Lehmann est par ailleurs administrateur-délégué de la Société électrique du Bas-Valais. Il siège également au Conseil d'administration de la société Forces Motrices de l'Avançon à Bex, et préside Effitec SA (contrôle des installations électriques) à Morges.

M. Lehmann a travaillé durant 6 ans dans deux entreprises de fabrication d'appareils de mesure. Il a été consultant indépendant, fondateur d'une école informatique, et il a dirigé pendant 5 ans une association régionale de développement économique, avant de reprendre la Direction, pendant 4 ans (2000 à 2004) de la Société des forces électriques de La Goule à St-Imier.

#### **Denis Matthey, directeur Finances, Informatique et Logistique**

M. Matthey est au bénéfice d'une licence HEC et d'un diplôme fédéral d'expert comptable. Il occupe la fonction de directeur financier du Groupe Romande Énergie depuis le 1er janvier 2004.

M. Matthey est administrateur de la Société électrique Vevey-Montreux, de la Société électrique du Bas-Valais, des sociétés Romande Énergie Renouvelable SA (président), Forces motrices du Grand-St-Bernard, neo technologies SA à Lausanne, CISEL Informatique SA à Matran, Spontis SA à Fribourg (président) et Romande Énergie Commerce SA, à Morges, toutes sociétés liées au Groupe Romande Énergie.

M. Matthey a commencé sa carrière au sein des cabinets d'audit internationaux PWC Zurich et KPMG Genève (1981-1987). Il a ensuite assumé la fonction de directeur financier et administratif, puis celle d'administrateur de la société STS, appartenant au groupe Shipley basé à Boston (1987 à 1990), actif dans la conception et la construction d'installations de galvanoplastie destinées aux grands constructeurs informatiques. De 1990 à 2002, il a assuré cette même fonction, puis celle de directeur général du groupe international Matthey, leader européen de la fabrication de tubes en acier inoxydable pour l'industrie automobile vendu en 2002 au groupe Arcelor, lequel a fusionné en 2006 avec le Groupe Mittal pour former le No 1 mondial de la sidérurgie. M. Matthey a été directeur financier d'une des unités d'affaires d'Arcelor, de 2002 à 2003.

#### **Jean-Pierre Mitard, directeur Marketing et Vente, directeur de Romande Énergie Commerce SA, à Morges, depuis sa création**

M. Mitard est diplômé de l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales (EDHEC) de Lille, en France, et de "l'Executive Programme" de l'Université de Stanford aux Etats-Unis. Il est directeur Marketing et Vente du Groupe Romande Énergie depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2000.

Il est membre du Conseil d'administration de neo technologies SA depuis sa création en janvier 2004, en qualité de président, puis de vice-président, et siège au conseil de la Société électrique du Bas-Valais, de Romande Énergie Renouvelable SA, d'Enerbois SA (président) et de la société des Forces Motrices Hongrin-Léman SA.

M. Mitard a commencé sa carrière dans la vente de solutions informatiques en Suisse romande, puis a assuré, durant plusieurs années, la Direction Vente et Marketing Suisse, à Zurich, d'un constructeur informatique américain. Il a ensuite dirigé, depuis Bruxelles, pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique, le product management des solutions de télécommunications d'entreprises de Lucent Technologies.

**Claude Ruch, directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité**

M. Ruch est titulaire d'un CFC d'employé de commerce et a poursuivi sa formation dans le domaine des finances (IMD), du contrôle de gestion et des ressources humaines en Suisse et à l'étranger. Il occupe la fonction de directeur des Ressources humaines, Services généraux et Sécurité, du Groupe Romande Énergie depuis le 10 mai 2004.

Il est membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Commerce SA à Morges, d'Effitec SA à Morges et de la Société électrique des forces de l'Aubonne, à Aubonne.

M. Ruch a débuté son parcours professionnel dans le Groupe Swissair, où il a occupé différentes fonctions au sein du département des finances, tout d'abord à Zurich, ensuite, pendant 18 ans, en Europe et en Asie en tant que responsable des finances pour un pays, et finalement pour la région Extrême-Orient, à Hong-Kong. De retour en Suisse, il a repris un poste de contrôleur de gestion à Genève, puis a bifurqué dans le domaine des Ressources humaines de la compagnie à Genève et à Zurich, où il a été vice-président des Ressources humaines

pour la division logistique du Groupe. En 1999, il a quitté SAirGroup et il a successivement occupé le poste de directeur des Ressources humaines pour DHL Suisse et McDonald's Suisse.

**La direction du Groupe avec, de gauche à droite :**



Pierre-Alain Urech Directeur Général   Yves Lehmann   Denis Matthey   Jean-Pierre Mitard



Claude Ruch   Daniel Herrera   Olivier Rapin

#### 4.3 CONTRATS DE MANAGEMENT

Romande Énergie SA n'a pas attribué de mandats de management.

### 5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1-5.2 En vertu de l'art. 22 des statuts, le conseil décide lui-même de sa rémunération dans les limites usuelles. Les membres du Conseil d'administration reçoivent une indemnité annuelle fixe (indépendante du résultat du Groupe) et des jetons de présence pour leur participation aux séances. Les membres ne reçoivent pas d'indemnités forfaitaires pour frais de représentation mais sont remboursés le cas échéant pour leurs frais effectifs.

La fixation de la rémunération ne fait l'objet d'aucune périodicité. Elle est proposée par le comité Nomination et Ressources humaines, qui contrôle les rémunérations usuelles pratiquées dans le monde. Elle n'est pas différenciée entre les administrateurs.

INDEMNITÉS ANNUELLES ET JETONS	EN CHF
Président	70 000.-
Vice-président	37 500.-
Administrateur	30 000.-
Président d'un comité spécialisé en plus de l'indemnité de base	6 000.-

- Stratégie et Corporate Development
- Finances et Audit
- Nominations et Ressources humaines

Jetons de présence 600.-/séance d'un demi-jour ; 900.- pour un jour complet.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, les membres du Conseil d'administration reçoivent une indemnité de CHF 0.70/km pour les kilomètres effectués entre leur lieu de travail ou domicile et le lieu des séances.

Des jetons de présence peuvent être versés au président, au vice-président et à tout autre administrateur pour des séances externes ou de préparation particulières.

Il n'existe aucune allocation de tantièmes, aucune attribution d'actions non plus que d'autres formes de participation au bénéfice. Le total des rémunérations versées en 2007 par Romande Énergie Holding SA et ses filiales (voir note 33, page 97) aux douze membres du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA qui ont exercé en 2007 est de CHF 574 500.-.

Le total des rémunérations versées en 2007 par Romande Énergie Holding SA et ses sociétés filles à un membre du Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA, qui a démissionné avec effet au 25 mai 2007, est de CHF 16 700.- Cette rémunération était relative à la période effectuée par cette administratrice au conseil en 2007.

5.3-5.8 En 2007, les honoraires ont été les suivants :

RÉMUNÉRATION GLOBALE	CHF
(y compris rémunération versée par des autres sociétés du Groupe (≥50%), le cas échéant)	
Guy Mustaki, président	122 800
Wolfgang Martz, vice-président	74 900
Laurent Ballif (entré le 25 mai 2007)*	32 500
Hubert Barde	42 000
Christian Budry	43 800
Laurent Francfort	37 200
Bernard Grobéty	38 400
Antoine Lattion	53 200
Jean-Jacques Miauton	49 300
Jean-Yves Pidoux (entré le 25 mai 2007)*	21 700
Daniel Schmutz	42 000
Eliane Rey (démissionnaire au 25 mai 2007)	16 700
<b>TOTAL</b>	<b>574 500</b>

\* Versé à l'Etat ou à la commune représentée

## DIRECTION GÉNÉRALE

5.1-5.2 La rémunération des membres de la Direction générale est fixée par le comité Nominations et Ressources humaines du Conseil d'administration, dans les normes usuelles. Le droit de contrôle du Conseil d'administration est réservé.

5.3-5.8 La rémunération est basée sur une partie fixe et une partie variable, qui est fonction des résultats de l'entreprise (EBITDA) et des performances individuelles, et qui peut théoriquement s'élever entre 35% et 65% de la partie fixe. Le total des rémunérations octroyées pour l'année 2007 aux membres de la Direction générale se monte à :

Rémunération de la Direction (5 personnes) octroyée pour l'exercice

CHF '000	2007	2006
Rémunération	1 885*	1 899*
Frais de représentation	78	78
Charges sociales de la Direction	416	416
Rémunération y.c. charges	2 379	2 393
* Dont partie variable	750	755

Rémunération la plus élevée : Monsieur Pierre-Alain Urech, directeur général : CHF 640 012.- + frais représentation CHF 18 000.- + charges sociales CHF 140 175.- (en 2006 : CHF 647 512.- + frais représentation CHF 18 000.- + charges sociales CHF 141 273.-). Sur ces montants, la partie variable représente en 2007 : CHF 290 000.- et en 2006 : CHF 297 000.-.

Les membres de la Direction générale bénéficient, s'ils le désirent, d'une voiture de fonction et remboursent à l'entreprise leurs déplacements privés.

Les frais de représentation indiqués ci-dessus ont la forme d'une indemnité forfaitaire de CHF 1 250.- /mois (directeur général : CHF 1 500.- /mois). En contrepartie, les directeurs assument leurs débours journaliers à concurrence de CHF 50.-/jour (directeur général : CHF 75.- /jour).

Toutes les rémunérations (indemnités annuelles et jetons de présence) des membres de la direction liées à des mandats d'administrateurs sont versées intégralement à Romande Énergie SA.

## 5.5 AUTRES AVANTAGES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

### Détention d'actions

Actions détenues par des sociétés du Groupe	39 174 actions	3.4%
Autres actionnaires	1 100 826 actions	96.6%

Dont :

• Nombre d'actions détenues par les membres du Conseil d'administration	36 actions	<1%
• Nombre d'actions détenues par les membres de la Direction générale	2 actions	<1%

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions ou d'options aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction pendant l'exercice 2007.

De même que lors des exercices précédents, aucun avantage du type options, honoraires additionnels, prêts, abandon de créance, ou autre avantage pécuniaire ou en nature n'a été accordé à des membres du Conseil d'administration ou de la Direction en 2007, non plus qu'à des personnes qui leur sont proches.

## 6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Toutes les actions donnent droit à une voix. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, une personne désignée par le Conseil d'administration, le représentant indépendant ou un tiers.

### 6.1 LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DEVOTE

Il n'y a pas de limitation des droits de vote.

### 6.2 QUORUMS ET MAJORITÉS STATUTAIRES

Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix représentées, sauf pour les objets qui exigent 2/3 des voix en vertu de l'article

704, al. 1 du Code des obligations. Les élections se font à la majorité absolue des voix représentées au premier tour et à la majorité relative au second tour. Dans les décisions et élections, en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

### 6.3-6.4 CONVOCATIONS, INSCRIPTIONS À L'ORDRE DU JOUR

Les dispositions légales s'appliquent mais un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5% au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, 20 jours au moins avant la date de sa réunion, et par avis individuel pour les actionnaires inscrits au Registre.

Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'un million de francs ou 5% du capital-actions peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Cette requête doit être communiquée par écrit au Conseil d'administration au plus tard 30 jours avant l'assemblée en indiquant les objets des discussions et les propositions.

### 6.5 INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Les détenteurs d'actions doivent se faire inscrire au plus tard 8 jours avant l'assemblée des actionnaires pour pouvoir participer à cette dernière ou déléguer leurs pouvoirs de représentation.

## 7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Les statuts ne comprennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas de clause d'opting-out ou d'opting-up. Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise et 130 communes vaudoises par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 53,48% du capital et des voix.

## 7.2 CLAUSES RELATIVES AUX PRISES DE CONTRÔLE

Les statuts ne contiennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas non plus d'accord ou de programme en faveur des membres du Conseil d'administration ou de la Direction pour ces cas. Le délai de résiliation du contrat de travail du directeur général est de 12 mois pour la fin de chaque période de 2 ans et celui des directeurs de 6 mois pour n'importe quelle échéance de fin de mois.

## 8. ORGANE DE RÉVISION

### 8.1 MANDAT ET FONCTIONS DE L'AUDITEUR

Ernst & Young SA est l'auditeur indépendant mandaté par le Groupe Romande Énergie depuis l'exercice 1997 (auparavant, Société Fiduciaire Lémano, du même groupe). L'auditeur responsable du mandat, M. Pierre Delaloye, est entré dans ses fonctions en octobre 2001.

#### 8.2-8.3 HONORAIRES DES RÉVISEURS EN 2007

	CHF '000
Services liés à l'audit	305
Services fiscaux	46
Autres services	121

Par services liés à l'audit, on entend le travail de base annuel nécessaire à l'examen des comptes sociaux de chaque entité, ainsi que l'examen des comptes consolidés du Groupe Romande Énergie. Ils incluent les prestations des auditeurs en relation avec les plans de retraite, et le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour des méthodes comptables. Ces services englobent aussi l'examen du présent chapitre Gouvernement d'entreprise et l'émission des rapports d'audit.

Par services liés à l'audit, on entend les autres prestations assurées par les auditeurs comprenant notamment l'audit des plans de retraite et le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour de méthodes comptables.

Par services fiscaux, on entend notamment les services liés à l'observation des règles fiscales.

Par autres services, on entend les prestations liées à la mise en place de la gestion des immobilisations.

### 8.4 INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE RELATIFS À L'ORGANE DE RÉVISION

Voir comité Finances et Audit, sous point 3.5 ci-dessus.

L'organe de révision est invité à chaque séance du comité Finances et Audit. En 2007, l'organe de révision a participé effectivement à deux séances du comité. Les remarques de l'auditeur font l'objet de plans d'actions et les conclusions sont toutes soumises à nouveau au comité Finances et Audit pour contrôle. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du Conseil d'administration ou de la Direction.

Les honoraires de l'organe de révision sont également examinés par le comité Finances et Audit.

L'organe de révision présente toutes les garanties de compétences professionnelles requises par une société cotée en Bourse.

## 9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le Groupe Romande Énergie poursuit une politique d'information ouverte et adaptée à sa taille et à son importance. Les mesures de communication prises visent à protéger la crédibilité de l'entreprise auprès du public. Une attention particulière est également accordée à l'information des cadres concernés pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités de dirigeants.

**Le responsable de la communication externe et interne est M. Daniel Herrera. Il est atteignable à l'adresse suivante :**

Romande Énergie SA  
rue de Lausanne 53, 1110 Morges  
tél. 021 802 95 67  
courriel :  
daniel.herrera@romande-energie.ch

**Le responsable des relations avec les investisseurs est M. René Lauckner**

tél. 021 802 95 24  
courriel :  
rene.lauckner@romande-energie.ch

Les actionnaires privés et publics du Groupe sont informés par le rapport annuel, le rapport semestriel ainsi que par des communiqués de presse sur les éléments essentiels de l'activité. Les informations qui peuvent influencer le cours des actions sont publiées sous forme de publicité événementielle selon les directives de la Bourse suisse.

Les informations sont préparées par les services d'état-major responsables de la communication et par l'équipe des relations avec les investisseurs. Les informations relatives au Groupe sont également disponibles sur Internet ([www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)).

**Le lien qui permet aux investisseurs** (push and pull) de s'abonner aux informations du Groupe est :  
[http://www.romande-energie.ch/wwwromande/pages/investisseur/abonnement\\_mailing.asp](http://www.romande-energie.ch/wwwromande/pages/investisseur/abonnement_mailing.asp)

Les **publications statutaires** sont effectuées dans la Feuille officielle suisse du commerce et par avis personnel aux actionnaires inscrits au Registre pour ce qui concerne la convocation de l'assemblée générale.

Un **agenda financier**, incluant les dates de publication des comptes annuels et semestriels et du rapport de gestion ainsi que la date des conférences de presse, est disponible sur le site Internet du Groupe dès le début de l'exercice annuel.

**Romande Energie Holding SA, Morges**

Lausanne, le 14 mars 2008

(brc/3.3)

**Rapport relatif à la Review des informations publiées sur le Corporate Governance**

Vous nous avez confié le mandat d'effectuer une Review (examen succinct) des informations publiées sur le Corporate Governance selon la directive de la SWX Swiss Exchange par Romande Energie Holding SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2007. Ces informations se trouvent dans un chapitre distinct du rapport de gestion, aux pages 36 à 56. Le conseil d'administration est responsable de la publication de ces informations. Notre mandat consiste à émettre un rapport sur la base de notre Review.

Notre Review doit nous permettre de constater que les informations publiées sont complètes et ne contiennent pas d'erreur significative, même s'il ne s'agit pas du même degré de certitude que dans le cadre d'une révision. La Review se limite principalement à interroger les collaborateurs responsables de la présentation de ces informations, à consulter les documents pertinents et à effectuer des opérations de contrôle analytiques en relation avec les informations sur le Corporate Governance. Nous n'avons pas effectué de révision et c'est pour cette raison que nous ne délivrons pas d'opinion de révision.

Concernant les données relatives au chapitre 5 de la directive SWX sur les informations relatives au Corporate Governance (rémunérations, participations et prêts), nous avons également examiné le processus de collecte des informations correspondantes. Nous avons en outre demandé une déclaration d'intégralité écrite aux personnes concernées.

A notre avis, le rapport sur le Corporate Governance répond aux exigences formelles de la directive concernant les informations relatives au Corporate Governance. Durant notre Review, nous n'avons pas constaté de faits qui nous amèneraient à conclure que les informations publiées ne sont pas complètes ou présenteraient des erreurs significatives.

Ernst &amp; Young SA

Pierre Delaloye  
Expert fiduciaire diplômé  
(Réviseur responsable)Serge Clément  
Expert-comptable diplômé



---

# PARTIE FINANCIÈRE

---

<b>SOMMAIRE</b>	<b>PAGE</b>
<b>Comptes consolidés du Groupe Romande Énergie</b>	<b>60</b>
Rapport du réviseur des comptes consolidés	64
Compte de résultat consolidé	65
Bilan consolidé	66
Tableau des flux de trésorerie consolidés	67
Variations des capitaux propres consolidés	68
Annexe aux comptes consolidés	79
<hr/>	
<b>Société mère :</b>	
<b>comptes annuels de Romande Énergie Holding SA</b>	
Rapport de l'organe de révision	101
Compte de résultat	102
Bilan	103
Annexe aux comptes annuels	104
Proposition de répartition du bénéfice au bilan	107
<hr/>	
Liste des abréviations	108

---

# GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Chiffres clés consolidés

CHF '000, sauf indication contraire	2007	2006	2005	2004	Retraité 2003
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>					
Chiffre d'affaires net	488 346	466 068	482 096	480 192	477 837
Marge brute opérationnelle	245 433	268 071	292 482	323 315	322 396
Charges de personnel	86 521	89 685	90 855	101 644	102 051
EBITDA	118 018	140 532	161 945	182 493	181 987
EBIT	73 511	96 579	135 729	138 565	109 524
Bénéfice net de l'exercice	171 618	97 333	124 605	121 194	123 804
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>					
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles	86 843	111 295	157 503	135 460	74 713
Liquidités/dépenses nettes liées aux activités d'investissements	( 41 616)	( 120 972)	4 305	( 96 144)	( 71 007)
Dépenses nettes liées aux activités de financement	( 69 069)	( 17 462)	( 19 110)	( 22 463)	( 75 591)
<b>AUTRES INDICATIONS</b>					
Bénéfice par action (en CHF)	156	87	106	107	115
Dividende ordinaire (pour 2007 : proposé) par action (en CHF)	20.-	18.-	15.-	12.-	8.-
Dividende <b>extraordinaire</b> (pour 2007 : proposé) par action (en CHF)	10.-	-	-	-	-
Dividende total (pour 2007 : proposé) par action (en CHF)	<b>30.-</b>	<b>18.-</b>	<b>15.-</b>	<b>12.-</b>	<b>8.-</b>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	1 802 675	1 404 478	1 147 680	1 022 781	915 072
Capitaux propres en % des actifs	81.0	75.2	69.9	68.9	65.4
Capitaux propres par action (en CHF)	1 638	1 276	1 043	925	823
Cours de l'action Romande Énergie Holding au 31 décembre (en CHF)	2 085	1 668	1 285	1 155	879

Les données financières ci-dessus ont été établies conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

# PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS FINANCIERS EN 2007

**Le Groupe** enregistre un résultat net record de CHF 172 millions, soit plus de 76% d'augmentation par rapport à l'exercice 2006. Ces excellents chiffres sont réalisés grâce au niveau très élevé de la part au résultat net des sociétés associées, qui inclut des éléments exceptionnels. Le résultat opérationnel quant à lui est en recul, en raison des conditions du marché marquées par une très forte hausse des coûts d'approvisionnement, et malgré la croissance du chiffre d'affaires énergie. Représentée en chiffres, cette évolution contrastée se résume de la manière suivante :

- résultat du Groupe hors sociétés associées en baisse de 21% à CHF 63 millions (2006 ; CHF 80 millions) ;
- forte progression du résultat des sociétés associées à CHF 108 millions (2006 ; CHF 17 millions).

Les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société-mère sont en hausse à CHF 1.8 milliard, soit 81% du total du bilan.

La capitalisation boursière passe de CHF 1.8 milliard à CHF 2.3 milliards.

Pour la sixième fois consécutive, le Conseil d'administration propose une augmentation du dividende, à CHF 20.- par action contre CHF 18.- pour l'exercice 2006.

Le Conseil propose également le versement d'un dividende extraordinaire de CHF 10.-, soit au total CHF 30.-.

## Chiffre d'affaires en hausse

La hausse du chiffre d'affaire énergie est principalement due à une augmentation de la consommation. L'énergie vendue par le groupe sur son propre réseau et sur le marché a progressé de 94 GWh. En considérant uniquement le volume de l'énergie distribuée sur le propre réseau du Groupe, on constate une progression de 55 GWh (+2.1%). Les autres produits sont stables à CHF 70 millions.

## Forte hausse des achats d'énergie

Malgré une hausse de la production propre de 11 GWh, soit +2.2% par rapport à 2006, les volumes achetés sont en progression de 3.6%, ou 83 GWh. En plus d'une augmentation des volumes, le prix moyen d'achat a également progressé. Les enchères concernant l'engorgement aux frontières ont augmenté les frais d'achat liés à l'énergie d'un montant de l'ordre de CHF 15 millions.

## Baisse de la marge brute opérationnelle

L'augmentation du prix d'approvisionnement de l'électricité a eu un effet négatif important sur la marge brute opérationnelle. En effet, celle-ci est en recul de CHF 23 millions (-8.4%) à CHF 245 millions.

## Charges de personnel

La réduction des charges de personnel de CHF 3 millions est principalement due à l'externalisation de l'entretien des centrales de production d'énergie. En 2006, les charges de personnel en relation avec cette activité étaient de l'ordre de CHF 4 millions.

## Autres charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en augmentation de CHF 3 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est à mettre en relation avec l'externalisation de l'entretien des centrales de production (cf. réduction des charges de personnel), aujourd'hui réalisé par une entreprise tierce (Hydro Exploitation SA). Logiquement les frais y relatifs figurent, dès 2007, sous cette position. Hormis l'effet décrit ci-dessus, les autres charges d'exploitation ont pu être maintenues au même niveau que durant l'exercice précédent.

## Baisse de l'EBIT

La baisse de l'EBIT (CHF 23 millions) est quasi identique à la baisse de la marge brute opérationnelle. Les efforts continus d'optimisation des processus et de recherche d'efficacité contribuent à la bonne maîtrise des coûts.

### Résultat financier en hausse

La hausse du résultat financier est due à deux facteurs principaux, à savoir :

- la hausse des taux rémunérant les placements à terme ;
- le remboursement de CHF 61 millions d'emprunts au cours de l'exercice sous revue.

### Hausse exceptionnelle du résultat des sociétés associées

Les revenus issus des sociétés associées proviennent pour l'essentiel de la participation EOS Holding SA. En 2007, la contribution d'EOS au résultat du Groupe a été de CHF 96 millions contre CHF 15 millions en 2006. Ce résultat comprend une reprise de correction de valeur de CHF 71 millions (part du Groupe). Hormis cet effet, la quote-part au résultat du groupe EOS se monte à CHF 25 millions soit une progression de CHF 10 millions par rapport à 2006.

### Explosion du bénéfice net de 76%

L'augmentation du bénéfice net à CHF 172 millions est entièrement due aux effets des résultats des sociétés associées. Abstraction faite de ces résultats, le bénéfice net du Groupe est en régression de 21% et passe ainsi de CHF 80 millions en 2006 à CHF 63 millions pour l'exercice 2007.

### Les fonds propres du Groupe en hausse

Les fonds propres du Groupe ont été fortement influencés par la valorisation des instruments financiers dans les comptes de la société associée EOS Holding. En effet, EOS Holding détient des titres Atel holding SA (précédemment : Motor-Columbus) dont la valeur boursière a fortement progressé en 2007, l'impact sur ses fonds est de CHF 844 millions. La quote-part reprise dans les fonds propres du Groupe est de CHF 242 millions.

### Participations dans des sociétés associées

Ce poste a très fortement progressé au cours de l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2007, il représente 46% (CHF 1.02 milliard) du total du bilan contre 37% en 2006. Cette augmentation est due pour l'essentiel à la participation du Groupe dans EOS Holding.

### Augmentation du dividende

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de verser un dividende ordinaire de CHF 20.-, plus un dividende extraordinaire de CHF 10.-, soit un dividende total de CHF 30.-. Il s'agit de la sixième hausse consécutive du dividende ordinaire. En cas d'acceptation par l'Assemblée générale, et compte tenu des actions en circulation, le montant des dividendes versés s'élèvera à CHF 33 millions.

### Capital-actions

Au 31 décembre 2007, le capital-actions émis était constitué de 1 140 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. L'Assemblée générale du 19 mai 2006 a décidé de renouveler le capital autorisé d'au maximum 405'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune, autorisation valable jusqu'au 19 mai 2008. Au 31 décembre 2007, aucune des actions constituant le capital autorisé n'avait été émise.

En 2005, une convention a été signée entre le Canton de Vaud, 51 communes vaudoises et la Banque Cantonale Vaudoise, convention qui prévoit un droit de préemption réciproque en cas de vente des actions détenues par l'une ou l'autre de ces parties. En 2006, 79 communes se sont jointes à cette convention. Au 31 décembre 2007, le groupe ainsi formé détient 53.48% du capital-actions.

### Evolution du cours de l'action Romande Énergie Holding SA du 01.01.2007 au 01.03.2008



### Progression du cours de l'action en 2007

L'action Romande Énergie Holding SA a clôturé à CHF 2'085 au 31.12.2007 contre CHF 1'668 au 31.12.2006, soit une augmentation de 25%. Dans le même temps, le Swiss Market Index (SMI) régressait de 3.43%. En février 2008, l'action a atteint son plus haut cours historique soit CHF 2'600.

### Hausse de la capitalisation boursière et de la valeur d'entreprise

Compte tenu des actions propres détenues et du cours de l'action au 31 décembre 2007, la capitalisation boursière dépasse pour la première fois le seuil de CHF 2 milliards pour atteindre CHF 2.3 milliards contre CHF 1.84 milliard au 31 décembre 2006.

La valeur d'entreprise - qui représente le montant total que les actionnaires et les tiers ont investi dans le Groupe sous déduction des liquidités - se présentait de la manière suivante au 31 décembre 2007 :

CHF'000	2007	2006
Capitalisation boursière	2 295 222	1 836 178
Intérêts minoritaires	45 685	40 182
Dettes financières	80 441	133 899
./. Liquidités	( 205 373)	( 229 215)
<b>Valeur d'entreprise</b>	<b>2 215 975</b>	<b>1 781 044</b>
<b>Valeur d'entreprise/EBITDA</b>	<b>18.78</b>	<b>12.53</b>

### Création de sociétés en 2007

Le Groupe Romande Énergie, SIE SA - Service intercommunal de l'électricité à Renens, Atel (Aar et Tessin SA d'Electricité, à Olten), la Ville de Lausanne, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Belmont s/Lausanne, Paudex, Pully et Romanel s/Lausanne ont créé Romande Énergie Commerce SA. Cette société a pour but principal la commercialisation de l'électricité. Il s'agit d'un accord historique entre des acteurs importants des secteurs public et privé.

### Perspectives 2008

La hausse constante des prix d'approvisionnement en énergie ne permettra pas de maintenir les tarifs actuels. Ceux-ci devront être adaptés en cours d'exercice 2008. La nouvelle société de commercialisation, Romande Énergie Commerce SA a conclu de nouveaux contrats d'approvisionnement avec deux partenaires.

# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Rapport du réviseur des comptes consolidés 2007



■ Ernst & Young SA  
Audit  
Place Chauderon 18  
Case postale  
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11  
Téléfax +41 58 286 51 01  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de  
**Romande Energie Holding SA, Morges**

Lausanne, le 14 mars 2008

## Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de résultat, bilan, tableau des flux de trésorerie, variation des fonds propres et annexe pages 65 à 99) de Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses, ainsi que les International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye  
Expert fiduciaire diplômé  
(responsable du mandat)

Serge Clément  
Expert-comptable diplômé

■ Succursales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall, Zoug, Zurich.  
■ Membre de la Chambre fiduciaire

# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Compte de résultat consolidé 2007

CHF '000, sauf données par action	NOTE	2007	2006
<b>Chiffre d'affaires net</b>	5	<b>488 346</b>	<b>466 068</b>
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	6	( 242 913)	( 197 997)
<b>Marge brute opérationnelle</b>		<b>245 433</b>	<b>268 071</b>
Charges de personnel	7	( 86 521)	( 89 685)
Autres charges d'exploitation	8	( 40 894)	( 37 854)
Amortissements des immobilisations corporelles	9	( 44 507)	( 43 953)
<b>Résultat opérationnel (EBIT<sub>1</sub>)</b>		<b>73 511</b>	<b>96 579</b>
Produits financiers	10	12 331	11 192
Charges financières	10	( 3 620)	( 4 398)
Part au résultat net des sociétés associées	21	108 202	17 445
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>190 424</b>	<b>120 818</b>
Impôts sur le bénéfice	11	( 18 806)	( 23 485)
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>		<b>171 618</b>	<b>97 333</b>
<b>Attribuable à :</b>			
Actionnaires société mère		171 564	96 093
Intérêts minoritaires		54	1 240
		<b>171 618</b>	<b>97 333</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		1 100 826	1 100 826
<b>Bénéfice par action (en CHF)</b>	<b>12</b>	<b>155.85</b>	<b>87.29</b>
Dividende (pour 2007 : proposé) par action (en CHF)	34	<b>30.-</b>	<b>18.-</b>

1) EBIT = Bénéfice avant intérêts et impôts (Earnings before interest and taxes).  
L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Bilan consolidé au 31 décembre 2007

CHF '000	NOTE	31.12.2007	31.12.2006
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants :</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	205 373	229 215
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés	14	58 552	71 062
Créances résultant de livraisons et prestations	15	133 241	113 560
Immeubles destinés à la vente	16	1 275	1 353
Autres actifs courants	17	15 903	13 172
<b>Total des actifs courants</b>		<b>414 344</b>	<b>428 362</b>
<b>Actifs non courants :</b>			
Immobilisations corporelles	19	756 284	739 296
Immeubles de placement	20	3 825	5 033
Participations dans des sociétés associées	21	1 022 114	672 265
Autres immobilisations financières	22	29 323	22 931
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>1 811 546</b>	<b>1 439 525</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>2 225 890</b>	<b>1 867 887</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs courants :</b>			
Engagements résultant de livraisons et prestations		38 671	28 279
Autres engagements à court terme	23	82 357	82 534
Part à court terme des emprunts à long terme	24	262	61 250
Dettes d'impôts courants		17 736	21 548
Provisions à court terme	26	952	995
<b>Total des passifs courants</b>		<b>139 978</b>	<b>194 606</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts à long terme	24	80 179	72 649
Passifs d'impôts différés	27	151 922	150 377
Provisions à long terme	26	5 451	5 595
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>237 552</b>	<b>228 621</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>377 530</b>	<b>423 227</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère</b>			
Capital-actions		28 500	28 500
Versements additionnels en capital		13 111	13 111
Autres réserves		462 102	215 654
Résultats accumulés non distribués		1 314 207	1 162 458
Actions propres		( 15 245)	( 15 245)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère</b>		<b>1 802 675</b>	<b>1 404 478</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>45 685</b>	<b>40 182</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 848 360</b>	<b>1 444 660</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>2 225 890</b>	<b>1 867 887</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Tableau des flux de trésorerie consolidés 2007

CHF '000	NOTE	2007	2006
<b>Bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère</b>		<b>171 564</b>	<b>96 093</b>
Reprise des éléments hors trésorerie :			
- Intérêts minoritaires		54	1 240
- Impôts	11	18 806	23 485
- Amortissements des immobilisations corporelles	9	46 443	45 898
- Part au bénéfice net des sociétés associées	21	( 108 202)	( 17 445)
- Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	8	( 3 443)	( 2 154)
- Résultat financier net	10	( 8 711)	( 6 794)
- Autres éléments		393	( 2 705)
Intérêts encaissés et autres produits financiers		5 572	2 550
Intérêts payés et autres charges financières		( 2 863)	( 395)
Impôts payés		( 22 367)	( 24 555)
<b>Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement</b>		<b>97 246</b>	<b>115 218</b>
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	31	( 10 403)	( 3 923)
<b>Liquidités nettes sur les activités opérationnelles</b>		<b>86 843</b>	<b>111 295</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles		( 67 753)	( 65 806)
Ventes d'immobilisations corporelles		7 931	573
Ventes/acquisitions de titres de placement		18 206	( 54 038)
Variation des autres immobilisations financières		-	( 1 701)
<b>Dépenses nettes liées aux activités d'investissements</b>		<b>( 41 616)</b>	<b>( 120 972)</b>
Remboursement des dettes à court terme		( 61 250)	-
Dividendes encaissés		( 1 007)	395
Variation des emprunts à long terme		7 554	( 409)
Libération de capital par actionnaires minoritaires		6 384	-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		( 935)	( 936)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		( 19 815)	( 16 512)
<b>Dépenses nettes liées aux activités de financement</b>		<b>( 69 069)</b>	<b>( 17 462)</b>
<b>Diminution nette des liquidités</b>		<b>( 23 842)</b>	<b>( 27 139)</b>
Liquidités en début d'exercice		229 215	256 354
<b>Liquidités en fin de période</b>		<b>205 373</b>	<b>229 215</b>

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Variations des capitaux propres consolidés 2007

## Capitaux propres des actionnaires de la société mère

CHF '000	Capital- actions	Versements Additionnels en capital	Autres réserves	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>28 500</b>	<b>13 111</b>	<b>38 437</b>	<b>1 082 877</b>	<b>( 15 245)</b>	<b>1 147 680</b>	<b>39 878</b>	<b>1 187 558</b>
<b>Variation des capitaux propres 2006</b>								
Ajustements de valeurs comptabilisés directement dans les capitaux propres d'EOS Holding SA			179 186			179 186		179 186
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente			( 1 969)			( 1 969)		( 1 969)
Produits et charges comptabilisés directement par les capitaux propres			177 217			177 217		177 217
<b>Bénéfice de l'exercice</b>				<b>96 093</b>		<b>96 093</b>	<b>1 240</b>	<b>97 333</b>
<b>Total des produits et charges de l'exercice</b>			<b>177 217</b>	<b>96 093</b>		<b>273 310</b>	<b>1 240</b>	<b>274 550</b>
Dividende 2005 payé (CHF 15.-/action)				( 16 512)		( 16 512)	( 936)	( 17 448)
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>28 500</b>	<b>13 111</b>	<b>215 654</b>	<b>1 162 458</b>	<b>( 15 245)</b>	<b>1 404 478</b>	<b>40 182</b>	<b>1 444 660</b>
<b>Variation des capitaux propres 2007</b>								
Ajustements de valeurs comptabilisés directement dans les capitaux propres d'EOS Holding SA (voir la note 21)			242 434			242 434		242 434
Augmentation de capital hors-groupe							6 385	6 385
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente			4 014			4 014		4 014
Produits et charges comptabilisés directement par les capitaux propres			246 448			246 448	6 385	252 833
<b>Bénéfice de l'exercice</b>				<b>171 564</b>		<b>171 564</b>	<b>54</b>	<b>171 618</b>
<b>Total des produits et charges de l'exercice</b>			<b>246 448</b>	<b>171 564</b>		<b>418 012</b>	<b>6 439</b>	<b>424 451</b>
Dividende 2006 payé (CHF 18.-/action)				( 19 815)		( 19 815)	( 936)	( 20 751)
<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b>28 500</b>	<b>13 111</b>	<b>462 102</b>	<b>1 314 207</b>	<b>( 15 245)</b>	<b>1 802 675</b>	<b>45 685</b>	<b>1 848 360</b>

Au 31 décembre 2007, le capital-actions émis était constitué de 1 140 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. Le montant prévu pour la distribution de dividendes se base sur le montant des fonds propres disponibles de la société mère, Romande Énergie Holding SA. Il est déterminé conformément aux prescriptions du Code suisse des obligations. Les fonds propres consolidés comprennent des réserves légales de CHF 53 millions (2006 : CHF 71 millions), qui ne sont pas distribuables.

Pour le nombre d'actions propres détenues par le Groupe, voir le point 3 de l'annexe aux comptes annuels de Romande Énergie Holding SA. Le tableau des actionnaires importants de Romande Énergie Holding SA se trouve sous le point 5 de la même annexe.

L'assemblée générale du 19 mai 2006 a décidé de renouveler le capital autorisé d'un maximum 405 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune, autorisation valable jusqu'au 19 mai 2008. Au 31 décembre 2007, aucune des actions constituant le capital autorisé n'avait été émise.

## NOTE 1

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Romande Énergie Holding SA**, société anonyme holding de droit suisse dont le siège est à Morges (Suisse), est la propriétaire directe ou indirecte de toutes les sociétés appartenant au Groupe Romande Énergie (Groupe). L'activité principale de Romande Énergie Holding est la détention et la gestion de participations.

Les comptes consolidés 2007 du Groupe ont été approuvés le 12 mars 2008 par le Conseil d'administration de Romande Énergie Holding SA. L'assemblée générale des actionnaires du 8 mai 2008 est invitée à les approuver à son tour.

## NOTE 2

### RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES PRINCIPAUX

Les principes comptables majeurs utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés du Groupe sont décrits ci-dessous. Ces principes ont été appliqués uniformément à tous les chiffres comparés ici, sauf indication contraire spécifique.

#### 2.1 BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en milliers de CHF selon le principe du coût historique, sauf pour certaines immobilisations corporelles et certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils sont conformes aux normes "International Financial Reporting Standards" (IFRS édictées par l'"International Accounting Standards Board") ainsi qu'aux IAS et à leurs interprétations (IFRIC) édictées par l'"International Accounting Standards Committee" (IASC) et aux normes de présentation des comptes ci-dessous.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés, et sur les actifs et engagements conditionnels à la date du bilan, et d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus sur la base de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité, ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers, sont décrits à la note 4.

#### Application de standards :

Les tableaux ci-dessous résument les standards nouveaux et leurs interprétations avec leur date effective d'entrée en vigueur.

a) Application pour les comptes annuels 2007

Standards ou interprétations en vigueur	Intitulé	Date d'entrée
IFRS 7 (et IAS 32 et IAS 39)	Instruments financiers : Informations à fournir	1.1.2007
IAS 1	Amendement - informations à fournir sur les capitaux propres	1.1.2007
IFRIC 8	Champ d'application d'IFRS 2	1.5.2006
IFRIC 9	Réexamen des dérivés	1.6.2006
IFRIC 10	Rapport intermédiaire et impairment	1.11.2006

Au cours de l'exercice, le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC présentés ci-dessous. L'adoption de ces normes et interprétations révisées n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe. Toutefois, elles ont engendré des notes annexes complémentaires, incluant dans certains cas, une révision des méthodes comptables.

b) Standards et interprétations publiés en 2007, mais dont l'entrée en vigueur effective aura lieu après la date des présents états financiers. Ces standards et interprétations non pas été appliqués de manière anticipée.

Standards ou interprétations en vigueur	Intitulé	Date d'entrée
IFRS 2	Paiement fondé sur des actions - révisé	1.1.2009
IFRS 3	Regroupements d'entreprises - révisé	1.7.2009
IFRS 8	Chiffres sectoriels	1.1.2009
IAS 1	Présentation des états financiers - révisé	1.1.2009
IAS 23	Coûts des emprunts - révisé	1.1.2009
IAS 27	Etats financiers consolidés et individuels - révisé	1.7.2009
IAS 32	Instruments financiers	
	Informations à Fournir et Présentation - révisé	1.1.2009
IFRIC 11	IFRS 2 - Groupe et transactions d'actions	1.3.2007
IFRIC 12	Concessions	1.1.2008
IFRIC 13	Programme de fidélisation des clients	1.7.2008
IFRIC 14	IAS 19 - Limite d'un actif à bénéfice défini.	1.1.2008

A la date d'autorisation de publication des états financiers, les normes, amendements et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas encore applicables et n'ont pas été adoptés de façon anticipée par le Groupe :

#### **IFRS 2 Paiements fondés sur des actions - Conditions d'acquisition des droits et annulations**

Cet amendement à IFRS 2 est applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'amendement précise que les conditions d'acquisition sont soit des conditions de service soit des conditions de performance. En outre, selon cet amendement, lorsqu'une condition de non-acquisition qui est sous le contrôle de l'entité ou de la contrepartie n'est pas remplie, celle-ci doit être comptabilisée comme une annulation. Cet amendement n'est pas applicable au Groupe.

#### **IFRS 3 Regroupement d'entreprises révisé et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels révisé**

Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont applicables aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009. La norme IFRS 3 révisée introduit plusieurs modifications dans le traitement des regroupements d'entreprises qui auront un impact sur le goodwill comptabilisé, les résultats publiés durant la période où l'acquisition se produit ainsi que sur les résultats futurs. La norme IAS 27

révisée impose que les variations de participation d'une mère dans une filiale qui ne constituent pas une perte de contrôle, soient comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres. Dès lors, de telles variations n'auront aucun impact sur le goodwill et aucun profit ni perte ne sera comptabilisé. Les changements introduits par ces deux normes révisées doivent être appliqués de façon prospective et auront un impact sur les acquisitions futures et sur les transactions futures avec les minoritaires.

#### **IFRS 8 Segments opérationnels remplace la norme IAS 14 Informations sectorielles**

IFRS 8 est applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette nouvelle norme impose une approche managériale selon laquelle l'information sur les segments doit être présentée sur la même base que celle utilisée pour les besoins du reporting interne. Le Groupe adoptera IFRS 8 à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité mais au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

L'impact attendu est encore en cours d'évaluation par la direction, mais il est probable qu'une information par segments devra être fournie de façon cohérente avec l'information produite en interne aux organes dirigeants. Le Groupe n'anticipe toutefois pas d'incidence sur ses résultats ou sa situation financière.

#### **IAS 1 Présentation des états financiers révisé**

La norme IAS 1 révisée est applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'objet de la révision est de faciliter l'analyse et la comparaison par les utilisateurs de l'information donnée dans les états financiers. Les changements apportés consistent à donner une nouvelle dénomination des éléments des états financiers, à imposer la présentation d'un état de situation financière à la date d'ouverture de la plus ancienne période comparative présentée

lors d'une application rétrospective ou d'un retraitement rétrospectif, à introduire un état de résultat global et à donner des informations séparées sur les impôts et les dividendes. Le Groupe adoptera cette norme révisée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, mais aucune incidence sur ses résultats ou sa situation financière n'est anticipée.

#### **IAS 23 Coûts des emprunts révisé**

La norme IAS 23 révisée est applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'objet de la révision est de rendre obligatoire la capitalisation des coûts d'emprunts dès lors qu'ils se rapportent à un actif qualifié. Un actif qualifié est un actif qui nécessite une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Toutefois, il n'aura aucun impact sur les principes comptables du Groupe qui capitalise déjà les coûts d'emprunts sur les actifs qualifiés.

#### **IAS 32 Instruments financiers et IAS 1 Présentation des états financiers, amendement instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation**

Les amendements aux normes IAS 32 et IAS 1 sont applicables aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'amendement à IAS 32 impose la classification de certains instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation comme des fonds propres lorsque certains critères sont remplis. L'amendement à IAS 1 impose de fournir certaines informations sur les instruments financiers remboursables par anticipation classifiés dans les fonds propres. Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

#### **IFRIC 11 Interprétation d'IFRS 2 : Actions propres et transactions intra-groupe**

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> mars 2007. Elle concerne le traitement des paiements fondés sur des actions lorsqu'ils mettent en jeu des actions propres et des transactions intra-groupe. Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

#### **IFRIC 12 Interprétation sur les accords de concession de services**

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elle concerne la comptabilisation des arrangements contractuels pour lesquels un opérateur du secteur privé participe à l'élaboration, au financement, à l'exploitation et à la maintenance d'infrastructures pour des services du secteur public. Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

#### **IFRIC 13 Interprétation sur les programmes de fidélisation des clients**

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2008. Elle concerne les programmes de fidélisation des clients. Elle précise que lorsque des produits ou services sont vendus avec une incitation à la fidélisation de la clientèle, le contrat est un contrat à éléments multiples et la contrepartie à recevoir du client est répartie entre les composantes du contrat sur la base de leur juste valeur. Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

#### **IFRIC 14 Interprétation d'IAS 19 - Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction**

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elle donne des directives sur l'évaluation de la limite selon la norme IAS 19 concernant le montant de l'excédent qui peut être reconnu à l'actif. Elle explique également comment un actif ou un passif de prévoyance peut être affecté par une obligation statutaire ou contractuelle de financement minimum. Le groupe adoptera cet amendement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, mais aucun impact sur les comptes du Groupe n'est anticipé.

## 2.2 PÉRIMÈTRE ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### A) FILIALES

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les opérations de Romande Énergie Holding SA et celles de toutes les filiales directes et indirectes dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle, pouvoir s'accompagnant en général d'un contrôle de plus de 50% des droits de vote. La liste des principales filiales figure à la note 33. Les filiales sont consolidées par intégration globale, le cas échéant à la date du transfert de contrôle au Groupe. A contrario, elles sont exclues de ce périmètre dès que ce contrôle cesse.

La méthode du "Purchase method of accounting" est appliquée pour l'acquisition de filiales. Le coût d'un regroupement d'entreprise est évalué en prenant en compte la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur en échange du contrôle de l'entreprise acquise. S'ajoutent également les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprise.

Tous les soldes des comptes ainsi que l'ensemble des transactions et profits réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

La part au résultat et le droit aux fonds propres des actionnaires minoritaires sont présentés séparément.

### B) SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les sociétés associées et les co-entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (normalement entre 20% et 50% des droits de vote), sans en avoir le contrôle, sont consolidées selon la méthode d'intégration par mise en équivalence. Ces participations apparaissent au bilan au titre de participations dans des sociétés associées et sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition puis à leur juste valeur, soit le coût initial corrigé de la part du Groupe aux bénéfices (pertes) reporté(e)s après la date d'acquisition et de modification éventuelle de valeur ("Impairment"). Si, malgré la détention de plus de 20% des parts dans une société, le Groupe n'exerce pas d'influence notable, ladite société est traitée comme "immobilisation financière" (voir la note 2.5).

Toute correction de valeur ("impairment") est enregistrée immédiatement dans le compte de profits et pertes. Les pertes des sociétés qui excèdent la part du Groupe dans ces sociétés associées ne sont pas reconnues.

Lorsqu'une variation des actifs nets d'une société associée est reportée directement dans ses fonds propres, le Groupe reconnaît sa part à ces changements dans le tableau "variations des capitaux propres consolidés" et l'indique séparément.

Les soldes des comptes ainsi que les transactions d'importance significative avec des participations et des co-entreprises consolidées par mise en équivalence sont présentés séparément comme éléments relatifs à des sociétés associées.

Les gains non réalisés lors de transactions entre des sociétés du Groupe et des sociétés associées sont éliminés pour la part du Groupe dans ces sociétés associées. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière sauf si la transaction couvre un transfert d'actif nécessitant une correction de valeur ("Impairment").

Les états financiers des sociétés associées sont ajustés en cas d'écarts significatifs pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Bien que détenant 35.7% du capital-actions et 24.6% des droits de votes de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA), il a été renoncé à consolider cette entité selon la méthode de mise en équivalence, à l'instar des traitements effectués lors des exercices précédents, le Groupe ne participant pas, en 2007, aux décisions liées à la stratégie et la gestion de cette société.

### C) JOINT-VENTURES

Une "joint-venture" est un arrangement contractuel où le Groupe et d'autres partenaires poursuivent une activité économique commune. Les décisions stratégiques, financières et opérationnelles y relatives sont soumises à l'approbation unanime des parties au contrat.

Lorsque le Groupe participe à de tels accords, la part du Groupe aux actifs et passifs conjointement détenus est reconnue dans les états financiers consolidés. Ils y figurent dans les rubriques correspondant à leur nature.

Des accords de "joint-venture" peuvent conduire à la création d'entités légales dans lesquelles chaque partenaire possède une participation. Dans ces cas, le Groupe reconnaît sa part dans ces entités légales détenues conjointement en utilisant la méthode de mise en équivalence.

### 2.3 CHIFFRES SECTORIELS

L'activité principale du Groupe est la fourniture d'électricité, laquelle représente plus de 90% du chiffre d'affaires total, du résultat d'exploitation et des actifs nets. Le Groupe exerce son activité en Suisse (essentiellement dans le canton de Vaud), la Suisse étant par conséquent traitée dans la présentation des résultats comme une seule région géographique.

Les prix de vente entre filiales sont basés sur les coûts de production ou d'acquisition auxquels une marge est ajoutée.

### 2.4 TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de présentation au cours de change en vigueur au moment où elles ont été effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont enregistrées dans le compte de résultat.

Afin de se prémunir du risque de change, le Groupe souscrit à des contrats de change à terme et à des options.

Toutes les filiales du Groupe présentent leurs comptes en CHF et, par conséquent, il n'y a aucun écart résultant de la conversion des comptes des filiales.

### 2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe reconnaît les instruments financiers actifs et passifs dans le bilan dès qu'il est contractuellement lié à de tels instruments.

#### A) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs déposés dans les banques et sur des comptes postaux, ainsi que les dépôts et placements monétaires dont la durée initiale n'excède pas 90 jours.

#### B) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur ; les profits et pertes en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

#### C) TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement comprennent des actions et des obligations réalisables en bourse et des placements monétaires d'une durée initiale supérieure à 90 jours. Les titres de placement sont désignés en juste valeur par le biais du compte de résultat.

#### D) CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'un ajustement pour les créances douteuses. Une provision pour créances douteuses est établie lorsque que des signes objectifs indiquent que le groupe ne sera pas à même de récupérer sa créance. Des difficultés financières du débiteur, des défauts ou retards de paiements sont considérés comme des indicateurs fiables pour effectuer une correction de valeur sur le poste débiteur. Le groupe constitue une provision globale sur les débiteurs dont l'échéance est supérieure à 180 jours. Cette provision est effectuée sur la base de l'historique des pertes et représente le 75% des créances en souffrance depuis plus de 180 jours.

#### E) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les valeurs de parts de sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20% des droits de vote, ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable, sont portées au bilan à leur prix d'acquisition avant de l'être à leur juste valeur. Si aucune estimation fiable de la juste valeur ne peut être établie, le Groupe valorise l'investissement au coût d'acquisition. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres et reclassées dans le compte de résultat lors de la vente de l'actif ou lorsque l'immobilisation financière doit subir une correction de valeur irréversible ("Impairment").

Les prêts octroyés sont enregistrés au coût amorti, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

Toutes les autres variations de la juste valeur des immobilisations financières sont comptabilisées dans les capitaux propres comme ajustements de la juste valeur et reportées dans le compte de résultat en cas de cession de l'actif.

## F) EMPRUNTS

Les emprunts sont reconnus initialement à leur juste valeur, corrigée des coûts de transaction directement imputables. Ensuite les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts ou les tranches d'emprunts pour lesquels il existe un droit irrévocable de différer le remboursement à un terme supérieur à 12 mois sont classés dans les passifs non courants ; tous les autres le sont dans les passifs courants.

### 2.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains, les bâtiments, les immeubles de placement, les machines et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de transformation des immeubles loués sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie économique présumée et la durée résiduelle du bail. Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée. Les coûts de financement enregistrés durant la construction d'immobilisations corporelles sont imputés directement comme charges au compte de résultat.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée résiduelle des concessions et les durées de vie économique présumées suivantes :

	Nombres d'années	
Bâtiments à usage du Groupe	20	- 40
Immeubles de placement	20	- 40
Centrales de production	25	- 75
Réseaux de distribution d'électricité	15	- 40
Machines, équipements, installations et outillages	6	- 15
Véhicules	3	- 8
Équipements informatiques et logiciels	3	- 8

Les terrains ne sont amortis qu'en cas de perte de valeur.

Les équipements en cours de réalisation sont immobilisés et amortis dans l'année de leur mise en service.

Si le Groupe est obligé de démanteler des centrales de production ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation.

La valeur des immobilisations corporelles est revue chaque fois que l'on relève un indice indiquant que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, le Groupe enregistre une perte de valeur équivalente à la différence.

Par valeur recouvrable, on entend la plus grande des valeurs entre le prix de vente net et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs anticipés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient, et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes de celles dégagées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par la Société. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

### 2.7 PLAN DE PRÉVOYANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le système de primauté des cotisations, selon le droit suisse, est applicable aux Caisses de pensions du Groupe.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) dans le compte de résultat consolidé, en tenant compte des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore enregistrés.

Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs dont le Groupe dispose, par exemple, sous la forme de remboursements du plan ou de diminutions des cotisations futures. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas enregistré au bilan mais fait l'objet d'une indication dans les notes.

De même une insuffisance d'actifs ne sera comptabilisée que si le Groupe est contraint de combler cet écart.

L'écart actuariel résulte principalement des modifications d'hypothèses, et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du plan. L'écart actuariel excédant les 10% (corridor) de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'obligation et la juste valeur des actifs est imputé au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés assurés.

## 2.8 PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions est évalué par la direction du Groupe, à la date de clôture, sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques liés à cet engagement.

## 2.9 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire sur les différences temporelles entre la valeur des actifs et passifs reconnue par le fisc et leur valeur comptable enregistrée dans les états financiers consolidés du Groupe.

Aucun impôt différé n'a été calculé sur les différences d'évaluation des sociétés associées. Le montant de la provision pour impôts différés est calculé sur la base des taux d'imposition connus à la date de clôture et susceptibles d'être appliqués lors de la dissolution des différences temporelles.

Les reports de pertes fiscalement déductibles sur les résultats futurs et les autres avoirs fiscaux différés sont inscrits à l'actif seulement si leur réalisation ultérieure paraît probable.

## 2.10 ACTIONS PROPRES

En cas d'acquisition d'actions propres, le total du montant payé et les coûts directement imputables à la transaction (nets d'impôts sur le bénéfice) sont déduits des fonds propres du Groupe jusqu'à l'annulation ou la vente ultérieure des titres. En cas de vente, le produit reçu, net des coûts directement imputables à la transaction (auxquels on ajoute l'effet fiscal de l'impôt sur le bénéfice), est attribué aux fonds propres du Groupe.

## 2.11 CHIFFRE D'AFFAIRES NET ET COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le chiffre d'affaires net inclut toutes les recettes provenant de la vente d'électricité et de biens et services, après déduction de la TVA, des rabais, des escomptes, des autres remises convenues sur les prix ainsi que des du croires et pertes sur débiteurs. Les recettes sont comptabilisées lors de la livraison de l'électricité, des services ou des biens. Les compteurs des clients font l'objet de relevés périodiques.

Pour une grande partie de la clientèle et environ 50% des kWh fournis, la quantité consommée est relevée sur les instruments de mesure une seule fois par année au cours du dernier trimestre.

Les recettes comprennent les estimations concernant l'énergie consommée et pas encore facturée entre la date du dernier relevé de compteur et la date de clôture. L'estimation s'appuie sur les données historiques ajustées d'effets saisonniers et de l'augmentation de consommation moyenne annuelle.

Les dividendes provenant d'investissements sont comptabilisés lorsque le droit à la distribution a été clairement établi.

## 2.12 SUBVENTIONS PUBLIQUES

Le Groupe est tenu, par le biais de sa filiale Société électrique Vevey-Montreux (SEVM), d'exploiter un service de transports publics appelé VMCV qui s'étend de Vevey à Villeneuve. Cette obligation découle de conventions signées avec les communes du district de Vevey. La SEVM prend en charge une partie du déficit de 3 lignes de bus et trolleybus, le déficit des autres activités du VMCV étant absorbé par les pouvoirs publics.

## 2.13 IMPÔTS

Les impôts courants sont déterminés d'après le bénéfice imposable de l'année en cours et sont imputés au compte de résultat.

Les impôts sur le résultat sont enregistrés dans la même période que les produits et les charges auxquels ils se rapportent.

#### 2.14 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action se calcule en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la société mère, Romande Énergie Holding SA. Il est indiqué avant et après tous les effets potentiels de dilution.

#### 2.15 PARTIES LIÉES

Sont considérées comme parties liées le canton de Vaud, la Caisse de pensions de Romande Énergie, les membres du Conseil d'administration et les membres de la direction du Groupe. Les parties liées sont approvisionnées en énergie à des conditions comparables à celles des clients qui satisfont les mêmes critères. L'Etat de Vaud perçoit des redevances sur les concessions en liaison avec l'utilisation des eaux.

#### 2.16 DIVIDENDES

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers consolidés au moment où ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

### 3 GESTION DES RISQUES

#### 3.1 EXPOSITION AUX RISQUES

Le Groupe est soumis aux risques du marché qui découlent principalement des prix de l'énergie, du risque de change et des taux d'intérêts, ainsi qu'aux risques de crédits et de liquidités. La direction surveille régulièrement ces risques.

Le Groupe effectue des transactions sur des produits dérivés, principalement swap de taux d'intérêts et contrats de change à terme. Le but est de limiter les risques découlant des taux d'intérêts sur emprunts et des transactions en monnaies étrangères effectuées dans le cadre des activités opérationnelles du Groupe.

Le Groupe n'effectue pas de transactions financières pour lesquelles il existe au moment de l'échéance de la transaction un risque non calculé. Cela signifie que le Groupe ne procède pas à des transactions sans détenir les actifs et passifs sous-jacents. Seuls les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture.

#### 3.2 RISQUES LIÉS AUX PRIX D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

Le Groupe se trouve exposé aux fluctuations des prix du marché de l'électricité pour toute la quantité d'énergie qu'il ne produit pas lui-même, soit environ 80% des besoins totaux. Dès lors, des contrats d'approvisionnement à long terme sont conclus avec des partenaires privilégiés fixant les prix et volumes. Dans ce cadre, le Groupe est au bénéfice d'un contrat à long terme jusqu'en 2015. Ce contrat couvre environ 24% des besoins totaux en énergie sur la base de la consommation 2007 ; s'y ajoute le droit d'achat mentionné à la note 28.

Pour le solde, le Groupe recourt à des techniques dites de "stress-testing" qui visent à évaluer le scénario du pire. Puis il fixe annuellement un prix maximum d'approvisionnement qu'il couvre sur "l'European Energy Exchange" (EEX) par des achats à terme, achats qu'il optimise en profitant des variations des prix spot et à terme. Au vu de l'évolution des prix de l'énergie, le Groupe tend à couvrir la totalité des besoins prévisionnels à 24 mois.

Des outils de gestion mis à disposition par des sociétés partenaires permettent de réduire les risques de hausse du prix d'approvisionnement. Au 31 décembre 2007, compte tenu de la création de Romande Énergie Commerce SA et par là du changement significatif que cela signifie au niveau de la gestion de l'approvisionnement comme de la gestion de la clientèle, le portefeuille d'approvisionnement 2008 est fermé.

Pour l'exercice 2009, en regard des apports des partenaires, la situation du portefeuille est améliorée et la part exposée aux risques est diminuée.

### RISQUES FINANCIERS

#### 3.3 RISQUES LIÉS AU TAUX DE CHANGE

Ce risque est principalement généré par les achats d'énergie sur l'EEX qui se font exclusivement en Euros. Par conséquent, le Groupe a recours à des contrats de change à terme et d'options pour couvrir en tout temps le 100% de ses engagements fermes en devises étrangères et 50% de ses cash flows estimés pour les 12 prochains mois conformément à sa politique interne de gestion de trésorerie.

L'impact sur le compte de résultat, avant impôt, d'une variation raisonnablement possible du taux de change de l'Euro face au franc suisse à savoir +5% et -5%, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait eu une influence de CHF 4.6 millions sur le compte de résultat 2007, contre CHF 3.3 millions en 2006, il n'y a pas d'impact sur les fonds propres. A noter que le Groupe n'effectue pas de comptabilité de couverture et

que toutes les variations de change sont comptabilisées par le biais du compte de résultat.

#### 3.4 RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊTS

Comme le Groupe est très faiblement endetté, le risque découlant d'une augmentation des taux d'intérêts ne pourrait être significatif pour lui. L'exposition du Groupe aux risques liés au taux d'intérêts provient essentiellement des placements à terme qu'il réalise. L'impact sur le compte de résultat 2007, avant impôt, d'une variation de plus ou moins 50 points de base est de CHF 1.1 million contre CHF 1.2 million en 2006, il n'y pas d'impact sur les fonds propres.

#### 3.5 AUTRES RISQUES DE PRIX

Le Groupe est exposé aux risques de prix sur les titres découlant des investissements en participations financières. Ces participations sont détenues à des fins stratégiques plutôt qu'à des fins de transactions. Le Groupe n'a pas d'exposition matérielle aux fluctuations de prix des titres. Ces fluctuations sont comptabilisées par les fonds propres.

#### 3.6 RISQUES DE CRÉDITS

Le risque de crédits est géré de manière centralisée pour le Groupe. Ce risque consiste dans l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse honorer ses engagements.

Le risque lié aux clients est limité par le nombre important de ceux-ci et leur répartition géographique (uniquement en Suisse). Les postes ouverts sont suivis sur une base mensuelle. Cette position est détaillé dans la note 15. Le Groupe n'a pas d'exposition significative envers une contrepartie individuelle.

Le risque découlant des autres instruments financiers comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les instruments financiers dérivés et les dépôts auprès d'instituts financiers de placements est géré en investissant et en acquérant lesdits instruments financiers en conformité avec la politique et le règlement de trésorerie du Groupe. Le Groupe investit uniquement auprès d'établissements financiers sélectionnés selon des critères stricts. Le risque maximum sur cette position est égal à la valeur comptable des instruments financiers.

#### 3.7 RISQUES DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités est celui qui découle du fait que le Groupe ne puisse pas honorer ses obligations à temps. Le service de trésorerie du Groupe est responsable de la liquidité et du financement. Les risques de liquidité et de financement font l'objet d'une supervision permanente de la part de la direction, au niveau du Groupe. Actuellement, le risque de liquidités est très faible du fait que la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont supérieurs aux dettes.

Le tableau ci-après indique les différentes échéances des engagements du Groupe (y.c. intérêts) :

En CHF '000	< 1 mois	> 1 mois et < 3 mois	Échéances > 3 mois et < 12 mois	> 1 an et < 5 ans	> à 5 ans	Total
<b>31 décembre 2007</b>						
Dettes financières		1 094	626	30 497	19 157	51 374
Engagements résultant de livraisons et prestations	32 613	5 463	595			38 671
Autres créances	16 086	54 404	11 867			82 357
<b>Total</b>	<b>48 699</b>	<b>60 961</b>	<b>13 088</b>	<b>30 497</b>	<b>19 157</b>	<b>172 402</b>

<b>31 décembre 2006</b>						
Dettes financières		2 386	63 472	30 839	5 311	102 008
Créances résultant de livraisons et prestations	22 583	5 873	273			28 729
Autres créances	14 615	54 702	13 217			82 534
<b>Total</b>	<b>37 198</b>	<b>62 961</b>	<b>76 962</b>	<b>30 839</b>	<b>5 311</b>	<b>213 271</b>

### 3.8 CAPITAL MANAGEMENT

L'objectif principal du management du capital est de maintenir la capacité à lever des fonds pour garantir la continuité d'exploitation et pour maximiser la valeur d'entreprise.

Le Groupe surveille l'endettement au travers du "gearing" ratio, qui correspond à la dette nette divisée par le total des fonds propres. Actuellement, le Groupe se trouve en situation de fortune nette, comme le montre le tableau ci-après.

CHF '000	2007	2006
Dettes financières	80 441	133 899
Créances fournisseurs et autres	121 028	110 813
./. Trésorerie et équivalents de trésorerie	( 205 373)	( 229 215)
<b>(Fortune)/Endettement net (te)</b>	<b>( 3 904)</b>	<b>15 497</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>1 802 675</b>	<b>1 404 478</b>
<b>Total des fonds propres et (fortune) endettement net (te)</b>	<b>1 798 771</b>	<b>1 419 975</b>
Gearing ration	n.s.	1.09%

# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Annexe aux comptes consolidés 2007

## 4 ÉLÉMENTS CRITIQUES D'ÉVALUATION

Les estimations et les hypothèses de travail sont continuellement évaluées et s'appuient sur l'expérience et d'autres facteurs, telle la probabilité que certains événements se produisent compte tenu des circonstances.

### A) ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ÉNERGIE

Bien que l'essentiel des besoins en énergie du Groupe soit couvert par des contrats d'approvisionnement, une augmentation du prix d'achat de l'énergie pourrait avoir des conséquences significatives en cas de baisse non planifiée de notre production propre ainsi qu'en cas de conditions climatiques extrêmes.

### B) ENCHÈRES

L'augmentation de la demande en électricité sur le marché européen induit une congestion des lignes de transport de l'électricité. En fonction de la demande, le passage de l'énergie aux frontières est soumis à enchères. Le montant des enchères n'est pas prévisible et peut varier fortement d'une année à l'autre à savoir CHF 4 millions en 2006 et CHF 15 millions en 2007.

### C) POLITIQUE TARIFAIRE

Le Groupe suit attentivement l'évolution des marges sur l'énergie afin d'offrir des prix compétitifs aux clients et le cas échéant d'adapter de manière adéquate les prix de vente aux variations des coûts d'approvisionnement, sachant qu'une variation de 1 ct/kWh du coût d'approvisionnement induit une charge supplémentaire de CHF 25 millions pour 2.5 TWh. Toutefois, les possibilités d'adaptation de tarifs sont restreintes par le cadre législatif actuel. Il se peut que le Groupe ne puisse pas adapter ses tarifs d'un niveau équivalent aux variations des coûts d'approvisionnement, notamment en fonction des prix appliqués par la concurrence à l'ouverture du marché.

CHF '000	2007	2006
<b>NOTE 5</b>		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		
Chiffre d'affaires d'énergie	418 109	394 050
Chiffre d'affaires transports	8 246	8 958
Chiffre d'affaires produits services	9 181	13 448
Autres produits	27 963	24 789
Contributions des pouvoirs publics (VMCV, voir la note 2.12)	6 326	5 948
Propres prestations activées	19 378	19 217
Variation du croire et pertes sur débiteurs	( 857)	( 342)
<b>Total du chiffre d'affaires net</b>	<b>488 346</b>	<b>466 068</b>
<b>NOTE 6</b>		
ACHATS D'ÉNERGIE, MATÉRIEL ET PRESTATIONS DE TIERS		
Achats d'énergie	209 429	165 680
Concessions et redevances	26 517	23 572
Autres achats	6 967	8 745
<b>Total des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers</b>	<b>242 913</b>	<b>197 997</b>
<p>Les redevances sont versées, sur la base de conventions, aux cantons et communes, soit pour l'utilisation du sol (liées à la distribution), soit pour le turbinage des eaux (liées à la production).</p>		
<b>NOTE 7</b>		
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	68 039	70 692
Charges sociales et de prévoyance	14 899	15 355
Autres charges de personnel	3 583	3 638
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>86 521</b>	<b>89 685</b>
<p>La diminution des charges de personnel provient notamment de l'externalisation de l'entretien des ouvrages de production d'énergie. Jusqu'à fin 2006, les centrales étaient entretenues par des collaborateurs employés par le Groupe, les charges y relatives représentaient un montant de CHF 4 millions. Cette diminution est à mettre en relation avec la hausse des autres charges d'exploitation (note 8).</p>		
<b>NOTE 8</b>		
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges diverses	44 327	40 008
Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	( 3 433)	( 2 154)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>40 894</b>	<b>37 854</b>

CHF '000	2007	2006
<b>NOTE 9</b>		
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Amortissements (voir les notes 19 et 20)	46 443	45 898
Contributions des pouvoirs publics (VMCV, voir la note 2.12)	( 1 936)	( 1 945)
<b>Total des amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>44 507</b>	<b>43 953</b>
<b>NOTE 10</b>		
RÉSULTAT FINANCIER NET		
Produits d'intérêts	5 191	3 048
Dividendes encaissés	437	395
Produits sur titres	1 009	529
Gains sur ventes de titres	1	308
Gains de change	67	1 127
Variation de la juste valeur des instruments financiers	5 245	5 199
Produits financiers divers	381	586
<b>Total des produits financiers</b>	<b>12 331</b>	<b>11 192</b>
Intérêts sur emprunts, hypothèques et dettes bancaires	( 2 704)	( 3 627)
Pertes de change	( 78)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers	( 335)	-
Pertes sur titres	( 224)	( 222)
Actualisation des provisions (voir la note 26)	( 120)	( 395)
Frais financiers divers	( 159)	( 154)
<b>Total des charges financières</b>	<b>( 3 620)</b>	<b>( 4 398)</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>8 711</b>	<b>6 794</b>
<b>NOTE 11</b>		
IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE		
Bénéfice avant impôts	190 424	120 818
Charges pour impôts courants sur le résultat	18 555	23 916
Charges pour impôts différés	251	( 431)
<b>Total des charges pour impôts sur le bénéfice</b>	<b>18 806</b>	<b>23 485</b>
Analyse du taux d'imposition :		
Les principales divergences entre le taux moyen pondéré et le taux d'imposition effectif se présentent de la manière suivante :		
Taux d'imposition moyen pondéré applicable (en %)	23.28	20.98
Effets des sociétés mises en équivalence (en %)	-13.00	-3.02
Effets des revenus imposés à taux réduits ou non imposés (en %)	0.00	-0.16
Effets dus aux exercices antérieurs et autres (en %)	-0.40	1.62
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>9.88</b>	<b>19.42</b>

La variation du taux moyen pondéré provient principalement de la nature des éléments imposables et des différentes sociétés dans lesquelles ils sont imposés.

CHF '000

2007

2006

**NOTE 12**

## BÉNÉFICE PAR ACTION (BPA)

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribué aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice et qui exclut le nombre moyen d'actions propres détenues par le Groupe.

**Bénéfice par action :**

Bénéfice net attribué aux actionnaires de la société mère	171 564	96 093
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 100 826	1 100 826
<b>Bénéfice par action (en CHF)</b>	<b>155.85</b>	<b>87.29</b>

Il n'existe aucun élément qui puisse effectivement ou potentiellement diluer les bénéfices.

**NOTE 13**

## TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Liquidités sur comptes courants bancaires et caisses	76 349	35 015
Dépôts à court terme	129 024	194 200
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>205 373</b>	<b>229 215</b>

Les liquidités sur comptes courants bancaires sont rémunérées sur la base de taux d'intérêts variables. Les dépôts à court terme sont conclus pour des périodes variables comprises entre un jour et trois mois en fonction des besoins immédiats de trésorerie du Groupe. La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie est égale à la valeur comptable tant au 31 décembre 2007 qu'au 31 décembre 2006.

**NOTE 14**

## TITRES, DÉPÔTS À TERME ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Obligations négociables	42 780	43 568
Bons de caisse	11 081	4 903
<b>Total titres de placement</b>	<b>53 861</b>	<b>48 471</b>
Dépôts à terme avec échéance supérieure à 90 jours	-	17 000
Instruments financiers dérivés	4 691	5 591
<b>Total titres de placement et instruments financiers dérivés</b>	<b>58 552</b>	<b>71 062</b>

CHF '000	Montant des contrats		Juste valeur positive		Juste valeur négative	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
<b>Instruments financiers dérivés</b>						
Contrats de change à terme	134 653	94 109	5 026	5 591	-	-
Contrats de swap d'intérêts	30 000	-	-	-	335	-
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>164 653</b>	<b>94 109</b>	<b>5 026</b>	<b>5 591</b>	<b>335</b>	<b>-</b>

Les opérations de change à terme concernent uniquement des transactions en Euros.

CHF '000	2007	2006
<b>NOTE 15</b>		
CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS		
Créances résultant de livraisons et prestations	96 586	81 536
Énergie livrée non facturée	38 821	33 976
<b>Total des créances résultant de livraisons et prestations, brut</b>	<b>135 407</b>	<b>115 512</b>
Provision pour créances douteuses	( 2 166)	( 1 952)
<b>Total des créances résultant de livraisons et prestations, net</b>	<b>133 241</b>	<b>113 560</b>

CHF '000	2007	2006
Au 31 décembre 2007, des créances pour un montant de kCHF 2'650 (2006 : kCHF 2'331) ont fait l'objet de corrections de valeur. Le montant de la provision relative à ce poste est de kCHF 2'166 au 31 décembre 2007 (2006 : kCHF 1'952). La correction de valeur effectuée sur les postes individuels concerne des clients auprès desquels un encaissement est hautement improbable en raison de leur situation économique défavorable.		
Créances provisionnées individuellement	714	794
Créances provisionnées globalement	1 936	1 537
	<b>2 650</b>	<b>2 331</b>
<b>Mouvement de la provision pour créances douteuses</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>( 1 952)</b>	<b>( 3 483)</b>
Dotations à la provision pour créances douteuses	( 225)	( 362)
Utilisation de la provision pour créances douteuses	120	1 181
Reprise de la provision pour créances douteuses	( 109)	712
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>( 2 166)</b>	<b>( 1 952)</b>
Le tableau ci-après indique les différentes échéances des comptes clients, dès la date d'émission de la facture n'ayant pas fait l'objet de correction de valeur :		
Inférieur à 30 jours	91 872	77 405
Compris entre 30 et 60 jours	1 339	906
Compris entre 60 et 90 jours	419	366
Compris entre 90 et 120 jours	202	181
Compris entre 120 et 180 jours	104	347
<b>Total</b>	<b>93 936</b>	<b>79 205</b>
<b>NOTE 16</b>		
<b>IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE</b>		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	1 353	1 893
Ventes	( 78)	( 540)
<b>Total des autres actifs circulants</b>	<b>1 275</b>	<b>1 353</b>
Un mandat de vente a été confié à des courtiers immobiliers pour la réalisation des immeubles destinés à la vente.		

CHF '000	2007	2006
<b>NOTE 17</b>		
AUTRES ACTIFS COURANTS		
Charges payées d'avance et produits à recevoir	8 019	7 137
Créances diverses et actifs circulants divers	4 993	2 704
Avantages et prestations sociales payés d'avance	665	1 895
Impôts préalables, impôts anticipés et autres impôts récupérables	2 226	1 436
<b>Total des autres actifs circulants</b>	<b>15 903</b>	<b>13 172</b>

Il n'existe pas de dépréciation de valeur pour les créances diverses et divers actifs circulants tant en 2007 qu'en 2006. Aucune perte n'a été comptabilisée. La valeur comptable correspond à la juste valeur.

Nombre d'actions	1.1.2006	Mouvements 2006	31.12.2006	Mouvements 2007	31.12.2007
<b>NOTE 18</b>					
ACTIONS EN CIRCULATION					
Nombre total d'actions	1 140 000	-	1 140 000	-	1 140 000
Actions propres détenues par le Groupe	( 39 174)	-	( 39 174)	-	( 39 174)
<b>Actions en circulation</b>	<b>1 100 826</b>	<b>-</b>	<b>1 100 826</b>	<b>-</b>	<b>1 100 826</b>

CHF '000	Terrains et bâtiments	Installations de production d'énergie	Installations de distribution d'énergie	Autres immobilisations corporelles	Constructions en cours	Total
----------	-----------------------	---------------------------------------	---	------------------------------------	------------------------	-------

## NOTE 19

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### 2007

##### Coûts d'acquisition :

<b>1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>97 559</b>	<b>254 447</b>	<b>1 024 373</b>	<b>135 745</b>	<b>38 008</b>	<b>1 550 132</b>
Acquisitions - transferts	1 383	2 144	61 840	9 352	( 5 862)	68 857
Désinvestissements - transferts	( 97)	( 1 359)	( 13 905)	( 4 190)		( 19 551)
<b>31 décembre</b>	<b>98 845</b>	<b>255 232</b>	<b>1 072 308</b>	<b>140 907</b>	<b>32 146</b>	<b>1 599 438</b>

##### Amortissements cumulés :

<b>1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>47 238</b>	<b>137 174</b>	<b>555 788</b>	<b>70 636</b>	<b>-</b>	<b>810 836</b>
Amortissements de l'exercice	2 948	5 328	29 275	8 674	-	46 225
Désinvestissements - transferts	97	( 1 359)	( 8 931)	( 3 714)	-	( 13 907)
<b>31 décembre</b>	<b>50 283</b>	<b>141 143</b>	<b>576 132</b>	<b>75 596</b>	<b>-</b>	<b>843 154</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre</b>	<b>48 562</b>	<b>114 089</b>	<b>496 176</b>	<b>65 311</b>	<b>32 146</b>	<b>756 284</b>

#### 2006

##### Coûts d'acquisition :

<b>1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>96 503</b>	<b>264 945</b>	<b>985 934</b>	<b>134 904</b>	<b>38 210</b>	<b>1 520 496</b>
Acquisitions - transferts	1 203	1 282	57 805	5 718	( 202)	65 806
Désinvestissements - transferts	( 147)	( 11 780)	( 19 366)	( 4 877)		( 36 170)
<b>31 décembre</b>	<b>97 559</b>	<b>254 447</b>	<b>1 024 373</b>	<b>135 745</b>	<b>38 008</b>	<b>1 550 132</b>

##### Amortissements cumulés :

<b>1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>44 504</b>	<b>143 571</b>	<b>539 470</b>	<b>65 296</b>	<b>3 180</b>	<b>796 021</b>
Amortissements de l'exercice	2 734	4 269	28 755	9 922	-	45 680
Désinvestissements - transferts	-	( 10 666)	( 12 437)	( 4 582)	( 3 180)	( 30 865)
<b>31 décembre</b>	<b>47 238</b>	<b>137 174</b>	<b>555 788</b>	<b>70 636</b>	<b>-</b>	<b>810 836</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre</b>	<b>50 321</b>	<b>117 273</b>	<b>468 585</b>	<b>65 109</b>	<b>38 008</b>	<b>739 296</b>

CHF '000

2007

2006

**NOTE 20**

## IMMEUBLES DE PLACEMENT

**Coûts d'acquisition :****Solde au 1<sup>er</sup> janvier**

Transferts

**Solde au 31 décembre**

6 668

( 1 104)

**5 564**

6 668

-

**6 668****Amortissements cumulés :****Solde au 1<sup>er</sup> janvier**

Transferts

Amortissements de l'exercice

**Solde au 31 décembre**

1 635

( 114)

218

**1 739**

1 417

-

218

**1 635****Valeur comptable nette :****Au 31 décembre****3 825****5 033**

Les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût.

Leur valeur estimée par le Groupe est de CHF 4.1 millions (2006 : CHF 5.1 millions). Cette estimation s'appuie sur des indications du marché pour des objets similaires. Il n'y a pas eu d'évaluation reposant sur une expertise réalisée par un professionnel de l'immobilier. Les revenus locatifs des immeubles de placement se montent à CHF 0.3 million (2006 : CHF 0.4 million) et les charges directes correspondantes s'élèvent à CHF 0.36 million (2006 : CHF 0.37 million). Il n'y a pas d'engagements significatifs non réalisables sur les investissements immobiliers.

**Valeurs assurées des immobilisations corporelles :****919 348****776 946**

CHF '000	Valeur au bilan 2007	2006	Effet sur le compte de résultat 2007	2006
<b>NOTE 2 I</b>				
PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES				
Le Groupe détient les participations significatives suivantes dans des sociétés associées intégrées dans le périmètre de consolidation par la méthode de mise en équivalence :				
EOS Holding SA	969 070	630 731	95 906	15 728
FMHL SA	29 164	29 164	520	-
FMA	7 215	6 649	629	392
SITEL SA	11 079	937	10 808	937
Divers	5 586	4 784	339	388
<b>Total</b>	<b>1 022 114</b>	<b>672 265</b>	<b>108 202</b>	<b>17 445</b>
Le tableau ci-dessous illustre de manière résumée la situation agrégée des sociétés associées :				
<b>Part dans les revenus des sociétés associées</b>				
Chiffre d'affaires net, agrégé			2 662 943	1 992 563
Bénéfice net, agrégé			370 729	58 874
<b>Part au résultat net des sociétés associées</b>			<b>108 202</b>	<b>17 445</b>
<b>Part dans les bilans des sociétés associées</b>				
Actifs courants			514 553	342 949
Actifs non courants			4 405 743	3 170 909
Passifs courants			( 425 927)	( 234 387)
Passifs non courants			( 971 188)	( 967 383)
<b>Actifs nets, agrégés</b>			<b>3 523 181</b>	<b>2 312 088</b>
<b>Part aux capitaux propres des sociétés associées</b>			<b>1 022 114</b>	<b>672 265</b>

Les états financiers des sociétés associées établis selon d'autres normes que celles du Groupe sont ajustés pour les rendre comparables.

La valeur au bilan de la société EOS Holding SA est fortement influencée à la hausse par la variation de la juste valeur des instruments financiers, principalement des actions Atel holding SA (précédemment : Motor-Columbus) détenues par cette société associée. La variation totale comptabilisée directement dans les fonds propres du groupe EOS se monte à CHF 844 millions. L'influence sur les fonds propres du Groupe est de CHF 242 millions (2006 : CHF 179 millions).

Le bénéfice du groupe EOS se monte à CHF 334 millions pour 2007. Ce résultat comprend une reprise de correction de valeur de l'ordre de

CHF 247 millions. Le résultat net du groupe EOS hormis cette reprise de correction de valeur est de CHF 87 millions.

#### REPRISE DE CORRECTION DE VALEUR

En 2003, la participation Sitel SA enregistrée sous le poste "participations dans des sociétés associées", avait fait l'objet d'une correction de valeur de CHF 8.2 millions en raison de l'absence de flux futurs prévisibles de trésorerie.

Dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2007, la société a distribué pour la première fois un dividende. L'évolution favorable de la marche des affaires de cette société permet d'envisager raisonnablement des flux futurs de trésorerie. Les principales hypothèses retenues pour la valorisation des

actifs d'exploitation de Sitel SA sont :

- Taux d'actualisation de 8%
- Flux futurs de trésorerie projetés sur 5 ans

Sur la base des éléments précités, la totalité de la correction de valeur opérée en 2003 est reprise dans les états financiers intermédiaires 2007. Il en résulte un produit des sociétés mises en équivalence supplémentaire de CHF 8.2 millions enregistré dans le compte de résultat de la période.

CHF '000	2007	2006
<b>NOTE 22</b>		
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		
Participations financières diverses - titres disponibles à la vente	21 916	14 867
Prêts aux sociétés associées	6 534	6 627
Prêts à des tiers	287	296
Comptes bloqués	586	1 141
<b>Total des autres immobilisations financières</b>	<b>29 323</b>	<b>22 931</b>

#### Participations financières diverses

Les participations financières sont évaluées à leur juste valeur. Pour les sociétés non cotées et pour lesquelles nous ne possédons pas d'évaluation récente, la juste valeur est déterminée sur la base de l'EBITDA auquel est appliqué un facteur multiplicateur correspondant aux normes de leur secteur d'activité. En 2007, CHF 4.3 millions (avant impôts) de gains non réalisés (2006 : perte de CHF 2.6 millions) sur les participations financières diverses ont été enregistrés par les fonds propres sous la rubrique "ajustement de la juste valeur des instruments financiers".

#### Prêts aux sociétés associées

Cette position comprend une créance au taux fixe de 3% contre la société FMHL, créance dont l'échéance est fixée au 12 mars 2009 ainsi qu'une créance contre la société FMS dont le taux est également de 3%.

#### Comptes bloqués

Les comptes bloqués correspondent à des liquidités réservées aux activités duVMCV pour la couverture des déficits courants et le financement des investissements de matériel roulant (voir aussi la note 2.12).

Il n'existe pas de dépréciation de valeur pour les prêts tant en 2007 qu'en 2006. Aucune perte n'a été comptabilisée. La valeur comptable correspond à la juste valeur.

CHF '000	2007	2006
<b>NOTE 23</b>		
AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME		
Comptes de régulation passifs	38 674	36 407
Salaires et autres charges sociales dus	12 258	15 236
Ristournes à payer aux communes	12 716	12 960
Subventions reçues d'avance, net (VMCV, voir la note 2.12)	10 901	9 374
Dépôts de garantie	2 618	2 649
TVA, impôts anticipés et autres impôts dus	1 910	3 808
Divers	3 280	2 100
<b>Total des autres engagements à court terme</b>	<b>82 357</b>	<b>82 534</b>
<b>NOTE 24</b>		
EMPRUNTS		
Dettes auprès des banques et autres établissements financiers	35 000	85 000
Emprunts auprès de sociétés associées	333	2 250
Emprunts (VMCV)	448	560
Prêts remboursables (VMCV)	24 244	25 649
Prêts conditionnellement remboursables (VMCV)	16 022	16 022
Autres engagements financiers à long terme	4 394	4 418
<b>Total des emprunts</b>	<b>80 441</b>	<b>133 899</b>
Part à court terme des emprunts	( 262)	( 61 250)
<b>Total des emprunts à long terme</b>	<b>80 179</b>	<b>72 649</b>
L'exposition du Groupe aux risques de changement de taux et de renouvellement des emprunts à la date de clôture est la suivante :		
Inférieure à 6 mois	262	41 917
Comprise entre 6 mois et 1 année	-	20 000
Comprise entre 1 année et 5 années	26 383	25 333
Plus de 5 années	53 796	46 649
<b>Total des emprunts</b>	<b>80 441</b>	<b>133 899</b>
<b>Limites de crédits :</b>		
Crédits utilisés	125	1 154
Crédits non utilisés	67 075	66 046
<b>Total des limites de crédits</b>	<b>67 200</b>	<b>67 200</b>

Les emprunts ont des échéances fixes sans possibilité de remboursement anticipé. Les emprunts (VMCV) sont garantis par l'Etat de Vaud et les communes desservies.

Pour les emprunts du VMCV, l'Office fédéral des transports (OFT) détermine si et dans quelle mesure ces subventions conditionnellement remboursables doivent être remboursées à la Confédération et au canton de Vaud.

Les dettes financières contractées auprès des établissements bancaires le sont aux conditions du marché. Les emprunts réalisés dans le cadre du VMCV sont sans intérêts. Compte tenu du caractère spécifique de ces emprunts, aucune juste valeur n'a été calculée. Pour les autres emprunts, la valeur comptable est proche de la juste valeur.

Le taux moyen hors emprunts VMCV est de 4.01% en 2007 contre 3.92% en 2006. En prenant en compte les emprunts VMCV, le taux est de 1.82% en 2007 contre 2.71% en 2006.

## **NOTE 25**

### ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La majorité des employés du Groupe sont affiliés auprès de la Caisse de pensions du Groupe. Toutefois, une partie des collaborateurs du Groupe sont affiliés auprès d'une fondation collective en primauté de cotisations, selon la loi suisse. Par le passé, cette caisse était traitée comme un plan en primauté de cotisations par le fait que les informations nécessaires au calcul des engagements de prévoyance et de fortune n'étaient pas disponibles. Dès 2007, les informations concernant ce plan ont été procurées, il peut être traité comme un plan à primauté de prestations. En date du 31.12.2007, celui-ci est cumulé pour les informations ci-après au plan principal de la manière suivante :

- la valeur actuelle des engagements intégrés se monte à CHF 46.7 millions ;
- la fortune à la valeur du marché est reprise pour CHF 32.2 millions.

La reconnaissance de ce plan de prévoyance est considérée comme un changement d'estimation et le passif de prévoyance y relatif est traité comme une perte actuarielle.

Les engagements ainsi que les capitaux y relatifs ont pour cette année été revus par des actuaires indépendants.

CHF '000	2007	2006
La situation du plan de prévoyance se présente comme suit :		
<b>Engagements de prévoyance :</b>		
<b>Début d'exercice</b>	<b>433 510</b>	<b>468 954</b>
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	6 849	7 116
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	12 615	13 177
Cotisations des employés	3 805	4 230
Reprise des engagements "fondation collective"	46 726	-
Prestations versées	( 25 313)	( 34 205)
(Gains)/pertes actuariel(le)s	( 6 214)	( 8 538)
Impact du changement de plan	-	( 17 224)
<b>Engagements de prévoyance en fin d'exercice</b>	<b>471 978</b>	<b>433 510</b>
<b>Actifs du plan de prévoyance à la valeur de marché :</b>		
<b>Début d'exercice</b>	<b>472 364</b>	<b>473 589</b>
Cotisations de l'employeur	6 875	7 696
Cotisations des employés	3 805	4 230
Reprise de la fortune du plan "fondation collective"	32 215	-
Prestations versées	( 25 313)	( 34 205)
Produits escomptés sur la fortune de prévoyance	23 278	
Pertes actuarielles	( 15 505)	
Rendement de la fortune	7 773	21 054
<b>Actifs du plan de prévoyance à la valeur du marché en fin d'exercice</b>	<b>497 719</b>	<b>472 364</b>
<b>Surplus net de prévoyance, non saisi en fin d'exercice</b>	<b>( 25 741)</b>	<b>( 38 854)</b>
Gains/(pertes) actuariel(le)s non comptabilisé(e)s	6 228	6 228
Pertes actuarielles sur plan "fondation collective"	( 14 511)	-
Solde actif selon IAS 19.58b	34 024	32 626
<b>(Actif)/Passif net au bilan</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
La variation du passif net et des montants se trouvant au bilan se compose comme suit :		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Cotisations de l'employeur	( 6 873)	( 7 696)
Charges nettes comptabilisées durant l'exercice dans les charges de personnel	5 477	7 696
Charges dues a IAS 19.58b	1 398	-
<b>(Actif)/Passif net au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

CHF '000	2007	2006
Ci-dessous, le résumé des montants enregistrés dans les comptes annuels du Groupe en relation avec le plan de prévoyance à régime de prestations prédéfinies :		
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	6 849	7 116
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	12 615	13 177
Perte nette	9 291	-
Produits escomptés sur la fortune de prévoyance	( 23 378)	( 23 364)
<b>Total des produits nets de prévoyance</b>	<b>5 477</b>	<b>( 3 071)</b>
Charges résultant de 19.58b	1 398	21 543
Autres dépenses	700	-
Produits résultant du changement de plan	-	( 10 776)
<b>Charges de prévoyance reconnues dans le compte de résultat</b>	<b>7 575</b>	<b>7 696</b>

En %	2007	2006
Les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des charges et produits en 2007 et 2006 sont les suivantes :		
Taux d'actualisation	3.25	3.00
Indexation des salaires	2.40	2.50
Taux de rendement de la fortune	5.00	5.00
Taux d'inflation	1.50	1.50
Taux d'adaptation des rentes	0.50	0.50
<b>Répartition de la fortune entre les différentes classes d'actifs</b>		
Liquidités et autres	4.39	5.52
Obligations	34.12	35.40
Actions suisses et étrangères	36.01	35.88
Produits structurés	0.30	-
Hedge funds	9.97	6.97
Matières premières	0.82	2.86
Immobilier suisse	14.39	13.37
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

CHF '000	2007	2006
<b>Rendement effectif de la fortune pendant l'exercice</b>		
Rendement effectif de la fortune	7 773	21 054
Taux de rendement de la fortune	1.67%	4.55%
<b>Historique de la situation financière au 31.12</b>		
Engagements	471 978	433 510
Fortune	( 497 719)	( 472 364)
Situation financière	( 25 741)	( 38 854)
Gains non reconnus	( 6 228)	6 228
Pertes dues à reprise "fondation collective"	( 14 511)	-
Actifs non reconnus selon IAS 19.58b	34 024	32 626
<b>Passif/(actif) reconnu au 31.12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

La détermination du taux de rendement attendu repose sur l'objectif de rendement des plans de pensions du Groupe résultant de la stratégie de placement définie dans leur règlement de placements. Cette stratégie a été établie par les Conseils de fondation, sur la base d'une étude de congruence entre les actifs et passifs des Caisses.

Les contributions de l'employeur attendues pour l'exercice 2008 sont estimées à CHF 7.5 millions.

CHF '000	2007	2006
<b>NOTE 26</b>		
PROVISIONS		
OIBT		
<b>Total des provisions</b>	<b>6 403</b>	<b>6 590</b>
Part à court terme des provisions	( 952)	( 995)
<b>Total des provisions à long terme</b>	<b>5 451</b>	<b>5 595</b>
<b>Provision OIBT</b>		
Le Groupe a constitué une provision pour faire face aux coûts engendrés par l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Celle-ci est entrée en vigueur en 2002. Elle prescrit que les contrôles qui auraient dû être effectués avant son entrée en vigueur sont à faire maintenant aux frais des exploitants de réseaux. Les dispositions transitoires de l'OIBT fixent un délai pour rattraper les contrôles en retard et prévoient en effet de faire payer aux exploitants de réseaux les contrôles qui n'auraient pas été réalisés dans les délais. Cette provision est revue chaque année en fonction des contrôles restant à effectuer.		
Initialement, tous les travaux devaient être réalisés jusqu'à la fin 2007. Toutefois, au vu du nombre de contrôles à effectuer et des ressources à disposition, la fin des travaux est estimée à fin 2015. Suite à l'évolution des prix, la provision a été revue à la hausse en 2007.		
Cette provision a évolué de la manière suivante au cours des exercices 2007 et 2006 :		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>6 590</b>	<b>7 707</b>
Ajustement suite à nouvelle estimation	952	-
Effet d'actualisation	120	395
Utilisation	( 1 259)	( 1 512)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>6 403</b>	<b>6 590</b>
<b>NOTE 27</b>		
IMPÔTS DIFFÉRÉS		
Les impôts différés inscrits au passif du bilan se rapportent aux éléments suivants :		
Créances résultant de livraisons et prestations	9 836	9 675
Autres actifs circulants	1 051	1 134
Immobilisations corporelles	119 462	119 446
Participations	15 472	13 872
Provisions et autres engagements	6 101	6 250
<b>Total des passifs d'impôts différés, net</b>	<b>151 922</b>	<b>150 377</b>

CHF '000

2007

2006

**NOTE 28**AUTRES ENGAGEMENTS FUTURS, ENGAGEMENTS  
CONDITIONNELS ET ACTIFS ÉVENTUELS**Autres engagements futurs****Engagements futurs sur contrats de location**

72

85

Dans le cadre de son activité, Romande Énergie a conclu divers engagements à long terme d'approvisionnement et de vente d'énergie.

**Droit d'achat**

Dans le cadre des conventions avec EOS, le Groupe a la possibilité, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner en électricité auprès d'EOS, pour des quantités prédéfinies inférieures à 20% de sa consommation annuelle, à un prix équivalent au coût moyen de production d'EOS. La différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et son coût moyen de production sur les quantités prélevées ne peut excéder un plafond mutuellement convenu.

Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naît qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteint uniquement par la livraison physique d'électricité. Il s'agit dès lors d'un droit futur d'achat d'énergie dont l'exercice dépend des conditions du marché au moment où le droit s'exerce. Ce droit est pris en compte dans les états financiers du Groupe au moment de son exercice. Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 31 décembre 2007, ce droit représente un montant de CHF 3.6 millions, montant qui est porté en diminution des frais d'achat d'énergie.

**NOTE 29**

RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Salaires de la direction octroyés au cours de l'exercice

1 885

1 899

Frais de représentation

78

78

Charges de prévoyance de la direction

416

416

**Total rémunération de la direction****2 379****2 393****Total rémunération du conseil d'administration****575****543**

La direction est composée de 5 membres.

**NOTE 30**TRANSACTIONS ET SOLDES AVEC  
LES PARTIES LIÉES

PARTIES LIÉES		Ventes aux parties liées CHF'000	Achats aux parties liées CHF'000	Montants dus par les parties liées CHF'000	Montants dus aux parties liées CHF'000
<b>Entités avec influence notable sur le Groupe</b>	<b>2007</b>	4 404	9 551	345	7 290
	<b>2006</b>	5 083	4 716	340	4 002
<b>Sociétés associées</b>	<b>2007</b>	39 355	210 860	5 987	10 636
	<b>2006</b>	32 701	187 007	2 037	9 140
<b>Principaux dirigeants</b>	<b>2007</b>	1 449	802	356	29
	<b>2006</b>	708	709	229	34

Les taxes et impôts versés au canton de Vaud ont été exclus de l'information relative aux parties liées.

Sont considérés comme entités avec influence notable, les actionnaires qui possèdent 20% et plus du capital-actions de la société mère Romande Énergie Holding SA.

Les transactions réalisées avec des parties liées sont effectuées au prix du marché.

CHF '000	2007	2006
<b>NOTE 31</b>		
VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT ET AUTRES FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Variation des créances résultant de livraisons et prestations	( 19 467)	18 370
Variation des fournisseurs	10 392	( 3 306)
Variation d'autres actifs courants, d'autres passifs courants et d'autres éléments des activités opérationnelles	( 1 328)	( 18 987)
<b>Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>	<b>( 10 403)</b>	<b>( 3 923)</b>
<b>NOTE 32</b>		
PRINCIPAL COURS DE CHANGE		
Cours de change utilisé en fin d'année		
Euro	1.653	1.609
Cours de change mensuels moyens utilisés pour le compte de résultat et le flux de trésorerie consolidés		
Euro	1.641	1.575

**NOTE 33**

## FILIALES ET SOCIÉTÉS ASSOCIÉES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

FILIALE, SIÈGE	Activités principales	Capital-actions CHF'000	2007	Participations en % 2006
<b>Filiales :</b>				
Romande Énergie SA, Montreux 1)	E	36 150	100.00	100.00
Société électrique Vevey-Montreux, Montreux (SEVM)	E,T	40 000	66.35	66.35
Société électrique du Bas-Valais,Vouvry (SEBV)	E	15 000	65.00	65.00
Romande Énergie Commerce SA, Morges 2)	E	15 000	67.49	-
Société des forces motrices du Grand-St-Bernard				
Bourg-St-Pierre (FGB)	E	10 000	75.00	75.00
Romande Énergie Renouvelable SA, Morges	E	2 500	100.00	100.00
Enerbois SA, Rueyres 3)	E	2 000	50.01	-
Effitec SA, Morges	I	200	100.00	100.00
<b>Sociétés associées :</b>				
EOS Holding SA, Lausanne	D	324 000	28.72	28.72
Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL)				
Château-d'Oex	E	30 000	41.14	41.14
Forces Motrices de l'Avançon (FMA), Bex	E	7 095	26.19	26.19
Forces Motrices de Sembrancher (FMS), Sembrancher	E	6 000	20.60	20.60
Sitel SA, Morges	C	20 850	33.34	33.34
Cisel Informatique SA, Matran	N	1 200	40.00	40.00
neo technologies SA, Lausanne	N	2 000	48.89	48.89

## Activités principales :

E Production et distribution d'énergie  
T Transports publics  
I Contrôle d'installations

C Télécommunications  
D Détenue de participations  
N Travaux de nature informatique

Toutes les sociétés du Groupe établissent leurs états financiers au 31 décembre.

**NOTE 34**

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1) Le 25 septembre 2007, Romande Énergie a réduit son capital-actions de moitié, précédemment à CHF 72.3 millions. Romande Énergie étant détenue en totalité par la société mère, cette réduction de capital n'a eu aucune influence sur les fonds propres consolidés.

2) Création le 21 décembre 2007 de la société Romande Énergie Commerce SA, société détenue directement et indirectement à hauteur de 67.49% par la société mère. Le but principal de cette société est la commercialisation d'énergie.

3) Création le 18 décembre 2007 de la société Enerbois SA, société détenue à 50.01% par la société Romande Énergie Renouvelable SA. Le but principal de cette société est la production d'énergie à partir de sous-produits du bois.

Les comptes consolidés 2007 du Groupe Romande Énergie ont été approuvés par le Conseil d'administration en date du 12 mars 2008. Un dividende de CHF 30.- (2006 : CHF 18.-) par action sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. En cas de validation de cette proposition, le montant total des dividendes versés s'élèverait à environ CHF 33 millions (2006 : CHF 19.8 millions).

**NOTE 35**

## CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et emprunts sont classifiés comme suit au 31 décembre 2007 :

Actifs au 31 décembre 2007 En CHF '000	Note	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13			205 373	205 373
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés					
- obligations négociables	14	42 780			42 780
- bons de caisse	14	11 081			11 081
- instruments financiers dérivés	14	4 691			4 691
Créances résultant de livraisons et prestations	15			133 241	133 241
Autres actifs courants					
- créances diverses	17			4 993	4 993
Autres immobilisations financières					
- participations financières diverses	22		21 916		21 916
- prêts aux sociétés associées	22			6 534	6 534
- prêts à des tiers	22			287	287
- comptes bloqués	22			586	586
<b>Total</b>		<b>58 552</b>	<b>21 916</b>	<b>351 014</b>	<b>431 482</b>

Passifs au 31 décembre 2007 En CHF '000	Note	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Autres passifs financiers	Total
Engagements résultant de livraisons et prestations			38 671	38 671
Autres engagements à court terme	23		41 954	41 954
Part à court terme des emprunts	24		262	262
Part à long terme des emprunts bons de caisse	24		39 913	39 913
<b>Total</b>			<b>120 800</b>	<b>120 800</b>

Chiffres comparatifs au 31 décembre 2006 :

Actifs au 31 décembre 2006 En CHF '000	Note	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13			229 215	229 215
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés					
- obligations négociables	14	43 568			43 568
- bons de caisse	14	4 903			4 903
- dépôts à termes	14			17 000	17 000
- instruments financiers dérivés	14	5 591			5 591
Créances résultant de livraisons et prestations	15			113 560	113 560
Autres actifs courants					
- créances diverses	17			2 704	2 704
Autres immobilisations financières					
- participations financières diverses	22		14 867		14 867
- prêts aux sociétés associées	22			6 627	6 627
- prêts à des tiers	22			296	296
- comptes bloqués	22			1 141	1 141
<b>Total</b>		<b>54 062</b>	<b>14 867</b>	<b>370 543</b>	<b>439 472</b>

Passifs au 31 décembre 2006 En CHF '000	Note	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Autres passifs financiers	Total
Engagements résultant de livraisons et prestations			28 279	28 279
Autres engagements à court terme	23		38 507	38 507
Part à court terme des emprunts	24		61 250	61 250
Part à long terme des emprunts bons de caisse	24		30 978	30 978
<b>Total</b>			<b>159 014</b>	<b>159 014</b>

**NOTE 36**

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le management considère que les valeurs comptables des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti sont proches des justes valeurs.



# COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ÉNERGIE HOLDING SA

Rapport de l'organe de révision 2007



■ Ernst & Young SA  
Place Chauderon 18  
Case postale  
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11  
Téléfax +41 58 286 51 01  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
**Romande Energie Holding SA, Morges**

Lausanne, le 14 mars 2008

## Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe, pages 102 à 107) de Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye  
Expert fiduciaire diplômé  
(Réviseur responsable)

Serge Clément  
Expert-comptable diplômé

# COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ÉNERGIE HOLDING SA

Compte de résultat 2007

CHF '000	2007	2006
<b>Produits :</b>		
Loyers et produits divers	2 616	2 616
<b>Total des produits</b>	<b>2 616</b>	<b>2 616</b>
<b>Charges opérationnelles :</b>		
Frais de personnel	-	( 6)
Frais d'exploitation	( 485)	( 599)
Frais généraux d'administration	( 837)	( 772)
Amortissements	( 781)	( 1 455)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>513</b>	<b>( 216)</b>
Charges financières	( 1 496)	( 1 934)
Produits financiers	88 756	81 109
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>87 773</b>	<b>78 959</b>
Impôts sur le bénéfice	( 494)	( 156)
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>87 279</b>	<b>78 803</b>

# COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ÉNERGIE HOLDING SA

Bilan au 31 décembre 2007

CHF '000	31.12.2007	31.12.2006
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants :</b>		
Liquidités	187	49
Titres	1 888	1 472
Créances résultant de livraisons et prestations	210	-
Comptes courants avec les sociétés apparentées	174 367	131 534
Autres actifs circulants	903	1 232
<b>Total des actifs courants</b>	<b>177 555</b>	<b>134 287</b>
<b>Actifs non courants :</b>		
Immobilisations corporelles	16 683	17 464
Immobilisations financières	129 476	123 508
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>146 159</b>	<b>140 972</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>323 714</b>	<b>275 259</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passifs courants :</b>		
Engagements résultant de livraisons et prestations	233	2
Autres engagements à court terme	2 495	21 440
Dettes d'impôts courants	406	173
<b>Total des passifs courants</b>	<b>3 134</b>	<b>21 615</b>
<b>Passifs non courants :</b>		
Emprunts à long terme	25 000	25 000
Provisions pour risques et charges	2 800	2 800
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>27 800</b>	<b>27 800</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>30 934</b>	<b>49 415</b>
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital-actions	28 500	28 500
Réserve générale	5 859	5 859
Réserve pour actions propres	15 268	15 268
<b>Bénéfice au bilan :</b>		
Report de l'exercice précédent	155 874	
Bénéfice net de l'exercice	87 279	
Bénéfice au bilan	243 153	176 217
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>292 780</b>	<b>225 844</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>323 714</b>	<b>275 259</b>

# COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ÉNERGIE HOLDING SA

Annexe aux comptes annuels 2007

	Capital-actions CHF '000	2007	Participations en % 2006
<b>I. PRINCIPALES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (PARTICIPATIONS)</b>			
Romande Énergie SA, Montreux 1)	36 150	100.00	100.00
Société Électrique Vevey-Montreux, Montreux 1)	40 000	66.35	-
Société Électrique du Bas-Valais, Vouvry 1)	15 000	65.00	-
Sitel SA, Morges 2)	20 850	33.34	33.34
Cisel Informatique SA 3)	1 200	40.00	40.00
Romande Énergie Commerce SA 1)	15 000	57.52	-
Romande Énergie Renouvelable SA 1)	2 500	100.00	-

## Buts :

- 1) Production et distribution d'énergie
- 2) Télécommunications
- 3) Travaux de nature informatique

Les filiales et les autres participations sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite d'une correction appropriée dans le cas d'une réduction permanente de valeur.

CHF '000			2007	2006
<b>2. EMPRUNTS</b>				
<b>Taux</b>	<b>Durée</b>	<b>Echéance</b>		
4.00%	1997 - 2007	23.05.2007	-	20 000
4.375%	2001 - 2011	28.03.2011	25 000	25 000
<b>Total des emprunts</b>			<b>25 000</b>	<b>45 000</b>

	31.12.2007		31.12.2006	
	Nombre d'actions	CHF '000	Nombres d'actions	CHF '000
<b>3. ACTIONS PROPRES</b>				
<b>Titres détenus par Romande Énergie Holding SA :</b>				
Etat au début de l'exercice	9 765	1 572	9 765	1 572
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>9 765</b>	<b>1 572</b>	<b>9 765</b>	<b>1 572</b>
<b>Titres détenus par Romande Énergie SA :</b>				
Etat au début de l'exercice	29 409	13 696	29 409	13 696
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>29 409</b>	<b>13 696</b>	<b>29 409</b>	<b>13 696</b>
<b>Total actions propres</b>	<b>39 174</b>			<b>39 174</b>
<b>Réserve pour actions propres</b>	<b>15 268</b>			<b>15 268</b>

# COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ÉNERGIE HOLDING SA

Annexe aux comptes annuels 2007

## 4. CAPITAL AUTORISÉ

CHF 10.125 millions par émission d'au maximum 405 000 actions nominatives d'une valeur de CHF 25.- chacune, jusqu'au 19 mai 2008.

	Capital actions au 31.12.2007 en %	Capital actions au 31.12.2006 en %
--	--	--

## 5. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

État de Vaud	38.60	38.60
Les communes vaudoises	14.01	14.01
Aare-Tessin AG für Elektrizität	10.00	10.00
Groupe e	5.80	5.68
BKW FMB Énergie SA	4.99	non disponible
Banque Cantonale Vaudoise	4.05	non disponible

CHF '000	2007	2006
----------	------	------

## 6. VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

Valeurs d'assurance immobilière	31 170	30 342
---------------------------------	--------	--------

## 7. ENGAGEMENTS DIVERS

Cautionnement solidaire en faveur de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne des sociétés Romande Énergie SA et Romande Énergie Holding SA. Ligne de crédit de CHF 40 millions non utilisée au 31.12.2007.

NOM		Total reçu en 2007	Total reçu en 2006
<b>8. INDEMNITÉS VERSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN CHF)</b>			
Mustaki Guy	Président du CA	122 800	71 612
Martz Wolfgang	Vice-président du CA	74 900	62 800
Chaudet Marc-Henri	Président sortant du CA	-	47 970
Budry Christian	Administrateur	43 800	38 400
Barde Hubert	Administrateur	42 000	36 100
Schmutz Daniel	Administrateur	42 000	36 400
Grobéty Bernard	Administrateur	38 400	32 800
Miauton Jean-Jacques	Administrateur	49 300	48 200
Francfort Laurent	Administrateur	37 200	34 000
Lattion Antoine	Administrateur	53 200	48 400
Pidoux Jean-Yves	Administrateur	21 700	-
Ballif Laurent	Administrateur	32 500	-
Rey Eliane	Administratrice	16 700	32 200
Pugin André	Administrateur	-	14 800
Rochat Charles-Louis	Administrateur	-	14 300
Jan Philippe	Administrateur	-	12 400
Rigot Dominique	Administrateur	-	12 654
<b>Total</b>		<b>574 500</b>	<b>543 036</b>

Les éventuelles transactions (énergie) avec les administrateurs étant réalisées au prix du marché, elles ne sont pas englobées dans la liste ci-dessus.

## 9. MONTANTS ACCORDÉS AUX MEMBRES DE LA DIRECTION

2007	Salaires	Frais de représentation	Charges sociales	Total
Rémunération globale	1 885 082	78 000	416 177	2 379 259
Rémunération la plus élevée : Urech Pierre-Alain, Directeur général	640 012	18 000	140 175	798 187

2006	Salaires	Frais de représentation	Charges sociales	Total
Rémunération globale	1 899 082	78 000	416 196	2 393 278
Rémunération la plus élevée : Urech Pierre-Alain, Directeur général	647 512	18 000	141 273	806 785

# COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ÉNERGIE HOLDING SA

Proposition de répartition du bénéfice au bilan 2007

CHF '000	31.12.2007
Report de l'exercice précédent	155 698
Dividende retenu sur actions propres (art. 659 a I CO)	176
Bénéfice net de l'exercice	87 279
<b>Montant à disposition de l'assemblée générale</b>	<b>243 153</b>
Dividende ordinaire de CHF 20.- par action	22 800
Dividende extraordinaire de CHF 10.- par action	11 400
Solde à nouveau	208 953
<b>Total</b>	<b>243 153</b>

Au nom du conseil d'administration

Le président, Guy Mustaki

Le secrétaire, Olivier Rapin

#### Liste des abréviations

<b>EBIT</b>	Bénéfice avant intérêts et impôts (Earnings before interest and taxes)
<b>FGB</b>	Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard
<b>FMA</b>	Forces Motrices de l'Avançon SA
<b>FMHL</b>	Forces Motrices Hongrin-Léman SA
<b>IFRS</b>	Normes Comptables Internationales (International Financial Reporting Standards)
<b>RE</b>	Romande Énergie SA
<b>SEBV</b>	Société électrique du Bas-Valais
<b>SEFA</b>	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
<b>SEVM</b>	Société électrique Vevey-Montreux
<b>VMCV</b>	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

**Contact**

Groupe Romande Énergie  
Romande Énergie SA  
Rue de Lausanne 53  
Case postale  
CH-1110 Morges 1  
Tél. +41 21 802 91 11  
Fax +41 21 802 95 18  
[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)

**Relations investisseurs**

René Lauckner  
Tél. +41 21 802 95 24  
Fax +41 21 802 95 18  
E-Mail: [rene.lauckner@romande-energie.ch](mailto:rene.lauckner@romande-energie.ch)



# **GROUPE ROMANDE ÉNERGIE**

Rue de Lausanne 53  
Case postale  
CH-1110 Morges 1  
Tél. +41 (0)21 802 91 11  
Fax +41 (0)21 802 95 95  
[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)